

2m11. 2814.5_i

Université de Montréal

**L'industrie française en Indochine
de 1897 à 1945**

par

Chuong Dang Van,
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études
supérieures
En vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)

Janvier-2000

© Chuong Dang Van, 2000



2. 1915 1. 1915

Université de Montréal

L'industrie française en Indochine

de 1897 à 1945

D
1
154
2000
N, 012

par
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Membre du conseil de la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'inscription au grade de
Maître ès arts (M.A.)



Université de Montréal
Département d'histoire

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
L'industrie française en Indochine
de 1897 à 1945

présenté par :
Chuong Dang Van

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Louis Michel président
M. Samir Saul directeur de recherche
M. David Orunby membre du jury

Mémoire accepté le : 21 mars 2000

SOMMAIRE

L'industrie française en Indochine est un sujet de recherche intéressant qui méritait d'être étudié de façon approfondie dans la mesure où ses résultats, ses conséquences et ses leçons historiques ont des liens directs avec le développement économique actuel du Vietnam, surtout dans le domaine industriel.

Pendant près d'un demi-siècle, de 1897 à 1945, la France implanta en Indochine, les infrastructures et le système économique modernes, dont l'industrie qui constituait un nouveau secteur dans l'économie traditionnellement agricole du pays.

On peut se demander pourquoi les Français créèrent l'industrie en Indochine, colonie d'exploitation du capitalisme français. A travers une étude branche par branche de cette industrie, on verra que celle-ci se concentrait essentiellement dans l'industrie extractive (surtout dans le domaine des charbonnages), l'industrie de transformation des matières premières (cimenterie, cotonnades, soieries, sucreries, distilleries...). Il s'agissait en fait de compléter l'industrie française dans cette colonie et sans la concurrencer. Dans cette perspective, l'Indochine fut la première colonie de l'Empire français qui posa le problème de l'industrialisation et fit éclater la discussion à ce propos au sein de l'Union coloniale française en 1937-1938.

L'industrie implantée par la France en Indochine travailla principalement pour l'exportation, surtout vers l'Extrême-Orient, et seulement 1/3 de ses produits étaient consommés sur place. En définitive elle changea profondément les structures économique et sociale indochinoises.

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord tous les professeurs, Claude Sutto, Louis Michel, Claude Morin, Paul Létourneau, et les secrétaires du département d'histoire de l'Université de Montréal, qui m'ont permis de terminer mon programme de maîtrise (1997-2000) dans les meilleures conditions.

Je remercie également tous les directeurs de bibliothèques et de centres de documentation qui m'ont permis d'accéder aux sources indispensables pour la réalisation de ce modeste travail.

Je remercie tout particulièrement mon directeur de recherche, Samir Saul, et tiens à lui faire part de mes sentiments les plus respectueux et de toute ma gratitude pour m'avoir aidé et encouragé, et pour le temps qu'il m'a consacré. Au terme de ce travail avec lui, j'ai aujourd'hui de nouvelles expériences de recherches et de nouveaux espoirs. Il m'a apporté la confiance et la volonté de continuer dans la voie qu'il a tracé. J'apprécie ses vertus et ses talents d'enseignant, il représente pour moi le modèle idéal que j'essayerai d'appliquer lorsque je retournerai au Vietnam.

Enfin, je remercie ma femme et mes enfants, qui n'ont pas cessé pendant ces trois années, de me prodiguer leurs encouragements.

TABLES DES MATIÈRES

SOMMAIRE	III
REMERCIEMENTS	IV
TABLES DES MATIÈRES	V
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1	11
LES BUTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE ET SA POLITIQUE À L'ÉGARD DE L'INDUSTRIE EN INDOCHINE DE 1897 À 1945	11
1. LES BUTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE EN INDOCHINE (PRINCIPALEMENT AU VIETNAM)	11
2. LA POLITIQUE DES AUTORITÉS FRANÇAISE VIS-À-VIS DE L'INDUSTRIE EN INDOCHINE DE 1897 À 1945	14
2.1 <i>La politique d'exploitation des produits agricoles (y compris les produits forestiers, d'élevages et de la pêche)</i>	15
2.2 <i>La relation entre la politique de maintien de l'Indochine à l'état agricole et celle de développement industriel de l'Indochine</i>	19
3. LE PLAN ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL PAUL DOUMER	21
3.1 <i>Les chemins de fer</i>	21
3.2 <i>Les ponts</i>	24
3.3 <i>Les routes</i>	25
3.4 <i>Les ports</i>	26
CHAPITRE 2	30
L'INDUSTRIE MINIÈRE EN INDOCHINE	30
1. LE CADRE JURIDIQUE DES INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE MINIER	30
2. LE PROCESSUS DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET LA CROISSANCE DES SOCIÉTÉS MINIÈRES FRANÇAISES	32
2.1 <i>L'augmentation de permis de concessions et l'exploitation minière</i>	32
Concessions	36
2.2 <i>Les sociétés françaises</i>	37
2.2.1 <i>Société française des charbonnages du Tonkin, (SFCT)</i>	39
2.2.2 <i>Société des charbonnages du Dongtrieu</i>	45
2.3 <i>Les mines métalliques</i>	50
CHAPITRE 3	58
L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	58
1. L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	59
1.1 <i>L'industrie de cimenterie</i>	59
1.2 <i>L'industrie de briqueteries, de tuileries et de verreries</i>	65
1.2.1 <i>L'industrie de briqueteries et tuileries</i>	65
1.2.2 <i>L'industrie de verrerie</i>	67
2. L'INDUSTRIE DE COTONNIÈRE	70
3. L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DE SOIERIES	75
4. L'INDUSTRIE SUCRIÈRE	78
5. L'INDUSTRIE DE LA DISTILLERIE	83

CHAPITRE 4	89
L'INDUSTRIE LOURDE ET LES AUTRES BRANCHES INDUSTRIELLES	89
1. À PROPOS DU DOMAINE MÉTALLURGIQUE ET L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE EN INDOCHINE	89
1.1 <i>Situation de l'industrie métallurgique de l'Indochine et problème métallurgique de fer-acier</i>	89
1.2 <i>L'étain et le zinc</i>	90
2. L'INDUSTRIE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	93
3. L'INDUSTRIE MÉCANIQUE	97
4. INDUSTRIES DIVERSES	100
4.1 <i>Rizeries</i>	100
4.2 <i>L'industrie d'allumettes</i>	102
4.3 <i>L'industrie des papeteries</i>	104
4.4 <i>L'industrie du tabac</i>	106
4.5 <i>Caoutchouc et cuir</i>	106
CHAPITRE 5	110
LE PROBLÈME DE L'INDUSTRIALISATION EN INDOCHINE	110
1. LES CAUSES DU PROBLÈME DE L'INDUSTRIALISATION EN INDOCHINE	111
2. LE DÉVELOPPEMENT DU PROBLÈME DE L'INDUSTRIALISATION EN INDOCHINE	112
2.1 <i>Point de vue juridique</i>	113
2.2 <i>Point de vue économique-sociale</i>	113
2.2.1 <i>Le problème du surpeuplement</i>	114
2.2.2 <i>Le problème des débouchés</i>	116
2.2.3 <i>Concurrence entre métropole et colonies</i>	118
2.2.4 <i>Industrie et artisanat</i>	118
2.2.5 <i>L'industrialisation et le progrès social</i>	119
2.3 <i>Point de vue politique</i>	121
3. RÉSULTAT DU PROBLÈME DE L'INDUSTRIALISATION EN INDOCHINE	126
CONCLUSION	129
SOURCES	133
BIBLIOGRAPHIE	137

INTRODUCTION

Après près de 40 ans de conquête, la France commençait à maîtriser la situation au Cambodge, au Vietnam et au Laos. En 1897, le colonialisme français implantait son système administratif et son contrôle politique dans ces pays, désormais officiellement appelés Indochine (la terre est milieu de l'Inde et la Chine). Depuis lors, cette région allait devenir une colonie d'exploitation française, jusqu'à la naissance de la République démocratique du Vietnam en 1945.

L'industrie française en Indochine est un sujet ayant une signification théorique et pratique importante. Mais jusqu'à maintenant, aucun historien vietnamien ou français n'a effectué de recherches exhaustives sur le sujet. Cependant, l'industrie française en Indochine a été traitée dans quelques ouvrages d'économie et de politique générale de l'Indochine écrites par des Français, des Vietnamiens et des Japonais.

Dans son livre¹, Marc Meuleau brosse un tableau de l'économie, y compris de l'industrie, en Indochine pendant les années 1875-1975. Quant à Jean Pierre Aumiphine², il analyse les investissements publics et privés français dans les différentes branches de l'économie de l'Indochine pendant 80 ans (1859-1939). Il s'intéresse également leurs conséquences sur

¹ Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient, Histoire de la banque de l'Indochine 1875-1975*, Fayard, Paris, 1990.

² Jean-Pierre Aumiphin, *La présence financière et économique français en Indochine (1859-1939)*, Université de Nice, 1976.

l'économie et la société indochinoise. Yasuo Gonjo³, un historien japonais, étudie l'évolution de cette banque que de nombreux liens rattachent à l'industrie française en Indochine. Il permet de mieux comprendre les investissements de cette banque dans divers secteurs industriels. Enfin, Charles Robequain⁴ présente l'industrie traditionnelle et moderne, et les possibilités et programmes d'industrialisation en Indochine dans le chapitre de la deuxième partie de son livre.

En langue vietnamienne, l'ouvrage de Tran Van Giau⁵ présente l'industrie française dans le chapitre sur l'économie. Ce livre a abordé plus souvent des conséquences négatives que les résultats positifs de l'action français. Pour sa part, Pham Dinh Tan⁶ présente la politique de la France sur le développement économique et la situation de l'industrie au Vietnam, tandis que Cao Van Bien⁷ étudie la naissance et le développement de l'industrie les charbonnages au Vietnam de 1888 à 1945. Les autres auteurs vietnamiens : Cao Van Bien, Ngo Van Hoa, Duong Kinh Quoc, Nguyen Thi Dam s'intéressent à la naissance et au développement de la classe ouvrière vietnamienne sous la domination française dans leurs publications (voir la bibliographie). Celles-ci présentent parfois des faits concernant l'industrie française en Indochine.

La France a implanté en Indochine l'économie de marché avec ses composantes nouvelles, telles que les sociétés anonymes, les entreprises, les banques, plus performantes que le système traditionnel. Nouveau secteur de l'économie indochinoise, l'industrie française investissait essentiellement dans les domaines de l'industrie des mines et de l'industrie de transformation des

³ Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaire. La banque de l'Indochine sous la IIIe république*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1993

⁴ Charles Robequain, *L'évolution économique de l'Indochine français*, Hartmann, Paris, 1939.

⁵ Tran van, Giau. *L'histoire moderne vietnamienne*, volume 3, Imprimerie de l'Éducation (Giaoduc), Hanoi, 1961.

⁶ Pham dinh Tan, *L'impérialisme français et la situation industrielle au Vietnam sous la domination française*, Su that, Hanoi, 1957.

matières premières, des ciments, des cotonnades, des soieries, des sucreries et de l'alcool, etc., que l'Indochine possédait en abondance. Il s'agissait de secteurs qui ne concurrençaient pas ceux de la métropole et permettaient d'apporter à la France des bénéfices considérables. Par ailleurs, le développement industriel français fit disparaître certains métiers liés à l'artisanat traditionnel. De manière générale, sa contribution à l'économie locale était encore limitée. L'industrie française modifia les structures sociales existantes en développant l'effectif d'une main-d'œuvre qui devenait de plus en plus ouvrière et en permettant l'émergence d'une petite bourgeoisie locale.

Ce mémoire s'attache à saisir le phénomène de la naissance de l'industrie française en Indochine en faisant le recensement par secteurs, en examinant les conditions de la naissance et en analysant son évolution, ses résultats, ses conséquences, et ses caractéristiques pendant près d'un demi-siècle.

Après avoir analysé d'un point de vue général les buts économiques de la France à l'égard de l'industrie indochinoise de 1897 à 1945 (chapitre 1), il s'agira de passer en revue les différents grands secteurs de l'industrie française (l'industrie minière (chapitre 2), celle de transformation (chapitre 3), l'industrie lourde et les autres branches industrielles (chapitre 4) à travers une étude des sociétés les plus représentatives. On pourra alors mieux comprendre le débat qui eut lieu concernant l'industrialisation de l'Indochine pendant les années 1937-1938 et sur lequel on fera une synthèse dans le 5^e chapitre.

En définitive, cette étude permettra de contribuer aux recherches concernant l'économie coloniale française en Indochine et de donner un éclairage nouveau sur l'application des résultats

⁷ Cao van Bien, *l'industrie de charbonnage du Vietnam, période 1888-1945*, Ed. Khoa hoc-Xahoi, Hanoi, 1998

et des leçons historiques de l'industrialisation française en Indochine au processus actuel de modernisation industrielle au Vietnam.

Chapitre 1

LES BUTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE ET SA POLITIQUE À L'ÉGARD DE L'INDUSTRIE EN INDOCHINE DE 1897 À 1945

1. Les buts économiques de la France en Indochine (principalement au Vietnam)

À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle les puissances européennes se partageaient le monde. Durant cette période, l'Asie était plus particulièrement l'objet de convoitises. Pour les colonialistes français, la croissance économique de l'Asie du sud-est était attrayante. En Indonésie, les Hollandais avaient instauré le système de culture forcée. Aux Philippines, l'Espagne développait des cultures commerciales. Le Siam, indépendant, s'était ouvert au commerce étranger et avait cédé ses intérêts à des puissances étrangères (essentiellement aux Anglais, aux Français et aux Hollandais). Finalement, Singapour – colonie britannique et port franc – représentait pour le Royaume-Uni un intérêt stratégique et économique important. Ainsi, la Chambre de commerce de Marseille proposait en 1859 de “ faire de Saigon (au sud du Vietnam) un Singapour ”⁸ pour la France.

La France a envahi le Vietnam d'abord pour des raisons stratégiques et économiques. Le Vietnam pouvait servir de poste avancé pour contrer les visées chinoises au sud et offrait un réservoir de ressources naturelles pour les commerçants et industriels français. De plus, les

⁸ Pierre Brocheux, «Un siècle de colonisation», *L'Histoire*, n°203, octobre 1996, p. 26.

missionnaires français qui y étaient installés depuis longtemps poussaient Napoléon III à intervenir. Ainsi, le père Legrand de la Liraye a écrit à Napoléon III, vers décembre 1857⁹.

Dans l'état actuel des choses, quand l'Angleterre embrasse toute l'Inde jusqu'à Singapour s'appêtant à enlacer la Chine de plus en plus, il importe de couper la commutation de ces colonies et de mettre avec l'Espagne aux Philippines et la Hollande à Java et Sumatra un obstacle quel qu'il soit, un pot d'arbitrage pour les vaincus si l'on veut, un point de surveillance pour les vainqueurs, trop conquérants, un point de refuge et d'abri pour nos stations qui semblent comme errer à l'aventure dans toute cette partie de l'Extrême-Orient, enfin, de ravitaillement et de commerce pour nos pourvoyeurs d'épices qui n'ont là que des drapeaux étrangers pour les garantir et les protéger si loin de la patrie¹⁰.

L'invasion du Vietnam a répondu donc à des nécessités politiques, stratégiques mais aussi économiques pour la France. Et en ce qui concerne les aspects économiques, les mémoires du père Legrand de la Liraye furent résumées ainsi par Cao Huy Thuan:

Ce royaume mérite trop un établissement colonial tant sous le rapport des richesses du sol qui sont infiniment supérieures à celles de Manille, de Java et de Bornéo que sous celui de la population qui est maniable, intelligente et laborieuse. Les ressources du pays feront chérir à la France cette contrée comme la plus belle et la plus précieuse de ses colonies anciennes et modernes¹¹.

En 1862, après un an en fonction, Chasseloup Laubat, premier gouverneur de Cochinchine (Nam-Ky, le sud du Vietnam), a abordé ce sujet dans une lettre adressée à l'amiral Bonnard :

Nous trouvons dans la Basse-Cochinchine un territoire des plus fertiles et qui, si nos renseignements sont exacts, renferme d'immenses richesses en bois des meilleures espèces; le riz y vient en abondance, la canne à sucre, l'élevage des vers à soie y prospèrent; enfin des gîtes aurifères existeraient non loin du sol que nous occupons. Le peuple annamite est doux et facile, il ne manque pas de courage, il est imitateur et suffisamment laborieux¹².

Pour atteindre ses objectifs, la France a invoqué le prétexte de protéger ses sujets ainsi que les sujets vietnamiens chrétiens persécutés, et a forcé les Vietnamiens à ouvrir leur pays au commerce français. Sous le même prétexte, elle a attaqué le Vietnam à Tourane (Da Nang, au

⁹ Cao Huy Thuan, *Les missionnaires et la politique coloniale française au Vietnam (1857-1914)*, Centre de relations internationales et de science politique, Université d'Amiens, Paris, 1968, p. 22.

¹⁰ *Ibid.*, p. 23.

¹¹ *Ibid.*

centre du Vietnam) en 1858 et a débarqué à Saigon en 1859. Ces pressions ne suffisaient pas à amener l'Empereur du Vietnam à la table des négociations. À la fin de 1860, le corps expéditionnaire français qui avait pris part à la marche sur Pékin devenait disponible. Le gouvernement français a donc décidé de l'employer en Cochinchine. Ces opérations militaires aboutissaient à la conquête des trois provinces orientales du Vietnam (Bienhoa, Giadinh, Dinhtuong). Le traité du 5 juin 1862 a consacré ces conquêtes et a ouvert trois ports du Vietnam, dont Tourane (Danang), au commerce français. Cinq ans plus tard, l'occupation française s'est étendue à la Cochinchine occidentale. La Cochinchine intéressait le gouvernement français surtout parce que c'est sur son territoire que débouche le Mékong et que cette voie fluviale ouvre un accès à la Chine méridionale. Dès 1865, l'amiral De la Grandière, gouverneur de la Cochinchine, espérait attirer vers Saigon le commerce des régions intérieures de la Chine du sud.

La France envahissait progressivement les régions avoisinantes du Cambodge (1863), du Tonkin (1884), de l'Annam (1885) et du Laos (1893). L'importance de ces pays pour la France ne s'est pas démentie. La position stratégique, la richesse des ressources naturelles du Tonkin et la terre fertile de Cochinchine incitaient Albert Sarraut à prétendre que: « L'Indochine est, à tous les points de vue, la plus importante, la plus développée et la plus prospère de nos colonies »¹³.

En 1897, après plus de trente ans, la France a rassemblé sous sa tutelle toute l'Indochine. À partir de cette date débutait l'exploitation des ressources et de la main - d'œuvre indochinoises qui visait principalement : l'extraction des richesses du sous-sol, surtout au Tonkin; la commercialisation de la production agricole surtout en Cochinchine, en profitant de l'avantage du faible coût de la main - d'œuvre locale.

¹² *Ibid.*, p. 106.

¹³ Albert Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, Payot, Paris, 1923, p. 463.

L'infrastructure industrielle établie en Indochine était construite en fonction des buts militaires, politiques et des intérêts économiques de la métropole. D'autre part, certaines des branches industrielles implantées par les Français servirent de base à l'industrialisation ultérieure de l'Indochine, plus particulièrement au Vietnam.

2. La politique des autorités française vis-à-vis de l'industrie en Indochine de 1897 à 1945

Au début de la colonisation, les Français tiraient plus facilement des bénéfices avec les produits agricoles tels que le riz, le maïs, le thé, le café et, plus tard, le caoutchouc, que dans le domaine industriel. C'est la raison pour laquelle, vers la fin de 1937 et au début de 1938, dans la discussion au sein de l'Union coloniale française (Section indochinoise) concernant l'industrialisation en Indochine, le représentant du Syndicat des exportateurs français d'Indochine a souligné que : «Il ne faut pas oublier que l'Union est un pays essentiellement agricole»¹⁴. Mais la raison principale de la politique française de limitation du développement industriel en Indochine était que l'industrie de la colonie pouvait concurrencer celle de la métropole. Si cette situation se réalisait, la France aurait à faire face à des problèmes économiques et politico-sociaux sérieux. Au point de vue économique, l'industrie coloniale risquait de concurrencer celle de la métropole et ne consommerait plus beaucoup de produits industriels fabriqués par la métropole. La France perdrait alors le marché indochinois. Au point de vue politico-social, l'industrie coloniale créerait une classe prolétaire qui pourrait lutter contre la domination française en Indochine. C'est pourquoi, la politique française de l'époque visait particulièrement l'exploitation du secteur agricole en Indochine aux dépens du développement industriel de cette colonie.

¹⁴ Union coloniale française, section de l'Indochine, *Le problème posé par le développement industriel de l'Indochine*, Paris, 1938, p. 105.

2.1 La politique d'exploitation des produits agricoles (y compris les produits forestiers, d'élevage et de la pêche¹⁵)

Qu'est-ce qui a intéressé les capitaux français à la production agricole de l'Indochine? Joseph Chailley-Bert, secrétaire général des Associations des colonies françaises, a exprimé un certain nombre d'idées directrices lors de la réunion du 19 mars 1896¹⁶. Selon lui, les colonies devaient bénéficier non seulement aux intérêts commerciaux et industriels mais aussi aux intérêts agricoles français. La meilleure façon d'exploiter l'Indochine était de faire cultiver les terres par les indigènes. Les Français devaient, quant à eux, diriger et organiser le travail, non pas y participer. En Indochine, les conditions étaient favorables au développement de l'agriculture. Le territoire était très fertile, la population était nombreuse, disciplinée, habile et laborieuse. Le gouvernement français assurait efficacement la sécurité personnelle et celle des biens des nationaux. Il a instauré un système administratif et législatif. En outre, si le climat tropical comportait certains désagréments, la topographie offrait aussi des régions montagneuses, et des îles qui convenaient parfaitement aux Français.

Les associations coloniales françaises s'occupaient d'abord de l'exploitation des produits agricoles et des produits tropicaux. La conception du colonialisme doit se comprendre en fonction de ces intérêts. À partir de 1897, ces associations ont profondément influencé la politique coloniale du gouvernement français en Indochine.

Ainsi, cette orientation agricole a favorisé une pénétration plus profonde des populations européennes (surtout française) dans la société indochinoise. On retrouvait des Français dans

¹⁵ **Produits de l'agriculture** : riz et dérivés, maïs, poivre, anomes et cardanomes, café vert, thé, haricots et doliques, canelle, sucre (cassonade), caoutchouc brut et coprah. **Produits des forêts** : Cuano, bois de teck, charbon de bois. **Produits de l'élevage** : porc, volaille, œufs de volaille. **Produits de la pêche** : Poissons séchés, salés ou fumés, crevettes sèches, graisse de poisson.

plusieurs métiers : agriculteurs, industriels, avocats, entrepreneurs, commerçants, fonctionnaires, missionnaires, militaires, médecins... Plus important encore, la présence française s'était surtout imposée par la propriété des terres cultivables. On peut voir, à partir du tableau suivant¹⁷, l'évolution de la superficie calculée en hectares des terres exploitées par des Européens:

Années	Cochinchine	Annam	Tonkin	Vietnam
Fin 1889	4 346	3 484	3 068	10 898
Fin 1895	38 531	3 957	22 009	64 497
De 1896 à 1900	39 743	21 076	175 760	236 579
Fin 1900	78 274	25 033	197 769	301 076
Fin 1920	184 700	19 200	71 050	274 950
De 1921 à 1930	421 800	149 200	63 350	634 350
Fin 1930	606 500	168 400	134 400	909 300

Les capitaux français investis en agriculture ont passé de 13 201 575 francs en 1906¹⁸ à 773 998 000 francs en 1928¹⁹. Outre cette augmentation quantitativement impressionnante, on peut voir, à l'aide d'un second tableau, la part (en million de francs 1939) de ces investissements de capitaux sociétaires et individuels par rapport à d'autres secteurs d'activités pendant la période s'étirant entre 1896 et 1940²⁰:

Activités des entreprises	Sociétés*	Particuliers	Totaux	Pourcentage
Cultures	9 374	937	10 311	27,0%
Mines	4 389	439	4 828	12,5%

¹⁶ J.Chailley-Bert, *La politique coloniale de la France. L'âge de l'agriculture*, Paris, 1896. Cité par Pham dinh Tan, *L'impérialisme français et la situation industrielle au Vietnam sous la domination française*, Hanoi, 1957, p. 19.

¹⁷ *Bulletin économique de l'Indochine*, 1901, p. 263. et Yves Henry, *Économie agricole de l'Indochine*, Hanoi, 1932, pp. 223-224. (Archives nationales I à Hanoi, Vietnam).

¹⁸ *L'Indochine à l'exposition coloniale de Marseille*, Marseille, 1906, p. 48.

¹⁹ T. Smolski, *Les investissements de capitaux privés*, Bulletin économique de l'Indochine 1929, p. 812.

²⁰ H. Lanqué, *Cahiers internationaux*, no. 61, décembre 1954, p. 86. Cité par Jean-Pierre Aumiphin, *La présence financière et économique français en Indochine (1859-1939)*, Université de Nice, 1976, p. 38.

Industrie, travaux publics, eau, électricité	6 781	1 356	8 137	21,0%
Transports	4 475	-	4 475	11,5%
Commerce	4 172	1 251	5 423	14,0%
Foncier et immobilier	2 109	321	2 430	6,5%
Banques	2 820	-	2 820	7,5%
Divers	34	-	34	-
Totaux	34 154	4 304	38 458	100,0%

* : Actions et autofinancement

Pour exploiter les produits agricoles, le colonialisme français maintenait un mode de production archaïque qui existait depuis longtemps en Indochine. Le propriétaire indochinois employait la main-d'œuvre locale pour travailler sur ses terres mais aussi dans sa demeure. Il la payait souvent en nature (principalement en paddy), ou sous forme de terre à cultiver, mais rarement en argent. Les propriétaires français, quant à eux, la payaient sous forme de terre cultivable ou en argent équivalent à la quantité de paddy payé en nature. Les propriétaires français coopéraient avec les anciens mandarins (de la dynastie des Nguyen vaincue par l'occupation française) pour assurer l'exploitation de la main-d'œuvre locale. La France avait de l'intérêt à maintenir l'Indochine dans l'état agricole. Les sociétés et hommes d'affaires coloniaux tiraient des bénéfices de l'exportation de ces productions vers la métropole, et vers les autres colonies, ainsi que sur les marchés d'Extrême-Orient. Les produits de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et des pêches ont atteint ainsi près de 85% de la valeur totale des exportations de l'Indochine²¹.

²¹ *Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, p. 129.

Les sociétés commerciales françaises ont enregistré des bénéfices année après année à travers l'exploitation des principaux produits agricoles. À titre d'exemple, l'Union commerciale indochinoise et africaine qui avait son siège social à Paris, rue de la Ville de l'Évêque, a tiré des bénéfices de 2 819 millions de Francs pour l'année 1937/1938 et 4 133 millions pour l'année 1938/1939²². La Société commerciale de l'Indochine a empoché des bénéfices de 1 683 millions de Francs pour 1937, 1 648 millions pour 1938 et 1 652 millions pour 1939²³. La Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, quant à elle, a fait des profits de 1 159 millions de Francs en 1937, 978 millions en 1938, 1 055 millions en 1939, 1 614 millions en 1940 et 3 246 millions en 1941²⁴. Ces chiffres ne concernent que leurs propres revenus. Il faut aussi compter les activités que génère ce commerce pour les transporteurs, les manutentionnaires, les industriels, les intermédiaires, les créanciers et banquiers, les assureurs, le gouvernement local et son administration ainsi que pour l'Etat français et son administration. Pour mieux comprendre la répartition des bénéfices de ce commerce agricole, nous reprenons un extrait de la réponse faite par le Syndicat des exportateurs de riz de Saïgon à une enquête du ministère des Colonies, concernant l'augmentation de la production coloniale en vue de l'exportation vers la métropole. Le prix de 80F par 100 kilogrammes de riz blanc que vend le dernier intermédiaire métropolitain s'est réparti comme suit²⁵ :

	Francs	Soit en %
Producteurs indochinois*	10,20	12,75
Transporteurs	36	45,00

²² *Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques*, 1941, p. 36.

²³ *Ibid.*, p. 53.

²⁴ *Ibid.*, p. 52.

²⁵ Union coloniale française, *op. cit.*, p. 112-113.

Manutentionnaires, industriels	6,80	8,50
Créanciers, banquiers, assureurs et intermédiaires	4,47 0,30	5,95
Gouvernement local, administration locale	6,50	11,37
État français, Administration française	2,60	
Sacherie et frais divers	6,33	7,93
	80,00	100

* : après paiement des charges fiscales et intérêts d'endettement.

L'ensemble de ces données témoigne d'une politique délibérée de développement de l'agriculture pratiquée par les milieux d'affaires qui contrôlaient le commerce extérieur de la colonie aux dépens de l'industrialisation de l'Indochine²⁶. On en retrouve l'articulation lors de la réunion de l'Union coloniale française organisée à la fin de 1937 et au début de 1938.

2.2 La relation entre la politique de maintien de l'Indochine dans l'état de pays agricole et celle de développement industriel de l'Indochine

Qu'est-ce qui a motivé les Français à maintenir l'Indochine à l'état agricole et à limiter son développement industriel? Dans le cas (plus particulier) du Vietnam, cette approche répondait à deux objectifs.

Premièrement, du point de vue économique, il s'agissait d'exploiter au maximum les produits agricoles en tirant parti du moindre coût de la main-d'œuvre. Les matières premières étaient, quant à elles, destinées à approvisionner l'industrie en France, cette industrie

métropolitaine qui se réservait par ailleurs le marché indochinois pour exporter sa production. Au point de vue social, l'administration française entretenait des relations avec l'élite traditionnelle des mandarins et donnait ainsi son appui à une structure sociale féodale archaïque. Les autorités coloniales assuraient ainsi à la France une domination durable en Indochine. Dans cette optique, Paul Doumer, gouverneur général d'Indochine de 1897 à 1904, a écrit : « L'un des objets de la colonisation agricole doit être de fournir à la France les matières premières dont elle a besoin »²⁷. Selon lui, il est possible de développer l'industrie en Indochine et au Vietnam dans quelques branches qui ne concurrencent pas celles de la métropole mais la complètent. Cette ouverture devait cependant être strictement délimitée :

L'industrie coloniale est à créer pour faire ce que l'industrie française ne peut pas faire, pour envoyer ses produits là où les produits métropolitains ne peuvent pas aller. Les colonies sont pour la France, à tous les points de vue et même en matière industrielle, des bases d'opération qui lui permettent d'étendre au loin son action dans le monde²⁸

Deuxièmement, du point de vue politique, la France cherchait à éviter la formation d'une classe ouvrière et de ses organisations qui avaient déjà causé en France beaucoup de perturbations et d'inquiétudes. Cette classe ouvrière française était souvent la première à s'opposer aux visées impériales de la France. Justin Godard, sénateur envoyé en mission en Indochine par le gouvernement français²⁹ pour étudier les problèmes sociaux qui s'y posaient, a déclaré en juin 1937 : « Une politique qui tendrait à industrialiser le pays serait une erreur et un crime³⁰ ». Le ministre des Colonies Marius Moutet a ajouté :

Quant à l'industrialisation de l'Indochine, il est exact que je l'estime suffisamment avancée. Elle constitue même une source d'embarras, en ce sens que trop d'industriels sont allés chercher là-bas des conditions de travail particulières, une main d'œuvre aux

²⁶ Ce problème sera développé dans la chapitre 5.

²⁷ Paul Doumer, *L'Indochine Française*, Paris, 1930, p. 392.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Ernest Outrey, *l'Industrialisation du Tonkin*, La Presse du 3 mars 1938.FOM 205. Archives Aix-en-Provence.

³⁰ Union Coloniale Française, section de l'Indochine, *op.cit.*, p. 38.

salaires fixes et à trop bon marché. Toutes les constitutions d'agglomérations d'indigènes prolétariennes causent des difficultés³¹.

Ces conceptions du colonialisme français quant à la place que l'industrialisation doit tenir en Indochine expliquent l'envergure limitée et le retard des industries implantées au Vietnam.

3. Le plan économique du gouverneur général Paul Doumer

Avant d'explorer plus en profondeur le développement de l'industrie indochinoise, nous nous proposons d'étudier le plan économique de Paul Doumer. Son programme a débuté en 1897 et a établi les infrastructures nécessaires à l'évolution ultérieure de l'économie de la colonie. Pour effectuer ce programme, il fallait construire quelques branches industrielles telles que l'industrie de cimenterie, celle de la réparation et de l'assemblage des équipements mécaniques. Ce programme comprenait un grand nombre de rubriques. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux volets qui touchent les chemins de fer, les routes, les ponts, les ports, et ceux concernant l'industrie de cimenterie, l'industrie mécanique et l'industrie des transports.

3.1 Les chemins de fer

En Indochine, le rôle des chemins de fer était double : à la fois d'ordre économique et politique. La conception ingénieuse de ce réseau était l'œuvre de Paul Doumer, alors gouverneur général de l'Indochine et remontait à 1898. Doumer voulait à la fois assurer l'unité de l'Indochine par la construction du « transindochinois » et, en même temps, placer la province chinoise de Yunnan dans le giron économique de la colonie.

³¹ *Ibid.*, p. 39.

L'historique du réseau ferroviaire indochinois se divise en deux parties. La première commençait en 1880. La seconde émanait du programme de Paul Doumer conçu en 1898. La première ligne construite en Indochine était celle de Saigon à Mytho, envisagée en 1880 et mise en service en 1885 par la Compagnie des chemins de fer garantis des colonies française. Celle-ci a construit cette ligne avec un capital de 2.378.500 francs en cinq ans, de 1881 à 1885³². Les premiers résultats de son exploitation ont été peu encourageants. Entièrement tracée dans la partie peuplée de la Cochinchine, la ligne réunissait deux villes d'importance Saigon et Mytho et traversait la grande ville chinoise de Cholon. Dans les années qui ont suivi la conquête du Tonkin, les autorités militaires ont eu de grosses difficultés à imposer leur autorité dans les régions montagneuses situées au nord et au nord-est du pays sur la frontière du Kouang-Si. Cette situation les a amenées à envisager la construction de la ligne Hanoï-Dongdang dès 1889. Le tronçon a été complété en 1902.

La deuxième étape de la construction du réseau de chemins de fer a débuté avec le programme de 1898 qui avait été approuvé par le gouvernement français à la fin de cette même année. Ce programme comportait trois buts : préparer la réunion des divers pays unis par les conquêtes françaises autour d'un axe central Saigon - Hanoï, développer les communications intérieures dans chacun de ces pays et faire du port tonkinois d'Haiphong le débouché maritime naturel de la province chinoise de Yunnan. De ces trois objectifs, seul le dernier a été complètement atteint par la construction de la ligne Haiphong - Laokay - Yunnanfou. Commencée en 1901, cette ligne a été terminée en 1910 malgré les énormes difficultés rencontrées dans sa partie chinoise. De l'ambitieux projet du « transindochinois », trois tronçons seulement ont été construits : Hanoï - Vinh (1900-1905), Tourane (Danang)- Hue - Quangtri

³² Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient, Histoire de la banque de l'Indochine 1875-1975*, Fayard, Paris,

(1902-1908), Saigon –Khanhhoa - Langbian ³³(1901-1913) . À partir de 1928, le travail s'est concentré sur la dernière section du projet, la ligne Khanhhoa – Tourane, terminé en 1936.

Longueur approximative des tronçons

Désignation des lignes	Longueur approximative
Haiphong – Hanoï – Lao-kay	383 km
Hanoï – Vinh	326 km
Tourane – Hué et Quang-tri	175 km
Saigon – Khanhhoa – Langbiang	650 km
Mytho – Vinhlong – Cantho	93 km
Total	1 627 km

Pour réaliser ce projet, le gouvernement français a autorisé l'administration indochinoise à souscrire un emprunt de 200 millions de francs à la Banque d'Indochine³⁴. Cet emprunt colonial d'une valeur totale de 200 millions de francs devait être remboursé (fonds et intérêt) par le budget général³⁵ (qui se composait de l'impôt direct, de l'impôt foncier et essentiellement d'impôts indirects : impôt sur l'opium, l'alcool et le sel).

De 1898 à 1931, 2 389 km de chemins de fer ont été ainsi construits en Indochine, la plus grande partie se situant sur le territoire vietnamien. En 1939, le réseau de chemin de fer indochinois comptait 2 908 km. La pièce maîtresse du réseau était le « transindochinois » qui reliait les deux grands deltas du nord et du sud et la frontière chinoise avec la région de Siam à l'ouest de Phnom-Penh. Hanoï et Saigon ont été ainsi finalement reliées à travers un parcours de près de 1800 km. La construction de cette voie s' était révélée dispendieuse, plus particulièrement

1990, p. 341.

³³ Phung Huu Phu (rédacteur en chef), *l'histoire du chemin de fer du Vietnam*, Hanoi, 1994, p. 23, 26, 27.

³⁴ *Ibid.*, p. 19.

³⁵ Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaire. La banque de l'Indochine sous la IIIe république*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1993, p. 196.

à la hauteur de la côte annamite. La nature accidentée de cette région avait en effet nécessité des travaux gigantesques. Tour à tour en remblais ou en déblais, la ligne du « transindochinois » avait provoqué le percement de multiples tunnels; la seule traversée du « Col des Nuages » en avait exigé quinze dont plusieurs passaient à 200 mètres d'altitude. D'après Jean-Pierre Aumiphin :

Au-delà du programme de Paul Doumer, il semble que le rythme de développement ferroviaire en Indochine répond à deux soucis majeurs : permettre l'emploi des disponibilités existantes sur le marché français des capitaux et des produits sidérurgiques, qui furent grandes jusqu'en 1914 d'une part et apaiser les préoccupations stratégiques des pouvoirs publics pour qui l'objectif était de drainer vers l'Indochine le plus possible du trafic de la Chine du sud³⁶.

3.2 Les ponts

Tout le réseau routier indochinois était doté de ponts métalliques ou en ciment armé. Le nombre de ces ouvrages était considérable. Le plus puissant ouvrage d'art du réseau indochinois proprement dit est sans doute « le pont Doumer » à Hanoi (aujourd'hui les Vietnamiens l'appellent le pont Long Bien). Il enjambe le fleuve Rouge par dix-neuf travées d'une longueur totale de 1682 m, et se prolonge par un viaduc de maçonnerie de plus de 800 m, ce qui porte l'ensemble à une longueur totale de 2,5 km. Paul Doumer a raconté : « je posais la première pierre du pont d'Hanoï, au mois de septembre 1898 »³⁷. Ce pont gigantesque a été achevé en trois ans. Jusqu'en 1922, le pont Doumer n'était utilisé que pour le passage du chemin de fer. A partir de cette date, les travaux d'élargissement du pont permettaient l'établissement de deux voies charretières. En 1924, l'exécution de cet ouvrage d'art mettait en communication permanente les deux rives du fleuve pour le passage des piétons et des véhicules de toutes sortes.

À Hué, en Annam, on a construit le pont de Trangtien. Ce dernier enjambait la Rivière de Parfum. Il n'était pas destiné à permettre le passage au chemin de fer. Il reliait la citadelle, qui comprenait le palais royal et les administration annamites de l'époque, l'une et l'autre situées sur la rive gauche, à la ville française et à la route de Tourane (Danang), sur la rive droite. Sa

³⁶ Aumiphin, *op. cit.*, p. 111.

³⁷ Doumer, *op.cit.*, p. 338.

longueur n'est que de 400 mètres, la profondeur de fondation des piles n'a pas dépassé 20 mètres et il n'a à supporter que le poids des voitures et des piétons. C'est la société française du Creusot qui a assumé sa construction.

Le pont de Binhloi a été construit en 1897, sur la rivière de Saigon, au sud du Vietnam pour donner passage à la route de Saigon à Bienhoa et éventuellement à un tramway à vapeur. La construction du chemin de fer reliant la Cochinchine à l'Annam a fait modifier le plan primitif et renforcer l'ouvrage pour lui permettre de supporter la voie ferrée et le poids des trains. Bien que des difficultés inattendues aient été rencontrées dans le fonçage des piles, dont certaines ont dû être descendues jusqu'à 31 mètres au-dessous de l'étiage, le pont de Binhloi, construit par la société de Levallois-Perret, a été achevé et inauguré au mois de février 1902. Le pont de Binhloi comporte six travées métalliques, dont une travée tournante de 40 mètres qui laisse libre la circulation libre des bateaux.

3.3 Les routes

Le réseau routier de l'Indochine a été construit et développé de plus en plus à partir du programme de 1898 de Paul Doumer. Dans les années vingt du XXe siècle il se présentait comme suit ³⁸:

Situation du réseau routier indochinois en 1925 (en kilomètres)

Les pays	Routes coloniales		Routes locales	
	Longueur totale	Longueur empierrée	Longueur totale	Longueur empierrée
Annam	2781	1952	5421	1288

³⁸ Aumiphin, *op. cit.*, p.113.

Cochinchine	918	786	1214	841
Tonkin	2144	1079	5550	1728
Laos	1804	548	1989	236
Cambodge	1523	1069	2995	931

En 1928, il y avait en Indochine environ 10.000 kilomètres de routes empierrées et terrassées pour un parc de 18.700 automobiles³⁹. En 1934 le réseau routier de l'Indochine comptait près de 33 600 kilomètres de routes dont 15 300 kilomètres environ étaient empierrées et 18 500 km terrassées et donc, praticables aux automobiles la plus grande partie de l'année. A cela il faut ajouter 8 500 kilomètres de pistes praticables pour les véhicules en saison sèche seulement. Au 31 décembre 1934, plus de 2 000 kilomètres de routes coloniales étaient cylindrées et asphaltées, 1.975 kilomètres étaient terrassées, 4.720 kilomètres empierrées étaient praticables pour les automobiles pendant plus de six mois de l'année⁴⁰

3.4 Les ports

Au XVIIe siècle, les échanges commerciaux entre l'Europe et l'Indochine s'effectuaient dans les ports suivants : Faifo (Hoian), Tourane (Danang), Hiennam, Kecho (Hanoi) etc. Accessibles aux petits vaisseaux du XVIIe siècle, ces ports ne l'étaient plus aux grands navires du XIXe siècle. Ils manquaient de toutes les installations techniques et économiques (docks, jetées, entrepôts, magasins, ateliers, etc.) qui permettaient normalement aux ports maritimes de remplir leur rôle. La présence française devait créer de nouveaux ports afin de faciliter le commerce maritime.

Elle a créé ou aménagé deux grands ports maritimes en rivière (Saïgon et Haiphong), deux ports en eau profonde (Hongai, Tourane) et un certain nombre de ports côtiers secondaires

³⁹ Meuleau, *op. cit.*, p. 336.

⁴⁰ Aumiphin, *op. cit.*, p. 113.

fréquentés par la navigation de cabotage (Benthuy, Quinhon, Nhatrang, Phanrang, Phanthiet en Annam; Hatien en Cochinchine, Kep et Réam au Cambodge). Mais les ports de Saigon et d'Haiphong ont été les plus importants.

Ouvert au trafic en 1860, le port de Saigon (dénommée Giadinh) n'avait rien à l'origine d'un port maritime. En l'espace de 80 ans, Saigon était devenu le premier port de l'Indochine et « le septième port français par son trafic »⁴¹. Le nombre des navires entrés et sortis fut au cours de l'année 1932 de 1202, totalisant un tonnage de 5.115.000 tonneaux ayant transporté 1.647.000 tonnes. Pendant l'année 1933, le nombre des navires entrés et sortis fut de 1199, d'un tonnage de 5.341.000 tonneaux ayant transporté 1.642.000 tonnes⁴².

Haiphong occupait la deuxième place dans la navigation au long cours. En 1872, ce n'était qu'un petit village de pêcheurs. Fondé au début de la conquête du Tonkin, ce port était une base de ravitaillement du Corps expéditionnaire. À partir de 1896, le port d'Haiphong devint de plus en plus important au Vietnam. Le nombre croissant des bateaux qui fréquentaient ce port, leur tonnage et, par suite, leur tirant d'eau grandissant obligeaient à en rendre l'accès plus facile et à y développer des installations plus appropriées :

Avec le réseau ferré de quinze cents kilomètres qui aboutit à Haiphong, les besoins et les exigences de la marine marchande seront plus impérieux chaque jour. Des études laborieuses furent faites, et un projet de grands travaux, qui reportait l'entrée du port en baie d'Halong à l'aide d'un canal à grande section , fut adopté à la fin de 1901. Malgré le prix élevé de cette œuvre considérable, il est indispensable de l'exécuter. Les ressources de l'Indochine permettent heureusement d'y faire face⁴³.

D'importants travaux publics ont été exécutés. En plus des chemins de fer, des ponts, des ports importants indiqués ci-dessus, on peut noter par exemple les autres travaux hydrauliques et la construction d'aéroports. Ces ouvrages étaient les bases nécessaires pour développer l'économie en général et l'industrie en Indochine.

⁴¹ *Ibid.*, p. 116.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Doumer, *op. cit.*, p. 352.

L'Indochine en général, et particulièrement le Vietnam était une colonie d'exploitation avant d'être une colonie de population pour le colonialisme français. Le capital français s'est concentré sur l'exploitation des produits de l'agriculture, surtout en Cochinchine, et des matières premières au Laos et surtout au Tonkin. Pour maintenir et prolonger sa domination, le gouvernement français a dû construire les infrastructures nécessaires, les chemins de fer, routes, ponts, ports... établissant des liens entre des pays jusqu'alors isolés les uns des autres par les conditions géographiques, politiques et économiques. Ces infrastructures avaient pour but de rendre possible le transport des marchandises exportées et importées, et constituaient la base pour la pénétration des capitaux français qui voulaient faire des affaires dans les différents domaines possibles. Les buts de la domination française et ceux des intérêts économiques de la métropole se rejoignaient et influençaient la politique à l'égard de l'industrialisation de la colonie pour la période allant de 1897 à 1945. Il s'agissait d'établir uniquement l'industrie minière, des industries de transformation et quelques branches de l'industrie lourde, concentrées principalement au Tonkin et en Cochinchine.

Pour s'assurer de la rentabilité de ces opérations, il fallait fonder certaines branches industrielles. Le gouvernement français en Indochine avait besoin de ciment pour construire les ponts, les ports, les bâtiments, etc. Les capitaux français ont résolu ce problème en construisant la cimenterie de Haiphong qui a donné naissance à l'industrie du ciment en Indochine. Par ailleurs, l'industrie de l'alcool avait pour origine la politique monopolistique de l'alcool, de l'opium et du sel de l'administration française dans cette colonie.

Au-delà des considérations purement économiques et de la recherche de sources de bénéfices pour les capitaux français, on peut dire que l'industrie indochinoise est née de la politique de l'industrie coloniale et s'adaptait à la politique de domination en Indochine. Le développement de l'industrie coloniale était soumis à des conditions particulières. Elle ne devait pas concurrencer les secteurs correspondants de la métropole mais plutôt servir à étendre l'influence de ces derniers. En dépit de ces limites, la construction d'une infrastructure comprenant des chemins de

fer, des routes, des ponts et des ports entraînait la naissance d'une industrie indochinoise comme celle de la cimenterie et celle de réparation et d'assemblage mécanique. Cette industrie naissante était encore restreinte et archaïque mais devait servir de base au développement industriel ultérieur du Vietnam.

Chapitre 2

L'INDUSTRIE MINIÈRE EN INDOCHINE

L'industrie minière était la plus grande industrie en Indochine et avait une relation très étroite avec les autres industries. Elle s'étendait du Laos au Vietnam, et surtout au Tonkin. L'industrie minière comportait les caractères fondamentaux du développement industriel du capitalisme français en Indochine.

1. Le cadre juridique des investissements dans le domaine minier

De temps immémorial, les Indochinois et surtout les Chinois ont extrait du charbon et des minerais du sol de l'Indochine. Mais, la production de ces exploitations indochinoises et chinoises était très faible. On peut dire que l'industrie minière indochinoise était une création française au début du XXe siècle.

Les décrets du Président français du 16 octobre 1888, du 25 février 1897, du 20 janvier 1912 et du 29 mai 1931 ont encouragé les investissements des capitaux français dans le domaine minier en Indochine.

À partir de 1910, l'organisation des sociétés minières et métallurgiques commençait à se dessiner. Les décrets du 20 janvier 1912 et du 24 décembre 1913 ont marqué le début d'une organisation légale des mines : "Ne peuvent être propriétaires, possesseurs ou exploitants de concessions de mines que les nationaux, sujets ou protégés français ou les sociétés constituées conformément à la loi française dont le siège est soit en France soit dans les colonies françaises et dont les administrateurs sont en majorité, nationaux, sujets ou protégés français"⁴⁴.

⁴⁴ A. Touzet, *L'économie indochinoise et la grande crise universelle*, 1934, p.79. Cité par Jean-Pierre Aumiphin, *op.cit.*, p.151.

C'était sur le principe de «la mine à l'inventeur » qu'était fondé le droit minier en Indochine (décret du 20 janvier 1912) :

Toute personne, munie d'une autorisation personnelle, peut s'assurer le droit exclusif de faire des recherches dans un carré, aux côtés de 3 kilomètres orientés Nord-sud et Est-ouest, dont le centre est choisi à son gré. Ce permis, valable trois ans, peut être transformé en concession perpétuelle par l'accomplissement de certaines formalités juridiques et fiscales; le demandeur n'a même pas besoin de justifier d'une possibilité technique ou financière d'exploitation, un régime spécial a été institué cependant pour l'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux, qui ne peut être concédée que par voie d'adjudication publique⁴⁵.

Avant 1888, le gouvernement français en Indochine avait donné le permis de concession à Jean Dupuis pour l'exploitation de la mine de Kê Bào (Tonkin) dans le but de rembourser les dépenses qu'il avait faites en 1873. Jean Dupuis, un commerçant d'armes français, a été le premier à découvrir le chemin de la Rivière Rouge, au Tonkin, à Yunnan, au sud de la Chine, où il avait vendu 7000 fusils et 30 canons pour recevoir 600 tonnes d'étain, en 1873⁴⁶. Il a contribué ainsi à la conquête coloniale française du Tonkin en 1873 avec le Français Francis Garnier. D'après son permis de concession, Jean Dupuis pourrait coopérer pour exploiter des mines avec un étranger, mais s'il constituait une société, celle-ci devait obligatoirement «être composée, ainsi que son conseil d'administration, uniquement de Français». Selon le décret du 20 janvier 1912, la propriété est réservée à l'inventeur :

Seuls, toutefois, peuvent prendre des permis de recherche minière et être concessionnaires de mines français, sujets ou protégés français, ou les sociétés satisfaisant à certaines conditions de nationalité française (les étrangers peuvent être habilités à prendre des permis de recherches, mais doivent céder à des personnes autorisées leur droits à l'obtention d'une concession) qui ont reçu du Chef de l'administration locale l'autorisation personnelle d'acquérir des droits miniers dans le pays sur lequel s'exerce son autorité.⁴⁷

⁴⁵ Charles Robequain, *L'évolution économique de l'Indochine française*, Hartmann, Paris, 1939, p. 279.

⁴⁶ Philippe Héduy, *Histoire de l'Indochine, la perte de l'empire 1624-1954*, Albin Michel, Paris, 1998, p. 206, 211.

⁴⁷ Association des mines du Tonkin, *L'industrie minière indochinoise en 1933*, imprimerie d'Extrême-Orient – 1933, Hanoi, p. 21.

2. Le processus de l'exploitation minière et la croissance des sociétés minières françaises

2.1 *L'augmentation de permis de concessions et l'exploitation minière*

Depuis la fin du XIXe siècle, les Français prospectaient et commençaient peu à peu l'exploitation des mines. En 1899, G. Saillad avait trouvé la mine d'étain de Caobang, sur laquelle Chamoin, ingénieur de métallurgie (1901) a fait ensuite des recherches. La Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine a commencé par trouver une mine de fer à Thainguyen et d'autres à Caobang , Nghean, Huongkhe; la mine de cuivre à côté de la Rivière Sôngdà, Thanhhoa et la mine de manganèse à Thainguyen et nord du Nghean. En 1902, un Français a trouvé également des mines d'or à Hoabinh et Bongmieu (Quangnam). Faussemagne a découvert enfin la marbrière à Haiphong et Guillaume celle de marbre rouge à Thanhhoa, etc.

Pendant les 10 premières années du XXe siècle, les Français ont produit :

- 3.062.400 tonnes de houille;
- 137,5 tonnes de minerais d'étain du haut de Tonkin;
- 35.718 tonnes de minerais de zinc;
- 386,7kilogrammes d'or (Tonkin :2,1kg et Bongmieu 384,6kg);
- 310 tonnes d'antimoine⁴⁸.

Durant la période 1913-1919, l'exploitation minière en Indochine ne fut pas influencée par le déroulement de la Première Guerre mondiale; au contraire, la recherche et l'exploitation minière ont augmenté.

Pendant la période 1910-1919, la production de charbon, de métaux et d'autres minerais s'élevait à :

⁴⁸ L'industrie minière indochinoise en 1933 et l'industrie minière et chimique de l'Indochine en 1939 :Tableau récapitulatif des extractions et tableau récapitulatif des productions... Cité par Pham dinh Tan., *op.cit*, p.116.

- Houille anthracite : ... 5.476.400 tonnes
 - Houille : 125.400 tonnes
 - Coke : 67.000 tonnes
 - Houille grasse : 84.200 tonnes
Total : 5.753.000 tonnes

- Étain du Haut-Tonkin : 808,8 tonnes
 - Wolfram du Haut- Tonkin : ... 1.566,6 tonnes
 - Minerais d'étain : 322,196 tonnes
 - Or de Bongmieu : 801,3 kg
 - Minerais de fer : 5.800,0 tonnes
 - Fer : 2.908,0 tonnes
 - Antimoine : 4.650,0 tonnes
 - Phosphate : 4100,0 tonnes⁴⁹

Pendant deux ans (1910-1911), les Français ont exploité encore 1100 tonnes de minerais de cuivre et 3,05 tonnes de minerais d'uranium 12%.

Le nombre des ouvriers employés dans les mines a passé de 4000 en 1904 à 9.000 en 1908 puis 12.000 en 1913⁵⁰.

Après la Première guerre mondiale, les capitaux français ont augmenté leur investissement en Indochine. Il y eut alors la période «de fièvre de mine ». Pendant dix ans de 1919 à 1929, le nombre des permis de recherche minière augmenta très rapidement ⁵¹.

⁴⁹ Pham, *op. cit.*, p.118.

⁵⁰ Robequain, *op. cit.*, p. 280.

⁵¹ Résumé statistique relatif aux années 1913 à 1940, p.9. Cité par Cao van Bien. *L'industrie charbonnage du Vietnam, 1888-1945*, Hanoi, 1998, p. 117.

Années	Nombre de permis
1919	706
1920	673
1921	782
1922	948
1923	1297
1924	1375
1925	1923
1926	3454
1927	4776
1928	8185
1929	17.685

Ces chiffres correspondent aux données présentées par Charles Robequain qui ajoute: « Le nombre des permis en vigueur qui n'était que de 257 en 1914, de 1923 en 1926, s'élevait à 17.685 en 1930; mais en 1930 la fièvre, la « minite » était déjà tombée ; au 1^{er} janvier 1938, 1356 permis de recherches seulement demeuraient valables »⁵².

Sur dix ans, de 1920 à 1929, le tableau suivant permet de comparer les évolutions du nombre des permis, du nombre des concessions, de leur superficie, de la quantités de la houille produite et du nombre d'ouvriers comme dans le tableau suivant ⁵³:

⁵² Robequain, *op. cit.*, p. 280.

⁵³ Pham, *op. cit.*, p. 119.

Années	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Nombre des permis	673	782	948	1297	1375	1923	3454	4776	8185	17685
Concessions	224	236	251	266	287	311	322	350	320	352
Superficie en 1000 hectares	200	207	217	227	239	253	261	277	261	281
Quantité de houille en milliers de tonnes	700	921	990	1057	1235	1363	1290	1486	1967	1972
Ouvriers de la houille	9800	12800	15900	15908	21481	25612	25532	29580	41500	38000

La production minière (des années 1920-1929) était estimée:

- Houille :12.979.700 tonnes
- Étain du Tonkin :3.354 tonnes
- Wolfram :968,6 tonnes
- Minerai de zinc :382.294 tonnes
- Or du Tonkin :50,5 kg
- Or de Bongmieu :0
- Minerai de fer :2.211 tonnes

La crise économique de 1930-1931 a frappé l'exploitation minière. La valeur des mines est tombée de 18 millions en piastres indochinoises en 1929 à 13 millions en 1931. En même temps, le nombre d'ouvriers miniers est tombé de 56.000 à 32.000.

Pendant la période de 1930 à 1939, avant la Deuxième Guerre mondiale, les grandes sociétés minières ayant de grands capitaux ont été capables de produire plus que les autres sociétés. Le nombre des permis et des concessions, les superficies, les quantités de houille et le nombre d'ouvriers ont changé comme suit ⁵⁴:

⁵⁴ *Ibid.*, p. 119.

Années	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Nombre des permis	16786	13099	1973	1317	937	906	1000	1356	1620	1631
Concessions	420	536	572	563	556	500	402	355	339	339
Superficie en 1000 hectares	330	416	428,7	4234	413,9	365,2	281,5	352,4	235,6	234,6
Quantité de houille en milliers de tonnes	1955	1726,5	1713	1591	1592	1775	2186	2308	2335	2615
Ouvriers de houille	38.000	30.420	?	29780	30.000	34.000	37.205	40.580	43.680	42.550

La production de houille, de métaux et d'autres produits miniers a atteint les chiffres suivants:

- Houille :19.544.700 tonnes
- Étain du Haut-Tonkin :4.793,3 tonnes
- Wolfram :2.345,9 tonnes
- Minerai de zinc :150.408 tonnes
- L'or du Tonkin :74,9 kg

En 1940, le Japon a commencé à occuper peu à peu le Vietnam. La France a dû lui céder une partie de ses intérêts en Indochine. Le gouvernement de Vichy a été obligé de signer un accord (les 30 et 31 août 1940 à Tokyo) pour tisser des liens économiques particuliers entre le Japon et l'Indochine (le Japon absorberait les produits miniers et les produits agricoles indochinois et lui fournirait en retour 100.000 tonnes d'hydrocarbures, 100.000 tonnes de produits chimiques et métallurgiques)⁵⁵. À partir de ce moment-là, la production de l'industrie minière française diminuait de plus en plus.

⁵⁵ Meuleau, *op.cit.*, p. 416.

Pendant près de 50 ans, de 1890 à 1939, les intérêts français ont exploité une grande quantité de houille et d'autres produits miniers suivants⁵⁶ :

- Houille : 42.779.000 tonnes
- Étain du Haut-Tonkin :9.273,6 tonnes
- Wolfram du Haut-Tonkin : 5.106,9 tonnes
- Minerai de zinc :385,424 tonnes
- L'or du Tonkin et Bongmieu : 2.283 kg
- Minerais de manganèse :327.987 tonnes
- Antimoine :6.303 tonnes
- Phosphate :189.086 tonnes

2.2 Les sociétés françaises

Pendant 40 ans, à partir de la fondation de la Société française des charbonnages du Tonkin (1888) et jusqu'à la fondation de la Compagnie des chromes et nickel de l'Indochine en 1928, il y a eu dix sociétés d'exploitation du charbon, sept sociétés d'exploitation des mines d'étain et environ cinq sociétés d'exploitation dans d'autres domaines miniers .

Dans le domaine houiller:

- Société française des charbonnages du Tonkin, (SFCT);
- Société des charbonnages du Dongtrieu;
- Société française des charbonnages d'Halong et Dongtrieu;
- Société anonyme Panier;
- Société Beaugeraud;
- Société des charbonnages de Ninhbinh;
- Société indochinoise des charbonnages et des mines métalliques;

⁵⁶ Pham, *op.cit.*, p.123-124.

- Société anonyme des charbonnages de Tuyenquang;
- Société des anthracites du Tonkin, (SAT jusqu'en 1933, elle était une partie de la SFCT)
- Société du Domaine de Kébao (jusqu'en 1933, elle était une partie de la SFCT)

Dans le domaine de la mine d'étain:

- Société des étains et de wolfram du Tonkin;
- Société des étains du Cammon (Laos);
- Société des mines d'étain du Haut-Tonkin;
- Société d'études et d'exploitation minière de l'Indochine;
- Société des étains de l'Indochine;
- Mine de Trangda (province de Tuyenquang);
- La compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient fut fondée par les trois sociétés : la Société des étains et des wolfram du Tonkin, la Société des étains du Cammon (Laos) et la Société des mines d'Étain du Haut-Tonkin

Dans les autres domaines miniers:

- Société minière et métallurgique de l'Indochine;
- Société d'exploitation minière et agriculture;
- Société nouvelle des phosphates du Tonkin;
- Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques
- Compagnie des chromes et Nickel de l'Indochine (fondée en 1928);

Il y avait dix sociétés dans le domaine houiller, mais on parle seulement des deux plus importantes : la société française des charbonnages du Tonkin et la société des charbonnages du Dongtrieu.

2.2.1 Société française des charbonnages du Tonkin, (SFCT)

Fondée le 4 avril 1888, ayant son siège social à Paris, la SFCT était, en Indochine la plus grande société dans l'industrie en général et dans l'industrie minière en particulier.

Cette Société a exploité les affleurements de charbon de la baie d'Halong, que les Vietnamiens et surtout les Chinois avaient exploités depuis 1865.

En 1884, Bavier Chauffour a reçu du gouvernement vietnamien, pour une somme d'argent de 100.000 piastres, la concession du domaine houiller de la baie d'Halong. Cette concession a été confirmée par la Résidence générale au Tonkin le 5 août 1887. Il fut chargé de constituer une Société d'exploitation : La société française de charbonnages du Tonkin ainsi créée devenait propriétaire du domaine aux conditions fixées par un contrat spécial daté du 27 avril 1888⁵⁷.

Le conseil de la SFCT se composait du président, H.Thelier; du vice-président, J. Deschamp; du vice-président honoraire, F.Monvoisin, et des administrateurs, Maxime Renaudin⁵⁸, A.Luc, C. de Monplanet, F. de Carrène, R. Thoumyre⁵⁹, H. de Monplanet, R. Fernant, H. Girot, et Thion de la Chaume⁶⁰.

La Société exploitait une superficie de 22.000 hectares, riche en houille, bénéficiant de conditions d'exploitation favorables et d'une circulation commode dans le nord-est du Tonkin.

L'année 1920 fut une année importante dans le développement du capital social de la Société. Cette année même, son administrateur, Thion de la Chaume devint le président de la Banque de l'Indochine. Pendant environ 30 ans, du début de 1888 jusqu'en 1920, la Société a doublé son capital social initial (4.000.000 francs); ensuite, de 1920 à 1939, pendant environ 20

⁵⁷ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 89.

⁵⁸ Maxime Renaudin était aussi membre du conseil d'administration de la Banque de l'Indochine.

⁵⁹ R.Thoumyre, membre de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine, de la Société des chaux hydrauliques du Longtho.

⁶⁰ Thion de la Chaume, directeur de la Banque de l'Indochine en avril 1920.

ans, son capital social a augmenté plus de 12,5 fois (100.064.000 francs). Le changement et le développement de son capital sont reflétés par le tableau suivant⁶¹:

Années	Capitaux
- À l'origine	4.000.000francs
- 1896	6.000.000 francs
- Début 1898	3.000.000 francs
- Fin 1898	4.000.000 francs
- 1920	8.000.000 francs
- 1922	16.000.000 francs
- 1928	38.400.000 francs
- 1933	39.925.000 francs
- 1936	48.412.750 francs
- 1937	59.170.750 francs
- Février 1939	85.769.250 francs
- Septembre 1939	100.064.000 francs

Avec l'augmentation de son capital social ci-dessus, le nombre d'ouvriers de la S.F.C.T a aussi augmenté entre 1923 et 1933. Le nombre des Européens employés par la Société était d'environ 150, et celui des ouvriers asiatiques a varié de 8.000 à 25.000. Ce fait est représenté dans le tableau suivant⁶² :

Années	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1 ^{er} 1933
Européens	120	155	161	161	179	205	180	177	160	146	124

⁶¹ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques. *Répertoire des sociétés anonymes de l'Indochine*. Hanoi, I.D.E.O, 1944, p. 8.

⁶² Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 93.

Asiatiques	8200	16400	17400	20000	25000	27000	23000	22000	19000	18000	16900
------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Selon les annuaires statistiques, c'est en 1939 que le nombre d'ouvriers dans le domaine minier fut le plus important. Il y en avait alors 55.000; trois compagnies : la Société française des charbonnages du Tonkin, la Société des charbonnages du Dongtrieu et la Société d'étain et wolfram du Tonkin employaient 37.803 ouvriers (69% du total). À elle seule, la Société française des charbonnages du Tonkin totalisait 29.315 ouvriers, soit environ 53% du total⁶³.

L'augmentation de son capital social et du nombre de ses ouvriers entraînaient l'augmentation de sa production. Les gisements de Halam, Hatou et Campha, au sud du Quang yen, et ceux de Mong-dzuong, Ngahai, Harang, Monplanet et Port Courbet, au nord du Quangyen, ont augmenté considérablement leur production entre 1923 et 1931. La Société a vendu environ 1/3 de ses charbons en Indochine et environ 2/3 à l'étranger. La production et les ventes de charbon (en milliers de tonnes) de la S.F.C.T pour cette période sont présentées dans le tableau suivant⁶⁴ :

Années	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1 ^{re} 1933
Production	798,0	859,0	910,0	855,0	1028,8	1436,5	1335,7	1249,9	1147,0	1116,5	515,8
Vente en Indochine	261,8	343,2	336,3	310,8	275,4	275,2	293,3	295,7	233,4	213,1	69,3
Exportation	514,0	450,3	373,0	530,4	687,9	786,2	966,6	886,3	802,2	740,0	401,8

L'exportation du charbon a presque doublé de 1923 à 1929, avant la crise économique mondiale de 1929-1933. Les pays achetant du charbon de la Société étaient le Japon, la Chine,

⁶³ L'industrie minérale et chimique de l'Indochine en 1945, p.47, 64. Cité par Pham Dinh Tan, *op.cit.*, p.126, 127.

⁶⁴ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 94,95.

Hongkong, les États-Unis, le Canada, la France, la Siam et Singapour⁶⁵. La quantité de charbon de la Société vendue en Indochine pendant 10 ans, de 1923 à 1932 a été d'environ 2.844.000 tonnes.

La production de la Société occupait une place prépondérante dans la production de charbon en Indochine. En 1937, la production de la Société des charbonnages du Tonkin atteignait 1.638.000 tonnes, soit 71% de la production totale de l'Indochine. Pour l'ensemble des deux sociétés principales, Charbonnages du Tonkin et Dongtrieu, ce pourcentage atteignait 92%⁶⁶. Par l'importance de sa production, la SFCT «se classait au douzième rang des grands charbonnages français»⁶⁷.

La Société des charbonnages du Tonkin et celle du Dongtrieu utilisaient des machines pour extraire du charbon dans le bassin de Quangyen et possédait un système de transport par chemin de fer, un système de lavage du charbon, des installations portuaires et d'autres équipements décrits comme suit par Charles Robequain:

Ces entreprises ont commencé à pratiquer l'abattage mécanique au moyen de marteaux perforateurs et piqueurs, et même de haveuses (...)

Les installations extérieures du bassin de Quangyen sont souvent pourvues d'un outillage perfectionné. Des voies ferrées de 0m60 ou de 1 mètre relient les gisements aux ports d'embarquement. Ceux-ci, pour les charbonnages de Dongtrieu, sont situés sur le rivièrè Da Bach, cours d'eau longeant le versant méridional de la chaîne de Maokhe : le principal est Port-Redon, où aboutit une ligne longue de 20 kilomètres, remontant vers le Nord jusqu'aux exploitations de cette chaîne centrale; les bateaux calant 8 mètres peuvent arriver jusqu'à port Redon, où ils sont chargés par l'intermédiaire de chalands. Quant aux charbons de la zone orientale, sauf ceux de Kébao qui disposent de Port Wallut, ils sont évacués par deux ports situés sur le golfe même, celui déjà ancien de Hongay, et celui de Campha, de création récente, et accessible aux navires de 9 mètres de tirant d'eau. Ces ports munis de quais et de grues : le quai de Campha est même équipé de quatre portiques mus électriquement et pouvant charger au total, sur deux navires à la fois 500 tonnes l'heure. Les ateliers de criblage et de laverie ont été sans cesse agrandis et améliorés. Des fabriques

⁶⁵ *Ibid.*, p. 95.

⁶⁶ Robequain, *op.cit.*, p.286.

⁶⁷ *Notes documentaires et études*, N0. 998, Paris, 1948, p. 14.

d'agglomérés briquettes et boulets- permettent le mélange du produit local avec la houille grasse et le brai importés du Japon : la principale est celle de Hongay. Une centrale thermique de 4.000 kilowatts est reliée par une ligne à haute tension à Hongay, Hatu, Campha, d'où l'électricité est distribuée dans les réseaux secondaires des charbonnages du Tonkin. Les charbonnages de Dongtrieu ont également leur centrale à Uongbi, au nord de port Redon⁶⁸.

Grâce à l'augmentation de son capital social et de l'effectif de ses ouvriers, grâce à sa machinerie et à ses équipements de divers types, la S.F.C.T a récolté les plus hauts bénéfices. Ses bénéfices nets augmentaient d'année en année (sauf durant les années de crise économique mondiale 1929-1933). On peut estimer que ses bénéfices après amortissement représentaient un taux de profit de 62,8% par rapport au capital en 1906, de 84,6% en 1913⁶⁹, de 139,4% en 1919 (profit maximum), de 64,36% en 1929, de 56,30% en 1930, de 51,13% en 1931-1932, de 28,58% en 1933 (diminution pendant la crise économique) et est passé de 53,99% en 1937 à 45,71% au début 1939 et à 39,18% en septembre 1939.

Bénéfices de la S.F.C.T⁷⁰

Années	Bénéfices bruts (en milliers de francs)	Bénéfices après l'amortissement (en milliers de francs)
1919	13.129	5.576
1920	17.601	8.886
1921	21.507	9.777
1922	23.840	14.222
1923	17.201	28.979
1924	32.326	17.454
1925	36.264	17.454
1926	57.305	20.737
1927	41.975	20.841
1928	41.020	16.762

⁶⁸ Robequain, *op.cit.*, p. 285-286.

⁶⁹ Meuleau, *op.cit.*, p. 342.

⁷⁰ Cao Van Bien., *l'industrie de charbonnage du Vietnam, période 1888-1945*. Hanoi, 1998, p. 64- 65.

1929	36.742	24.718
1930	33.386	21.622
1931	32.718	19.717
1932	24.718	19.717
1933	24.257	11.412
1934		
1935		
1936		
1937		26.138
1938		37.275
1939		39.206

Les bénéfices de toutes les compagnies françaises en Indochine en 1937 étaient de 60.129.900 francs, ceux de la SFCT avec 26.138.237 francs, représentant environ 59% du total.

Pendant la crise économique de 1929-1933, la production et les bénéfices de la S.F.C.T ont diminué. Le salaire de ses mineurs a baissé de 0,71 piastre en 1930 à 0,59 en 1931, 0,49 en 1932 et à 0,45 en 1933 (diminution de 49% en quatre ans), celui de ses manœuvres a diminué de 0,35 en 1930 à 0,28 en 1933 (diminution de 8% en quatre ans)⁷¹.

La S.F.C.T était donc la plus importante société de charbonnages en Indochine. Ses capitaux sociaux, ses ouvriers, sa production, ses bénéfices...surpassaient ceux des autres sociétés de charbonnage indochinoises. Les succès de la Société lui avaient permis d'absorber d'autres entreprises, comme celle des Anthracites du Tonkin en 1933 et celle du Domaine de Kébao, aussi en 1933.

⁷¹ *Bulletin économique de l'Indochine* (Janvier-février 1934), p.853. Cité par Huynh van Phuong, *La piastre et la classe ouvrière*, Saigon, 1934, p. 14.

2.2.2 Société des charbonnages du Dongtrieu

Vingt-huit ans après la naissance et le commencement des activités de la SFCT, la Société des charbonnages du Dongtrieu fut fondée le 18 avril 1916; son objet était l'exploitation des mines ou carrières et les opérations industrielles et commerciales annexes; en particulier l'exploitation de gisements houillers situés dans le bassin du Dongtrieu (provinces de Quangyen et Haiduong du Tonkin). Son conseil d'administration se composait du président, M.P. Blanchard de la Brosse; des administrateurs, Ch. Lannegrace, G. Varrenne, P. Girod, Willy de Redon, P.C. Bastid et Jacques Ginisty⁷².

Son capital social était à l'origine de 2.500.000 francs. Il a augmenté rapidement pour atteindre 59.500.000 francs en 1942, comme le montre le tableau suivant:

Le développement de son capital social⁷³

Date de l'émission	Montant de l'émission	Nature, nombre, valeur nominale et prix d'émission des actions
18-4-1916	2.500.000 francs	25.000 actions dont 19.200 actions d'apport à De Redon, de Colombier, Robert et Flambeau, apporteurs des concessions Clotilde – Louise, Berthe et Françoise et 5.800 actions payables en espèces et émises au pair
19 – 9- 1920	2.500.000 francs	25.000 actions d'une valeur nominale de 100 francs, payables en espèces et émises au pair
4 – 10-1922	3.000.000 francs	30.000 actions d'apport, d'une valeur nominale de 100 F, attribuées aux apporteurs des concessions Saladin, Adrien, Ferdinand, Pierre, Espoir et Désespoir
29-3-1927	20.000.000 francs	200.000 actions d'une valeur nominale de 100 F payables en espèces et émises au pair

⁷² Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 50.

⁷³ Association des mines du Tonkin, *op. cit.*, p. 104 et Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p.49.

1941	14.000.000 francs	Par création de 140.000 actions de 100 F émises à 105 F
1942	17.500.000 francs	Par création de 175.000 actions de 100 F émises à 140 F

Fondée assez tard, la Société des charbonnages du Dongtrieu a dû acheter ou coopérer avec les propriétaires des concessions suivantes classées par ordre chronologique:

Les concessions de la Société des charbonnages du Dongtrieu⁷⁴

Nom de concession	Superficie	Date de recherche et d'exploitation
1. Clotilde Louise	2.400 hectares	11-6-1894
2. Saladin	1.080 hectares	15-2-1904
3. Espoir	2.400 hectares	04-7-1905
4. Pierre	494 hectares	23-6-1905
5. Françoise	2.400 hectares	15-5-1908
6. Berthe	2.000 hectares	18-5-1908
7. Désespoir	2.292 hectares	15-5-1912
8. Adrienne	1.100 hectares	15-9-1915
9. Ferdinand	1.247 hectares	18-2-1921

La superficie totale de ces concessions, qui se trouvent essentiellement à Uongbi (Tonkin), était de 15.413 hectares, équivalente à 70% de celle de la S.F.C.T. La société des charbonnages du Dongtrieu exploitait principalement les deux concessions: Clotilde-Louise (en vietnamien on

⁷⁴ Cao Van Bien, *op.cit.*, p.75-76.

l'appelle Vang - Danh) qui se trouvait dans la chaîne du nord de Uongbi et Espoir qui était dans celle du sud de Uongbi.

La Société exploitait quatre mines souterraines dans la concession de Clotilde-Louise et cinq dans les concessions d'Espoir, Saladin, Berthe, Adrien et Ferdinand. Dans le groupe Clotilde-Louise, la Société utilisait les outils mécaniques : 3 haveuses Sullivan à chaîne à moteur électrique de 40 chevaux; 38 marteaux perforateurs F.A.M; 6 gros perforateurs Denver à injection d'eau; 25 piqueurs F.A.M et plusieurs couloirs assimilants pour exploiter des charbons. La Société a construit un chemin de fer minier, à voie unique de 0m60, de 19 km de longueur dans le groupe Clotilde-Louise et un de 5 km dans celui de la concession Espoir pour transporter le charbon. Dans le groupe Clotilde-Louise, il y avait 35 locomotives Baldwin de 15 tonnes, 300 wagons de 10 tonnes et 50 véhicules divers (plates-formes, trucks, voitures à voyageurs, etc.). Les trains de 10 wagons en moyenne avaient une charge utile de 100 tonnes. A part ce système par chemin de fer, il y avait aussi d'autres moyens de transport par voie fluviale. Dans le groupe d'Espoir, il y avait une centrale électrique de 1000 kw construite en 1932 pour fournir l'électricité du groupe Clotilde-Louise ⁷⁵.

La Société des charbonnages du Dongtrieu avait été fondée au milieu de la Première Guerre mondiale, mais elle possédait un capital social assez important et des outillages mécaniques modernes. On peut dire que l'équipement de la Société des charbonnages du Dongtrieu était plus moderne que celui de la SFCT. Grâce aux investissements ci-dessus, la production de la Société augmenta chaque année, sauf pendant la crise économique (1931-33). On peut voir son évolution en milliers de tonnes dans le tableau ci-dessous ⁷⁶ :

⁷⁵ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 107, 108, 109.

⁷⁶ Cao van Bien, *op.cit.*, p.78,79 et Association des mines du Tonkin, *op. cit.*, p.110.

Années	Production	Années	Production
1923	57,8	1932	214,3
1924	108,9	1933	320,0
1925	140,8	1934	373,3
1926	138,1	1935	502,8
1927	133,0	1936	538,3
1928	149,6	1937	520,0
1929	200,3	1938	629,0
1930	159,4	1939	638,0
1931	153,7		

Comme pour la Société française des charbonnages du Tonkin, un tiers environ du charbon de la Société des charbonnages du Dongtrieu était vendu en Indochine (principalement au Tonkin, en Annam et en Cochinchine) tandis qu'environ deux tiers étaient destinés à l'exportation. On peut le voir (en milliers de tonnes) dans le tableau suivant⁷⁷ :

⁷⁷ Association des mines du Tonkin, *op. cit.*, p. 110.

Années	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1 ^{er} 1933
Vente en Indochine	48,8	50,4	34,0	29,7	34,0	50,0	55,0	47,0	21,0	52,4	30,1
Exportation	12,1	55,9	83,6	116,7	101,0	90,0	78,5	121,0	125,3	174,5	129,5
Total	60,9	106,3	117,6	146,4	135,0	140,0	133,5	168,0	146,3	226,9	159,6

En 1932, la Société a vendu 52.400 tonnes de charbon en Indochine (Tonkin : 41.700 tonnes, Cochinchine : 10.500 tonnes et Annam : 200 tonnes) et a exporté 174.500 tonnes dont 71.000 tonnes au Japon , 69.800 tonnes en France , 19.900 tonnes à Hongkong et 13.800 tonnes en Chine . La Société employait environ 30 employés européens et 5000 à 6000 ouvriers asiatiques.

La société française des charbonnages du Tonkin et la Société des charbonnages du Dongtrieu étaient les deux grandes sociétés dans le domaine des charbonnages en Indochine; toutes les deux exploitaient des charbons dans le bassin de Quangyen. «Le bassin de Quangyen a permis l'une des plus puissantes réalisations du capitalisme français en Indochine. Il y existe d'assez nombreux petits charbonnages, produisant quelques milliers ou quelques dizaines de milliers de tonnes, d'exploitation souvent intermittente. La plus grosse part de l'anhracite est extrait par deux grandes sociétés»⁷⁸.

2.3 Les mines métalliques

Au début du XXe siècle, les capitaux privés français s'étaient intéressés aux minerais de zinc et d'étain en Indochine. Ceux-ci constituaient une activité soutenue et rémunératrice. L'extraction fut entreprise par des sociétés plus ou moins affiliées à la Banque de l'Indochine.

Deux centres produisaient des minerais d'étain : le massif du Pia-Ouac, province de Caobang (Tonkin), qui fournissait également du wolfram ou du minerai de tungstène, et le bassin de la Nam-Patène dans le Moyen-Laos, province de Thakhet. Faible en 1913 avec seulement 44 tonnes, la production d'étain a progressé en 1922 avec 410 tonnes, pour atteindre 2416 tonnes en 1936. Les capitaux sociétaires ont contribué à cet accroissement, surtout ceux de la « Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient » (appartenant à trois sociétés : la Société des étains et de wolfram du Tonkin, la Société des étains du Cammon et la Société des mines d'étain du Haut-Tonkin), des « Mines d'étain du Haut-Tonkin », des « Étains de Pia-Ouac » (petite société créée en 1929), et des « Étains du Cammon ».

Les minerais de zinc se trouvaient dans la région comprise entre la Rivière Claire, le fleuve Rouge et la voie ferrée de Hanoi à Langson. Avant 1928, ils constituaient la plus importante richesse du sous-sol indochinois, après le charbon. À partir de cette date, le zinc a subi une sérieuse crise. En 1928 la part du zinc dans la production minière totale de l'Indochine était de 9,7% et celle de l'étain de 10,6%. En 1937, cette part était tombée à 2% pour le zinc, tandis que celle de l'étain atteignait désormais 29,5%. Très forte en 1926 avec 62.000 tonnes, la production de zinc (calamine) avait décliné en 1930 avec 38.100 tonnes, et atteignait le chiffre minimum de 11.300 tonnes en 1936. Elle était issue principalement de deux sociétés : la « Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine », fondée en 1919 et exploitant le gisement de ChoDien, et les

⁷⁸ Robequain, *op. cit.*, p. 285.

« Mines de TrangDa ». L'exploitation des minerais de zinc extraits au Tonkin s'élevait à 417 tonnes en 1913, 1289 tonnes en 1925 et 2611 tonnes en 1931. Elle subissait sa plus grave crise en 1932 année durant laquelle il n'avait été exploité que 650 tonnes. L'année 1933 marquait un relèvement important de la quantité de métal exporté : 4668 tonnes. En 1934, on notait à nouveau un recul avec 3431 tonnes exportées⁷⁹.

Quant aux autres minerais utiles, ils ne représentaient dans la production indochinoise qu'un faible appoint. Dans la province de Thanhhoa, la « Société Chrome et Nickel de l'Indochine », fondée en 1928 a produit en 1930, 1500 tonnes de fer chromé à 50% d'oxyde de chrome. En 1933, cette exploitation a cessé ses activités. L'Indochine possédait des gisements de minerais de fer d'une superficie étendue mais faiblement exploités : de teneur variable et de qualité médiocre, le fer ne constituait donc pas une exploitation régulière. Des gisements de cuivre étaient connus sur les bords de la Rivière Noire, au nord de Xieng-Khoang (Laos), sur le Haut-Mékong et sur le plateau de Cammon (Laos). L'antimoine fut exploité pendant le premier conflit mondial dans la région de Mongcai, au nord de Honggay et à Tasoi (Annam). Au 1er semestre de 1916, on a produit 703 tonnes d'antimoine dont 410 tonnes furent exportées au Japon. Le tonnage d'antimoine exporté pendant cette période était égal à celui de toute l'année 1915⁸⁰. Quant aux gisements aurifères, ils étaient nombreux en Indochine où ils avaient été exploités de tout temps par les indigènes. On pouvait également rencontrer de l'or à CaoBang (Tonkin). En Annam, l'exploitation aurifère de Bongmieu produisait annuellement environ 100 kilogrammes. Au 3e trimestre de 1915, les minerais d'or de Bongmieu traités sur place ont fourni des produits (lingots, mates, poudre aurifère) dont la valeur, qui a atteint 170.000 francs, était sensiblement

⁷⁹ Aumiphin, *op.cit.*, p. 149,150.

⁸⁰ Rapport sur les statistiques de production et d'exportation du 3e trimestre 1916, du chef de service des mines, date 11 Novembre 1916, R.S. Tonkin, Centre d'archives nationales 1, Hanoi, Vietnam.

égale à celle de la moitié de la production de l'année⁸¹. En 1930, 11,5 kilogrammes d'or ont été produits par la « Société des étains et de wolfram du Tonkin ».

Ainsi, c'est dans le nord de l'Indochine qu'était concentrée l'industrie minière : douze des treize bassins miniers indochinois s'y trouvaient. Les produits miniers occupaient, durant la période de l'entre-deux-guerres, la quatrième place dans les exportations indochinoises représentant entre 4 et 8% des exportations totales :

Les rôles respectifs de l'État et des sociétés privées étaient importants dans le développement des activités minières en Indochine : La politique douanière d'une part, la réglementation des mines d'autre part, permettaient aux groupes financiers de réaliser d'importants bénéfices dont la quasi-totalité fut transférée ... Cette branche d'activité travaillait essentiellement pour l'exportation si bien qu'elle ne représentait qu'une très faible part dans la P.I.B indochinoise. D'après les estimations de Paul Bernard en 1931, celles de l'O.N.U. en 1938, la part de l'industrie minière dans la P.I.B du pays n'était que de 2% par an. Branche productive pour l'économie métropolitaine les activités minières devenaient donc improductives pour l'économie indochinoise⁸²

Les mines de métal et surtout de charbon constituaient une importante ressource naturelle en Indochine, particulièrement au Tonkin. Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, le charbon devint « le pain de l'industrie »; le capitalisme français l'exploitait et en faisait commerce dans le monde.

La houille indochinoise se composait de trois catégories : les charbonnages d'antracite (than gây), les charbons gras (than mo) et les charbons de lignite (than non). La houille d'antracite se trouvait principalement à Quangyen, Quangninh, où les deux grandes sociétés : la SFCT et la Société des charbonnages du Dongtrieu l'exploitaient beaucoup. « Le bassin de Quangyen a permis l'une des plus puissantes réalisations du capitalisme français en Indochine »⁸³. La teneur

⁸¹ Rapport du chef de service des mines, date 26 Aout 1916, R.S. Tonkin, Centre d'archives nationales 1, Hanoi, Vietnam.

⁸² Aumiphin, *op.cit.*, p. 151,152.

⁸³ Robequain, *op.cit.*, p. 285.

de la houille d'anthracites de Quangninh était aussi élevée que celle de la houille de Russie et de Grande-Bretagne importée par la France. «Ces gisements contiennent une houille anthraciteuse dont la teneur en matières volatiles est généralement comprise entre 8 et 10 % du poids du charbon, déduction faite de l'humidité et des cendres»⁸⁴. (Cette teneur s'abaisse à 6 ou 7 % en certaines couches, notamment du faisceau de Mong-Dzuong, dont presque toutes les classes sont exportables en France ou en Amérique pour le chauffage domestique et le chauffage central. Le pouvoir calorifique mesuré à la bombe calorimétrique, d'un tout venant contenant de 3 à 10% de cendres est de 7.000 à 8.200 calories)⁸⁵.

Le colonialisme français monopolisait les mines de houille pour les capitalistes de la métropole. Ce système interdisait à tous les étrangers de faire de la prospection minière et d'exploiter les mines en Indochine. C'est l'un des objectifs du système colonial. À partir de 1920, les autorités coloniales françaises ont accepté pourtant d'autoriser quelques bourgeois vietnamiens ayant la nationalité française à pratiquer l'exploitation minière, mais la taille de leurs compagnies demeurait très modeste.

On peut présenter deux petites compagnies vietnamiennes : Charbonnage Bach thai Bui et Charbonnage Nguyen Van Nhan.

Bach Thai Bui était propriétaire des concessions minières en vigueur au 1^{er} juillet 1933, qui apparaissent au tableau suivant⁸⁶ :

⁸⁴ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 100.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 89.

⁸⁶ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 134 et Cao, *op.cit.*, p. 134.

Noms	Situation	Superficie	Date de l'institution
Alexandre	Quangyen	1.200 hectares	23-6-1915
Fabien	Quangyen	724 hectares	27-3-1915
Jean			4-7-1911
Antoine			7-9-1925
Cardiff			7-9-1925
Julie			9-11-1928
Phi Ho			28-4-1928
Porcelaine			9-11-1928
Limoges			9-11-1928

Bach Thai Buoi exploitait le charbon à Dongtrieu près des lieux d'extraction de la société des charbonnages du Dongtrieu. Il employait 2 ou 3 Européens et de 200 à 400 ouvriers asiatiques. La plus haute production fut seulement de 10.000 tonnes durant le premier semestre de 1933 . 1.000 tonnes de cette production furent vendues en Indochine, 5.500 tonnes au Japon et 2.500 tonnes en France⁸⁷. En 1945, l'établissement de Bach Thai Buoi fut occupé par le Japon.

⁸⁷ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 135.

Nguyen Van Nhan était propriétaire des six concessions suivantes⁸⁸ :

Noms	Date de l'institution
Cécile	9-11-1928
Clairon	30-9-1932
Dai Kim	20-3-1936
Ky Sao	1-12-1934
Tambour	30-9-1932
Thi Khang	1-12-1934

Nguyen Van Nhan exploitait le charbon au nord-ouest de Honggai. En 1932, sa production était de 12.200 tonnes et de 20.642 tonnes en 1937⁸⁹.

La taille des établissements de Bach Thai Buoi et Nguyen Van Nhan était négligeable comparée à celle des sociétés des charbonnages françaises en Indochine.

L'industrie houillère s'est développé plus rapidement que celle des autres mines et que l'industrie française en général en Indochine. En 1933, la S.F.C.T a racheté la Société d'anthracites du Tonkin et la Société du Domaine de Kébao, et devenait ainsi la plus grande

⁸⁸ Cao, *op.cit.*, p. 93.

⁸⁹ *Ibid.*

compagnie houillère en Indochine. Elle se plaçait ainsi douzième en importance dans toutes les compagnies houillères en France et dans l'empire colonial.

L'industrie française de la houille en Indochine s'était développée très rapidement, mais elle demeurait toujours dans l'orbite de la politique industrielle française concernant les colonies. Comme premier gouverneur général de l'Indochine, Paul Doumer a constaté à cet égard le caractère complémentaire de l'industrie coloniale vis à vis de la métropole⁹⁰

Le capitalisme français exportait environ 2/3 de la production de la houille extraite vers la Chine, Hongkong, le Japon et un peu vers la France, la Belgique et l'Amérique...L'Indochine consommait environ de 1/3 de ces produits (comme indiqué ci-dessus dans l'exportation de charbon de la SFCT et la Société des charbonnages du Dongtrieu)

Les sociétés françaises de charbonnages se faisaient concurrence, mais la S.F.C.T a réussi à monopoliser le marché houiller de l'Indochine, entraînant la disparition des sociétés des anthracites du Tonkin et du domaine de Kébao.

L'industrie houillère s'est développée très vite avec l'exportation de ses produits mais ne contribuait que très modestement à l'économie indochinoise. Cependant, de concert avec l'exportation d'autres produits agricoles, elle a permis de lier l'économie indochinoise avec celle de l'Asie. Cette ouverture avait une signification particulière pour une société agricole fermée et isolée comme celle de l'Indochine au début du XXe siècle.

L'industrie minérale, et particulièrement l'industrie houillère, employaient plus de 50.000 ouvriers, presque tous originaires du delta surpeuplé de la rivière Rouge. On peut dire que les

⁹⁰ Doumer, *op.cit.*, p. 392.

viles anciennement désertes de Hongai, Campha, Uongbi et Phanme furent constituées grâce à l'avènement de l'exploitation de l'industrie houillère.

L'industrie minière, surtout celle de la houille, et les autres industries ont donné naissance à la classe ouvrière vietnamienne. Le nombre d'ouvriers des mines dépassait 55.000, celui de la houille 43.500, et représentait 79% de la main-d'œuvre du secteur minier. Ils travaillaient entre 10-11 heures par jour en moyenne dans de très mauvaises conditions. En 1898, 400 ouvriers vietnamiens et chinois de la concession de CaiDai (qui appartenait à la société Domaine de Kébao) ont manifesté pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie. Et, en novembre 1936, près de 30.000 ouvriers de la S.F.C.T ont manifesté pour demander la diminution du nombre d'heures de travail et l'augmentation des salaires.

Chapitre 3

L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Pour exploiter les ressources naturelles et les produits agricoles, le capitalisme français créait des entreprises modernes capables de lui fournir les produits nécessaires et des biens de consommation pour le marché indochinois ainsi que pour l'exportation vers les pays voisins. Certaines unités de production transformaient des produits naturels du sol, d'autres les produits des cultures ou de l'élevage. De façon globale, ces branches industrielles ne concurrençaient pas l'industrie de la métropole bien qu'elles avaient pu trouver des débouchés en Extrême-Orient. Elles travaillaient surtout pour les marchés régionaux et pour la consommation en Indochine.

Avant la Première Guerre mondiale, cette industrie de transformation était relativement faible, mais prit de l'importance au cours de la période 1931-1939. Elle n'avait pas le caractère homogène d'un processus de développement normal et harmonieux. Les branches de production dont les caractères industriels étaient les plus marquants peuvent se présenter comme suit:

- Industrie de transformation des matières premières;
- Industrie des cotonnades;
- Industrie des soieries;
- Industrie sucrière;
- Industrie des distilleries et de la fabrication de l'alcool.

1. L'industrie de transformation des matières premières

1.1 L'industrie de cimenterie

L'industrie de cimenterie a été la première branche de l'industrie de transformation des produits naturels du sol à s'établir en Indochine en 1899. À partir de ce moment-là, elle joua un rôle important dans le développement de cette industrie en Indochine.

La quasi- totalité de la production du ciment indochinois à cette époque était fournie par la «Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine» fondée le 10 juillet 1899 par un groupe de commerçants français de Lyon. Elle avait une usine à Haiphong, dont Paul Doumer avait posé la première pierre. Son siège social était à Paris. Son objectif était de fabriquer et de vendre des chaux, ciments et tous produits dérivés ainsi que tous ouvrages de béton et de ciment armé. Son capital social initial était de 1.500.000 francs et augmenta rapidement au fil des années, comme le montre le tableau suivant :

Le développement du capital⁹¹

A l'origine	1.500.000 francs
1902	2.000.000 francs
1925	8.000.000 francs
1926	12.000.000 francs
1930	24.000.000 francs
1938	34.200.000 francs

⁹¹ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 10.

1939	42.750.000 francs
------	-------------------

Le conseil d'administration de la Société se composait de 7 à 9 membres propriétaires, chacun devait posséder au moins 100 actions : le président était R.Thoumyre⁹² et les membres du Comité de direction : R. Ferrant, N.Perpignani et A. Marchegay; les administrateurs étaient Ch. Candlot, F. Lebreton et R.Thion De la Chaume⁹³.

La situation de l'usine de Haiphong était favorisée par le voisinage du charbon de Dongtrieu, la proximité de grandes quantités de calcaire et de l'argile et par la facilité des transports maritimes et fluviaux. Ces circonstances favorables lui ont valu, après des débuts modestes, un développement remarquablement régulier : aux fours verticaux de la première usine se sont ajoutés à partir de 1926, puis substitués, des fours rotatifs, dont la capacité de production était de 300.000 tonnes par an. La société avait sa centrale thermique, ses ateliers pour la confection de barils en bois et de fûts en acier et ses ensacheuses automatiques pour sacs de jute ou de papier. Ses produits étaient excellents et appréciés dans tout l'Extrême-Orient. L'usine de Haiphong fabriquait du ciment Portland artificiel. Son développement est reflété par les chiffres suivants⁹⁴ :

Années	Production	Années	Production
1902	15.000 tonnes	1915	70.000 tonnes
1905	20.000 tonnes	1920	118.000 tonnes

⁹² R. Thoumyre était encore membre de la Société française des charbonnages du Tonkin et la Société des chaux hydrauliques du Longtho

⁹³ Association des Mines du Tonkin., *op. cit.*, p. 300.

⁹⁴ M.Lantenois, *l'Indochine industrielle 1924*, p.9. Agence FOM 205. Archives Aix-en-Provence.

1910	45.000 tonnes		
------	---------------	--	--

La production totale a atteint 183.000 tonnes en 1929, dont 22% ont été exportés à l'étranger; après un déclin marqué de 1933 à 1935, elle augmentait en 1937 à 235.000 tonnes (dont 53% exportés)⁹⁵ :

La production de l'usine

Années	Production	Années	Production
1931	151.000 tonnes	1936	149.000 tonnes
1932	170.000 tonnes	1937	235.000 tonnes
1933	115.000 tonnes	1938	266.000 tonnes
1934	115.000 tonnes	1939	305.800 tonnes
1935	107.000 tonnes		

L'usine engagea 1.500 ouvriers asiatiques et 8 Français en 1912. En 1939, ses effectifs se montaient à 3.000 ouvriers avec 32 Français dont 5 ingénieurs⁹⁶.

L'usine de ciment de Haiphong fut fondée très tôt pour fournir du ciment pour les besoins de la colonisation française comme l'indiquait le programme de Doumer (chapitre 1^{er}, troisième partie): la construction de bâtiments «en dur», de ponts, de barrages, de quais, la construction du chemin de fer... C'était «une période de paix» (à la fin du XIXe siècle et au début XXe siècle) pendant laquelle le gouvernement français en Indochine bâtissait des infrastructures, et établissait les bases économiques et politiques nécessaires à l'exploitation de la colonie. C'est aussi durant cette période qu'usine trouvait des débouchés en Chine, aux Philippines, en Thaïlande...

⁹⁵ Robequain, *op.cit.*, p. 303.

⁹⁶ *Bulletin économique de l'Indochine 1913*, p.119 et *bulletin économique de l'Indochine 1939*, p. 457.

La consommation en Indochine et l'exportation des ciments de l'usine de Haiphong augmentaient régulièrement pendant les années 1908 – 1917. La quantité de ciment exporté représentait environ 60% de la production totale et celle de la consommation intérieure 40% comme le montre le tableau ci-dessous⁹⁷:

Années	Tonkin	Annam et Cochinchine	Étranger	Total
1907	8.564 tonnes	8.825 tonnes	28.690 tonnes	46.079 tonnes
1908	7.052 tonnes	8.907 tonnes	11.149 tonnes	27.108 tonnes
1909	7.000 tonnes	10.000 tonnes	18.000 tonnes	35.000 tonnes
1910	6.122 tonnes	7.893 tonnes	27.724 tonnes	41.539 tonnes
1911	8.200 tonnes	6.774 tonnes	33.535 tonnes	48.509 tonnes
1912	10.279 tonnes	7.114 tonnes	26.371 tonnes	43.764 tonnes
1913	6.533 tonnes	8.096 tonnes	35.480 tonnes	50.117 tonnes
1914	6.200 tonnes	12.627 tonnes	32.608 tonnes	51.435 tonnes
1915	8.800 tonnes	21.649 tonnes	38.450 tonnes	68.979 tonnes
1916	11.556 tonnes	14.676 tonnes	48.939 tonnes	75.171 tonnes
1917	14.707 tonnes	19.419 tonnes	47.472 tonnes	81.598 tonnes

De 1931 à 1939, sauf pendant les années de crise (1933-35), l'exportation de ciment vers Singapour, Hongkong, la Chine et les autres colonies françaises n'a cessé d'augmenter comme le montre le tableau suivant⁹⁸:

⁹⁷ L'Éveil économique No:82, 5-1-1919, p.17.Cité par Pham, *op.cit.*, p.171.

⁹⁸ L'industrie minière et chimique de l'Indochine en 1939(partie «produits minéraux divers») ; cité par Tan., *op.cit.*.p. 172.

Années	Chine+Hongkong	Singapour	Colonies française	Tonnage total de ciment exporté
1931	47.200 tonnes	5.000 tonnes		53.100 tonnes
1932	85.300 tonnes	3.500 tonnes	1.800 tonnes	90.800 tonnes
1933	34.200 tonnes	1.000 tonnes	1.300 tonnes	37.000 tonnes
1934	35.000 tonnes	900 tonnes	1.300 tonnes	38.000 tonnes
1935	30.100 tonnes	700 tonnes	1.500 tonnes	32.300 tonnes
1936	24.300 tonnes	18.800 tonnes	7.100 tonnes	59.200 tonnes
1937	43.900 tonnes	41.100 tonnes	8.500 tonnes	124.500 tonnes
1938	63.300 tonnes	54.100 tonnes	5.900 tonnes	143.500 tonnes
1939	65.600 tonnes	55.000 tonnes	11.000 tonnes	159.100 tonnes

À la fin de 1943, l'usine de Haiphong a été touchée par des bombardements américains et a dû cesser de produire⁹⁹. Elle a repris sa production après 1945. De sa fondation jusqu'à aujourd'hui, l'usine de ciment de Haiphong a joué un rôle important dans le domaine de la production de ciment en Indochine en général, et au Vietnam en particulier. Elle est devenue un des plus puissants fabricants de ciment de ce pays.

À côté de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine, la Société des chaux hydrauliques de Longtho fut fondée en 1911 sur les bases de l'usine des anciens établissements Bogaërt¹⁰⁰ à Longtho, près de la ville de Hué. Cette société avait différentes activités : fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux de ciment et de céramique. Son capital social initial était de 600.000 francs (1911) et a augmenté à 3.000.000 francs en 1927¹⁰¹.

⁹⁹ Meuleau, *op.cit.*, p.428.

¹⁰⁰ A/s d'une demande présentée par M. Bogaërt pour obtenir la concession définitive d'un terrain sis à Longtho 13-4-1909, dossier 276RSA/HC. Centre d'archives nationales I, Hanoi, Vietnam.

¹⁰¹ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p.116.

Le Conseil d'administration se composait, en 1927, de 5 à 9 membres propriétaires, chacun ayant au moins 50 actions, parmi lesquels le président : R.Ferrant; l'administrateur-délégué : N.Perpignani; les administrateurs : L. Boyaval, A.R. Fontaine, R.Piot et R. Thion de la Chaume¹⁰², (R.Ferrant, N.Perpignani et R.Thion De la Chaume étaient membres du conseil d'administration de la société des ciments Portlants artificiels de l'Indochine).

La Société des chaux hydrauliques de LongTho a fourni des chaux hydrauliques et des pièces de carreaux en ciment et divers produits céramiques et réfractaires dans les provinces de l'Annam, au centre du Vietnam. En 1924, elle a produit 12.000 tonnes de chaux hydraulique et 540.000 pièces de carreaux. «Ces carreaux sont faits avec soin et sont très appréciés en Indochine»¹⁰³. Aujourd'hui, il reste une usine de ciment et de chaux hydraulique a Longtho (Hué) dont la production dessert les provinces de Thuathien-Hué, Quangnam-Danang et Quangtri.

Sur un investissement de 12 000 000 de francs en 1926, comme le montre le tableau (le développement du capital) ci-dessus, les bénéfices bruts de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine étaient de 11 973 000 francs en 1927, soit un taux de profit de 99,77%. Les bénéfices de 14 716 000 francs en 1929 donnent un taux de profit de 122,63%. En 1932, un montant de 11 481 000 francs représentait un taux de profit de 47,83%¹⁰⁴. Les bénéfices nets (après amortissement) étaient de 7.520.000 francs, représentant un taux de profit de 62,66% en 1927; de 9.120.000 francs, soit un taux de profit de 38% en 1930 et, avec 5.920.000 francs, le taux de profit était de 24,66% en 1931. Les bénéfices après amortissement de la Société des chaux hydrauliques de Longtho étaient de 60 000 francs (10%) en 1925, de 180 000 francs (30%) pendant les années 1927, 1928, 1929, 1930 et 120 000 francs (4%) en 1931¹⁰⁵.

¹⁰² Association des Mines du Tonkin., *op. cit.*, p. 296.

¹⁰³ Lantenois, *op.cit.*, p. 9.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 303.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 298.

1.2 L'industrie des briques, des tuiles et du verre

La construction de bâtiments «en dur», de ponts, de barrages, de quais...exigeait d'une part des quantités importantes de ciment et, d'autre part, encourageait l'apparition de briqueteries et de tuileries disséminées dans tout le pays (usines à Hanoi, à Saigon, à Haiphong, à Dapcau, à Bienhoa...)

1.2.1 Briqueteries et tuileries

Parmi les cinq entreprises dans ce domaine : Société anonyme des tuileries de l'Indochine, Tuilerie-briqueterie haiphonnaise, Hungky, Nguyen Van Giem et Société des tuileries de Trian, la Société anonyme des tuileries de l'Indochine était la plus importante. Elle fut créée en 1909 dans le but de fabriquer des produits céramiques de toute nature (briques, tuiles, tuyaux, conduits, carreaux, poteries, porcelaines et tous produits réfractaires). Elle avait trois usines, une à Hanoi, une autre à Dapcau (Tonkin) et la troisième à Longbuu (Saigon, Cochinchine). Son capital initial était de 800 000 francs; en 1920, il était de 1 000 000 francs et en 1924, de 1 500 000 francs. Le conseil d'administration se composait de 5 à 9 membres et le directeur devait posséder au moins 100 actions. En faisaient partie le président, J. Charavy (le directeur à Hanoi) ; l'administrateur-délégué, H. Bourgouin ; les administrateurs : G. Bourgouin, J. Vigne, A. de Pourville, J. Savelon, A. Cheravy, P. Girardin et P. Bourgouin¹⁰⁶. Le directeur général était Baucarnaud, le directeur de l'usine de Hanoi était A. Charavy, celui de Dapcau était Guilles-Desbuttes et celui de Longbuu (Saigon) était M. Pinet¹⁰⁷.

¹⁰⁶ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 199.

¹⁰⁷ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 282.

L'équipement des trois usines est indiqué dans le tableau suivant¹⁰⁸ :

Usines	Fours	Machines à vapeur
Hanoi	3 fours continus de 85ml, 2 fours à moufle	1 machine de 90 chevaux
Dapcau	3 fours continus de 85ml, 1 four à flamme renversé de 150 m ³	1 machine de 100 chevaux
Longbuu (Saigon)	2 grands fours à galeries de 85 ml, 2 four à flamme renversée	1 machine de 100 chevaux

Grâce à ces équipements, la Société fabriquait des produits réfractaires de bonne qualité. Pour la fabrication de ces produits, elle utilisait, au Tonkin, des terres siliceuses provenant de la région de Dapcau et des terres alumineuses extraites au nord de Langson à Dongdang (130 km de Dapcau par la voie ferrée) et à Saigon, des terres siliceuses provenant de la région de Vinhthuan et Binhdong (villages de la province de Giadinh, à 25 km de Saigon). La Société employait 50 ouvriers en 1926, 300 ouvriers en 1936 et 500 ouvriers en 1939. La production de briques et de tuiles réfractaires (en milliers de tonnes) de ses trois usines de 1923 à 1931 est indiquée dans le tableau suivant¹⁰⁹ :

	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Briques, tuile réfractaires	7,5	10	15	17,5	21	25	30	25	11

Pour vendre ses produits, la Société avait des représentants dépositaires à l'Union commerciale indochinoise et africaine à Haiphong, à Benthuy et à Namdinh; M. Robert, était

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 283.

représentant à Langson (près de la frontière de l'Indochine et la Chine) et G. O' Ferrell à Manille (Philippines)¹¹⁰.

1.2.2 L'industrie de la verrerie

L'industrie de la verrerie fut introduite en Indochine par les Français en 1916. Les verreries étaient installées près de Haiphong, à proximité du grand bassin d'anhracite de Quangyen, et des massifs calcaires de la région de Quangyen et de la baie d'Along, où existait aussi un bon système de transport par voies fluviales. L'industrie de la verrerie utilisait des matières premières disponibles en Indochine, sauf le sulfate et le carbonate de soude importés de France.

Cette industrie ne comptait que deux producteurs: la Société de verreries d'Extrême-Orient et la Société française des verreries d'Indochine.

Société de verreries d'Extrême-Orient

La Société fut fondée le 16 octobre 1923. Elle fabriquait et vendait des articles en verre et en cristal. De 1923 à 1928, son capital social a augmenté régulièrement puis a diminué en 1932 comme suit¹¹¹ :

Années	Capitaux
À l'origine	5.000.000
1925	10.000.000
1926	15.000.000

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op .cit., op .cit., p. 77.*

1928	20.000.000
1932	5.000.000

La Banque de l'Indochine a participé à son capital social pour 5% pendant les années 1928-1931 (1.072.750/ 20.000.000 francs)¹¹². Le Conseil d'administration en 1923 se composait de trois à dix membres propriétaires, chacun avait au moins de 50 actions (le président, Louis Boyaval; les administrateurs, René Bouvier, Lucien Delloye, Eugène Gentil, Edouard Giscard d'Estaing, Jacques LovenBach et E. du Vivier de Streel)¹¹³.

La Société a construit en 1925 une usine au bord du Cuacam, à quelques kilomètres de Haiphong; cette usine a été mise en marche en janvier 1926. Elle possédait 2 fours : un four Siemens à gaz et l'autre à récupération par chauffage de l'air (1 pour le verre à vitres, 1 pour les bouteilles). Elle disposait également d'une machine Pittsburg pour la fabrication du verre à vitres et des machines américaines Lynch pour la fabrication des bouteilles. Enfin, elle avait un atelier de miroiterie et d'argenterie¹¹⁴.

Les fours consommaient un poids de charbon à peu près égal à celui du verre produit. La puissance motrice nécessaire, environ 300 chevaux était empruntée au réseau de distribution d'énergie électrique de la Société indochinoise d'électricité.

La capacité annuelle de production de l'usine était de 6,5 millions de bouteilles, représentant au total environ 8.000 tonnes de verre¹¹⁵. La Société employait 300 Asiatiques et 12 Européens en 1933.

¹¹² Gonjo, *op.cit.*, p. 320.

¹¹³ *Ibid.*, p. 77.

¹¹⁴ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 311.

¹¹⁵ *Ibid.*

Pour vendre ses produits, la Société avait des agences et représentants à Saïgon, à Singapour (Moine et Comte), à Batavia (Hageneyer), à Manille (Verliiden) et à Shanghai (Racine et compagnie).

Société française des verreries d'Indochine

La Société fut fondée le 27 août 1923. Comme la Société des verreries d'Extrême-Orient, elle fabriquait et vendait des verres en Indochine et en Extrême-Orient. Son capital social était à l'origine, de 2.500.000 francs, et a augmenté en 1923 à 5.000.000 francs, pour diminuer en 1929 à 2.500.000 francs.

Le Conseil d'administration se composait de 3 à 10 membres propriétaires. Chacun avait au moins 50 actions. La composition du conseil était : le président E. Gué, l'administrateur-délégué A. Granval ; les administrateurs : E. Dumond, P. Desachy, Ch. Clément et E. Marcillac.

La société a acheté une usine construite en 1916 à Conmy, à 10 km de Haiphong. Elle était équipée en 1923 de concasseurs et de broyeurs pour la préparation du mélange à cuire, d'un four à bassin Siemens à double récupération par chauffage de l'air et du gaz, alimenté par une batterie de 5 gazogènes et pouvant produire 15 tonnes de verre marchand par jour. Un second four, à verre blanc capable de produire 1.200 kg par jour, était chauffé au mazout, avec arche à recuire¹¹⁶.

La force motrice était fournie par une machine à vapeur de 75 chevaux, et par 2 moteurs à gaz pauvre Winterthur de 120 chevaux. La capacité de production de l'usine était de 20 000 bouteilles-litres par jour, soit 6 millions par an, pesant 4.500 tonnes. En 1931, lors de la crise économique, l'usine interrompit sa production durant toute l'année faute de commandes suffisantes¹¹⁷.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 313.

¹¹⁷ *Ibid.*

En 1930, elle a produit 7.500 tonnes de bouteilles et de verre à vitres (meilleure production). Ses produits étaient consommés en Indochine, surtout au Tonkin, et dans les provinces septentrionales de l'Annam et du Laos. La Société voulait exporter en Chine, mais s'est heurtée à la concurrence des verres produits par les usines européennes, japonaises et chinoises¹¹⁸. D'ailleurs, à partir de 1934, sous la pression des industriels métropolitains, cette exportation a été interrompue¹¹⁹.

2. L'industrie cotonnière

Dans le domaine des industries de transformation et de production de biens de consommation, l'industrie cotonnière était l'une des plus importantes du capitalisme français en Indochine.

Depuis longtemps, les Indochinois avaient su cultiver du coton pour fabriquer des tissus exclusivement employés pour la consommation locale (fabrication des vêtements indigènes). Depuis l'arrivée des colons français, cette culture du coton s'était considérablement développée et était exploitée à grande échelle, grâce à l'investissement de capitaux privés français qui y voyaient une source de bénéfices importants. Les trois premiers établissements de filature furent installés à Hanoï, à Haiphong et à Namdinh.

Le 31 décembre 1890, la Société en commandite Meiffre-Cousins et Cie construisit la première filature de coton à Hanoï. Sa superficie était de 22.157 mètres carrés. Elle avait 10.732 broches et 170 ouvriers.

Le 3 juillet 1899, Butin a fondé la Société cotonnière de l'Indochine et a créé une filature de coton à Haiphong avec 25.000 broches¹²⁰.

¹¹⁸ *Ibid*, p. 308.

¹¹⁹ Aumiphin, *op.cit.*, p. 153.

¹²⁰ L'industrie cotonnière en Indochine (extrait du Bulletin économique de l'indochine,1941,Fase.VI). Cité par Pham, *op.cit.*, p.178.

En août 1900, A.Dupré a fondé à Namdinh la Société cotonnière du Tonkin, et y a créé une filature de coton avec 20.000 broches; une autre filature a été ensuite construite à Haiphong. L'objet de la Société était : la création, l'acquisition, l'exploitation de toutes filatures de coton, particulièrement au Tonkin, et de toutes entreprises ayant une relation commerciale avec elle, l'achat et la vente de cotons ouvrés ou non ouvrés et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'industrie textile.

La production de la filature de coton de Namdinh se développait de plus en plus et son effectif augmentait aussi. Elle employait 3190 ouvriers en 1922 contre 2388 en 1921¹²¹. Son capital social augmentait régulièrement, comme le montrent les chiffres du tableau suivant¹²²:

Années	Capitaux
À l'origine (1900)	1.600.000 francs
1910	2.000.000 francs
1911	3.000.000 francs
1913	3.221.250 francs
1920	5.000.000 francs
1940	80.000.000 francs

¹²¹ Rapport de la Résidence supérieur au Tonkin, le 1^{er} trimestre 1922. Agence FOM 205, dossier 153. Archives Aix-en-Provence

¹²² Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 67.

En 1911, la Société cotonnière du Tonkin a absorbé la Société cotonnière de l'Indochine de Butin et, en 1913, la Société en commandite Meiffre-Cousins et Cie. Le Conseil d'administration se composait du président, G. Le Provost de Launay, de l'administrateur-délégué, Pierre Benoîts et des administrateurs : Robert Morizot, André Dupré, Maurice Gourbeil et G. Bayle¹²³.

Elle possédait à Haiphong une filature de coton de 29.064 broches, à Namdinh un groupe industriel avec trois filatures de coton, trois tissages de coton, une fabrique de couvertures. L'usine de la cotonnière de Namdinh groupait le plus grand nombre d'ouvriers en Indochine. Un rapport officiel (20 novembre 1933) a apporté des précisions très intéressantes sur les conditions du travail : les filles et les garçons âgés de quatorze à dix-huit ans formaient environ 25% de la main-d'œuvre; «les femmes et les enfants représentent la moitié du total des ouvriers»¹²⁴, la proportion étant d'ailleurs plus élevée dans la filature que dans le tissage. La main-d'œuvre des filatures de Namdinh et de Haiphong était «une main-d'œuvre familiale, homogène et stabilisée...; filateurs et tisseurs appartiennent presque toujours à une même famille et chaque enfant, dès qu'il est en âge de le faire, vient travailler à l'usine pour apporter, par le groupement des salaires, sa contribution au bien-être du foyer»¹²⁵. Cette main-d'œuvre était répartie en équipes, le travail continuait la nuit car la fraîcheur était plus favorable aux ouvriers. Ce travail était d'ailleurs contrôlé avec moins de vigilance par les surveillants européens, si bien qu'il était moins pénible que le travail de jour. Les ouvriers pouvaient s'entendre entre eux pour travailler à

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Ministère de l'Information., *Notes documentaires et études*, No 95(série coloniale. XII), (le 26 juillet 1945), p. 8. Agence F.O.M, carton 208. Archives Aix-en-Provence.

¹²⁵ Yves Henry, *l'économie agricole en Indochine*, Hanoi, 1932. Cité par Ministère de l'Information. *ibid.*, p. 9.

tour de rôle, ceux qui étaient inoccupés profitaient des intervalles séparant les rondes «pour prendre un acompte de sommeil couché entre les métiers»¹²⁶.

Vers 1940, la Société cotonnière du Tonkin produisait 133.306 kg de coton hydrophile, 9 millions kg de filés, 3 millions kg de tissus et 1 million de couvertures, soit de 13.425 tonnes au total¹²⁷. Vers 1939, la consommation annuelle de tissus par tête d'habitant en Indochine, peut être évaluée à 1 kg, soit 7 mètres, ce qui donne un tonnage total de 22.000 tonnes de tissus pour toute la population indochinoise. Environ 39,5% de la consommation intérieure de tissus étaient importés de la métropole sous forme de tissus ou de matière première. Les filatures d'Haiphong et de Namdinh ne produisaient que le quart de la production totale, le reste provenait de l'activité artisanale. Les filatures de la Société cotonnière du Tonkin, à Namdinh, employaient d'une façon régulière et permanente un personnel de 38 Français et de 13.828 ouvriers indochinois. Elle vendait ses filés aux filatures artisanales du Tonkin, qui occupaient, vers 1940, 120.000 tisserands.

Profitant de la politique protectionniste de l'administration coloniale qui imposait des droits de douane prohibitifs (la loi protectionniste de 1892) à l'importation des filés d'origine étrangère (surtout de Bombay, Inde), la Société cotonnière du Tonkin réalisait d'énormes bénéfices, comme l'indique le tableau suivant¹²⁸ :

Années	Bénéfice (milliers de francs)
1939	52.414

¹²⁶ Robequain, *op.cit.*, p. 314.

¹²⁷ Gouvernement général de l'Indochine, Industrie cotonnière, p.3.Cité par Jean-Pierre Aumiphin, *op.cit.*, p. 158.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 67.

1940	85.194
1941	88.221

En 1939, avec plus 52 000 000 francs courants de bénéfices, la Société cotonnière du Tonkin se classait en troisième position sur 269 sociétés anonymes¹²⁹. En 1940, son taux de profit était de 106,49% et en 1941 il était de 110,27%.

Une autre société, moins importante que la précédente, la société des fileries de l'Indochine, fondée en 1931 au Tonkin par le Chinois Tsing-Koai, (ancien commerçant de la Société cotonnière du Tonkin), produisait également du coton. Son capital social était de 250.000 francs à l'origine, de 400.000 francs en 1938 et de 600.000 francs en 1941. Elle utilisait 7.040 broches, en 1941. Ses bénéfices étaient de 64.000 francs en 1937, de 82.000 francs en 1938, de 70.000 francs en 1939, de 82.000 francs en 1940, de 111.000 francs en 1941 et de 54.000 francs en 1942¹³⁰.

L'industrie du coton était presque inexistante en Cochinchine. Seule la Société Cotonnière de Saigon, fondée en 1924, possédait une usine avec un outillage de 10.000 broches et de 400 métiers.

Les usines de tissage de coton employaient les filés produits par les usines de filature de la même Société cotonnière du Tonkin pour produire des tissus destinés à la consommation interne. Ces usines concurrençaient ainsi l'industrie de tissage artisanal qui a été obligée de diminuer ses activités. Les capitaux français dominaient presque entièrement le marché de la filature et une partie du marché du coton en Indochine.

¹²⁹ Aumiphin, *op.cit.*, p. 157.

¹³⁰ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 142.

3. L'industrie des soieries

La sériciculture était très ancienne en Indochine. Elle existait, avant l'arrivée des Français, dans les régions de Thaibinh, de Hadong, de Namdinh... au Tonkin, en Annam et en Cochinchine. Les métiers à tisser la soie traditionnels étaient exclusivement des métiers manuels.

Les colons français s'étaient intéressés à la production de la soie très tôt, dès les débuts de la colonisation. En 1884, l'Établissement Bourgoin Meiffre a été fondé à Hanoï et transformé en 1921 en société anonyme. Son capital social initial était de 850.000 francs mais, après quelques temps, il a cessé son activité dans ce domaine. Il est devenu en revanche le plus grand propriétaire de terrains agricoles, avec 40.520 hectares à Sontay au Tonkin en 1894, et 48.989 hectares en 1896 (le deuxième propriétaire, Chesnay et Boissadam avait seulement 20.387 hectares)¹³¹.

Peu après la conquête française au Tonkin, surtout après la construction des aménagements portuaires et des réseaux routiers, les gouverneurs généraux ont accordé des avantages considérables aux entrepreneurs qui soutenaient leurs vues. À titre d'exemple, Paul Doumer, qui voulait lancer la production de soie grège sur une grande échelle, a alloué des avantages fiscaux à Dacre et Depin¹³². À partir de ce moment, le capitalisme français a commencé à établir des manufactures à tisser la soie.

L'Établissement L. Delignon¹³³, société anonyme, a été fondée en 1911, par Lucien Delignon. Le conseil d'administration se composait du président, L. Delignon et des

¹³¹ Ta thi Thuy, *Les plantations françaises au Tonkin 1884-1918*, Hanoi, 1996, p. 171.

¹³² Meuleau, *op.cit.*, p. 342.

¹³³ L'industrie moderne de la soie naissait en 1903 avec la première filature à vapeur créée par Delignon.

administrateurs : P. Bernard, M. Collot, J. Daloz, P. Laurens et D. Le phat An. Son capital social était le suivant¹³⁴ :

Année	Capitaux (en francs)
À l'origine	1.775.000
1913	2.200.000
1925	6.000.000
1931	2.000.000
1937	3.500.000

La Société Delignon possédait trois usines à vapeur à Phuphong, à Bongson et à Giaothuy (Annam) et produisait 200.000 mètres de tissus de soie et 15.000 kg de soie grège en 1927. La production de la seule usine de Phuphong était de 96.000 mètres en 1920, de 192.000 mètres en 1926, de 175.000 mètres en 1930¹³⁵ et était évaluée à 517.000 mètres de tissus en 1937. En 1937, elle a récolté des bénéfices de 1.098.000 francs avec un taux de profit de 31,37%.

Au Tonkin, la Société Franco-Annamite des textiles et d'exportation a été fondée en 1928 (SFATE) et s'occupait de l'industrie et du commerce de la soie et de tous les produits qui s'y rattachaient. Son capital social initial de 1.400.000 francs diminuait à 360.000 francs en 1930 à

¹³⁴Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op .cit.*, p. 68.

cause de la crise économique, puis augmentait à 705.000 francs en 1932 et baissait de nouveau à 47.000 francs en 1935. Le président de la SFATE était Albert Cotte et les administrateurs étaient : Joseph Chavent, Aristide Potton, Lucien Tortel, Léon Cotte, Société Cotte et Chavent Armandy et Maurice Chavent¹³⁶. Son usine de soie à Namdinh produisait, en 1928, 13.668 kg de soie, en 1929, 10.283 kg et augmentait à environ 20.000 kg pendant les années précédant la Seconde Guerre mondiale grâce à son équipement de plus de 184 machines à tisser. Elle employait environ 9 Français et de 900 à 1200 ouvriers indochinois.¹³⁷

Au Cambodge, enfin, la Société générale des soies de France et d'Indochine a été fondée en 1921.

Toutes ces usines travaillaient pour l'exportation à destination de la France. L'exportation des tissus de soie a diminué régulièrement. Elle était d'environ 40.000 kg en 1921, puis de 34.700 kg en 1930; en 1933, le poids de tissus de soie d'Indochine exportés n'avait pas dépassé 14.300 kg¹³⁸, en 1934 : 9.500 kg et en 1935 : 5.800 kg¹³⁹.

Les établissements de tissage de soie français à Namdinh, à Hanoi... sont devenus actuellement les usines de tissage de soie du Vietnam.

¹³⁵ Pham, *op. cit.*, p.190

¹³⁶ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 168.

¹³⁷ Pham, *op. cit.*, p. 189.

¹³⁸ Aumiphin, *op. cit.*, p. 158,159.

¹³⁹ Mise à jour de la documentation concernant l'industrie en Indochine. Agence F.O.M, carton 205. Archives Aix-en-Provence.

4. L'industrie sucrière

L'industrie sucrière existait sous forme artisanale depuis longtemps en Indochine, surtout en Annam. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il y avait deux cent cinquante petits moulins vietnamiens, traitant ensemble environ 300.000 tonnes de cannes par an pour produire 15.000 tonnes de sucre roux¹⁴⁰, de couleur brune. Celui-ci était très apprécié dans le pays et permettait une petite exportation de l'Annam vers Hongkong. En revanche, vers 1920, l'Indochine importait une quantité à peu près égale de sucre blanc, provenant surtout de Java (Indonésie) et de la France.

C'est seulement après la Première Guerre mondiale que les capitaux français ont commencé à s'intéresser à la production du sucre en Indochine. Avant 1919, M.Rossi, a été le premier Français à vouloir améliorer la fabrication du sucre à Cholon. En 1919, la moyenne de production était seulement de 900 kilos de sucre brut par hectare tandis que dans les vieilles colonies, le rendement atteignait 5 à 6 tonnes. Avec une fabrication plus perfectionnée, le rendement pouvait facilement atteindre 2 à 3 tonnes par hectare¹⁴¹.

Quatre ans plus tard, la Société des sucreries et raffineries de l'Indochine a été fondée (25 Avril 1923). Elle avait deux usines, l'une à Tayninh et l'autre à Cantho (au sud du Vietnam). Elle s'occupait de la culture des cannes à sucre (ainsi que de toutes les autres cultures et exploitations agricoles, forestières) et de l'exploitation de toutes sucreries, raffineries, distilleries ou établissements servant à la fabrication du sucre. Le tableau suivant montre l'évolution de son capital social¹⁴²:

¹⁴⁰ *Bulletin économique de l'Indochine*, année 1939-Fascicule 2, p. 3.L'archive nationale à Hanoi

¹⁴¹ *Indochine, Cochinchine, Industrie*, La Gazette coloniale, le 18 Avril 1919. Agence FOM 205, dossier 153. Archives Aix-en-Provence

¹⁴² Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 34.

Années	Capitaux (en francs)
À l'origine	10.000.000
1924	15.000.000
1930	4.000.000 puis, 12.000.000
1940	15.000.000
1942	18.000.000
1943	27.000.000

La Banque de l'Indochine participait environ pour 65% à ce capital social en 1930 (7.835.000/12.000.000 francs)¹⁴³. La Société était dirigée par le président E. Giscard d'Estaing et les administrateurs : A. Dentz, R. Bouvier, H. Fauconier, P. Guede, A. Louppe et E. du Vivier de Streeel¹⁴⁴.

La Société des sucres de Tayninh et rhums de Cantho a été fondée en 1924. Le Conseil d'administration se composait de la Société financière française et coloniale, de la Société des sucreries et raffineries de l'Indochine et de Albert Dubois. Elle avait une plantation de cannes à sucre à Vamcodong. En 1941, elle a été absorbée par la Société des sucreries et raffineries de l'Indochine.

La société sucrière d'Annam, anciennement société civile d'études sucrières de l'Annam, a été transformée en société anonyme en 1929. Elle avait une plantation de cannes à sucre à Thachban près de Tuyhoa, en Annam. Son capital social était à l'origine de 150.000 francs, de 90.000 francs en 1929, de 4.300.000 francs en 1931, de 5.000.000 francs en 1932 et de 7.500.000 francs en 1944. Son conseil d'administration se composait de M.C. Coutinet, de Denholm et de la

¹⁴³ Gonjo, *op.cit.*, p. 320.

¹⁴⁴ E.du Vivier de Streeel : Société financière française et coloniale, les plantations indochinoises de thé, Société des verreries d'Extrême-Orient

Société immobilière Courtinat. Pendant les années 1940-1941, la Société a gagné 615.000 francs, mais pendant les années 1941-1942, elle a subi une perte de 846.000 francs, même si ce moment-là son capital était en augmentation.

Dans le domaine de l'industrie sucrière, la Société des sucreries et raffineries de l'Indochine était plus grande que les deux autres. Elle avait l'usine de Hiephoa au sud du Vietnam où existaient des sols fertiles pour la culture de la canne à sucre et un système de canaux de transport fluvial efficace (environ 14.000 hectares et 12.000 ouvriers agricoles étaient employés chaque année pendant 6 mois aux divers travaux)¹⁴⁵.

Cette usine s'est développée constamment à partir de 1930. La production a passé de 1.900 tonnes de sucre en 1930 à 10.000 tonnes en 1938¹⁴⁶. « En 1940, l'usine Hiephoa a produit 14.900 tonnes de sucre. L'année suivante, 220.000 tonnes de cannes furent cultivées, transportées, broyées, traitées. Les alambics de la raffinerie distillèrent 2.500 hl de rhum »¹⁴⁷.

En 1940, les trois centrales sucrières traitaient annuellement près de 300.000 tonnes de cannes et produisaient quelque 20.000 tonnes de sucre cristallisé blanc¹⁴⁸.

Tonnage de cannes traitées et de sucre produit par la sucrerie de Hiephoa¹⁴⁹ :

Années	Canes traitées (tonnes)	Sucre extrait (tonnes)
1933	55.000	3.862

¹⁴⁵ La culture de la canne à sucre en Cochinchine occupait environ 14.000 hectares, répartis comme suit : Bentre : 400, Bienhoa : 1.500, Cantho : 100, Cholon : 3.000, Giadinh : 3.800, Longxuyen : 100, Mytho : 500, Rachgia : 100, Tanan : 2.000, Tayninh : 1.200, Thudaumot : 1.300

¹⁴⁶ Robequain, *op. cit.*, p. 311.

¹⁴⁷ Journal « Vietnam », le 15 Avril 1952, Agence F O M 208, 209. Archives Aix-en-Provence

¹⁴⁸ Louis Morel, Secrétaire Général de la Société des Sucreries et Raffineries de l'Indochine, *L'industrie du sucre en Indochine*, revue internationale des produits coloniaux, p. 34. Agence F O M 208, 209. Archives Aix-en-Provence

¹⁴⁹ *Ibid.*

1934	67.000	5.230
1935	77.000	6.275
1936	99.000	6.835
1937	130.000	9.221
1938	121.000	10.010
1939	157.000	12.780
1940	192.000	14.880
1941	220.000	14.080
1942	199.000	13.220
1943	204.000	11.240
1944	171.000	9.660

Selon un autre document, l'usine de Hiep Hoa, au cours de la campagne 1942-1943 aurait fabriqué 11.250 tonnes de sucre; celle de Tay Ninh, au cours de la campagne 1943-1944, aurait fabriqué 4.000 tonnes de sucre¹⁵⁰.

Pendant les années 1937-1939, la Société a accru ses bénéfices de 4.559.000 francs à 9.949.000 francs grâce à l'augmentation de la quantité de sucre extrait.

La production totale des sucres raffinés par les usines françaises et des sucres grossiers de couleur brune des usines indochinoises est indiquée dans le tableau suivant¹⁵¹ :

Années	sucres en tonnes	Années	sucres en tonnes
1931-32	50.100	1936-37	60.000

¹⁵⁰ Agence française et coloniale 20 mars 1947. Agence F O M 208, 209. Archives Aix-en-Provence

¹⁵¹ Annuaire statistique 1940-1950 Nations Unis, p.195. Cité par Pham dinh Tan, *op.cit.*, p. 199.

1932-33	57.000	1937-38	78.000
1933-34	49.300	1938-39	75.000
1935-1936	53.000		

Ainsi, la quantité des sucres extraits par les sociétés françaises constituait environ 2/7 du total de la production sucrière en Indochine en 1940 (environ 20.000/78.000 tonnes).

L'Indochine a exporté, en 1938, 1.100 tonnes de sucre raffiné¹⁵² et de 10.000 à 13.000 tonnes de sucre roux en Chine et à Hongkong. Cette quantité correspondait à environ 1/7 du sucre total extrait en Indochine (environ de 10.000-13.000 / 78.000 tonnes).

Par ailleurs, des fabrications annexes ont été entreprises avec succès : celle de bonbons et celle de sirops. Puis, une autre distillerie installée à même l'usine de Hiep Hoa, était capable de produire 5.000 litres de rhum par jour à partir de la distillation des mélasses¹⁵³.

Enfin, pour satisfaire tous les besoins locaux en sucre de toutes sortes, une raffinerie fonctionnait et livrait au consommateur le plus exigeant un sucre raffiné en morceaux comparable à celui des meilleures raffineries d'Europe¹⁵⁴.

Malgré ce progrès, l'industrie sucrière n'était pas très développée. L'union indochinoise continuait à importer du sucre qu'elle aurait pu fabriquer elle-même (15.600 tonnes en 1930 provenant surtout de Hongkong, de Singapour et de la France)¹⁵⁵. Aujourd'hui, l'usine de Hiep Hoa est la plus grande sucrerie au sud du Vietnam. En comparaison, l'industrie sucrière de

¹⁵² Agence française et coloniale le 20 mars 1947. Agence F.O.M 208, 209. Archives Aix-en-Provence

¹⁵³ *La culture de la canne et l'industrie sucrière en Cochinchine. La sucrerie de Hiep Hoa*, p.6. Extrait du Bulletin économique de l'Indochine, 1939, Fascicule 2. Archives Nationales I, Hanoi, Vietnam.

¹⁵⁴ Bulletin Économique de l'Indochine, année 1939-Fascicule 2, p. 6.

¹⁵⁵ Aumiphin, *op.cit.*, p. 156.

l'Inde anglaise, des Indes néerlandaises et des Philippines avait été établie plus tôt et était plus développée. Par exemple, l'industrie sucrière des Philippines était capable de concurrencer celle de la métropole (États-Unis) et celle de Cuba¹⁵⁶.

5. L'industrie de la distillerie

Depuis des temps immémoriaux, la population indochinoise fabriquait et utilisait l'alcool de riz dans la consommation quotidienne et lors des cérémonies rituelles : la fête du nouvel an, l'anniversaire d'un décès, les fêtes de mariage, etc. Cette consommation était très importante. C'est pourquoi, l'administration coloniale française en Indochine s'octroya le monopole de la production et de la distribution de l'alcool par l'intermédiaire des sociétés françaises. Ce monopole permettait à l'administration française d'augmenter ses revenus par l'impôt sur l'alcool. Ainsi, à l'époque du gouverneur général Paul Doumer, le gouvernement indochinois monopolisait, outre l'alcool, l'opium et aussi le sel. Les revenus provenant de ces trois impôts représentaient le gros du budget général¹⁵⁷.

En 1898, le gouverneur général, Paul Doumer, autorisait la Société de Fontaine, de Fischer et de Desbeaux, à produire et à vendre de l'alcool. En 1902, l'administration coloniale réglementait la fabrication et la vente de celui-ci et interdisait officiellement aux particuliers la production et la vente d'alcool. En 1903, la Société de Fontaine, de Fischer et de Desbeaux, a obtenu une convention passée avec l'administration des Douanes et Régies qui lui accordait le quasi-

¹⁵⁶ Robequain, *op.cit.*, p. 336.

¹⁵⁷ Gonjo, *op.cit.*, p.196.

monopole de la vente d'alcool au Tonkin et en Annam. À la fin de 1904, elle a obtenu la même convention pour la Cochinchine¹⁵⁸.

En 1901, cette Société changeait de nom pour devenir la Société française des distilleries de l'Indochine. Son président, A.R. Fontaine, «une des personnalités les plus en vue de la colonie»¹⁵⁹ a été remplacé en 1940 par Marcel Borduge. L'objet de cette société était l'exploitation des distilleries en Indochine, le commerce du riz et de toutes les autres céréales. Elle avait des usines à Hanoï, Namdinh, Haiduong, Cholon-Binh Tay et à Russey-Keo (Phnompenh). Les résultats de la recherche sur la fermentation du riz du docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Saigon, ont été appliqués par Fontaine à l'usine de Hanoi pour produire de l'alcool¹⁶⁰.

Le capital social initial de la société était de 2.000.000 francs. Celui-ci a augmenté très rapidement d'année en année (en 1902 : 3.000.000 francs, en 1921: 11.000.000 francs et en 1940 : 100.000.000 francs). En 1940, ce capital social était plus important que celui de toutes les autres compagnies d'affaires en Indochine, n'était dépassé que par celui de la Banque de l'Indochine (150.000.000 francs).

Grâce à l'augmentation de son capital montrée ci-dessus, la Société française des distilleries de l'Indochine a accru sa production, comme l'indique le tableau suivant (hectolitres d'alcool)¹⁶¹ :

Établissements	1939	1940	1941
Hanoï	0	31.198	45.228

¹⁵⁸ Meuleau., *op.cit.*, p.342.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 351.

¹⁶⁰ Agence FOM 205, carton 208, dossier 192(l'industrie de l'alcool de riz 1862-1936).Archives Aix-en-Provence

¹⁶¹ I.G.M.E.I rapp.ann,1941.Deux part., p. 224.Cité par Pham dinh Tan, *op.cit.*, p. 205.

Namdinh	72.346	70.645	68.860
Haiduong	79.446	70.832	70.176
Binhtay	152.155	157.453	188.174
Phnompenh	0	4.812	33.064
Total	303.947	334.940	405.602

Cette Société produisait aussi du rhum dans son établissement de Binhtay pour la vente locale et pour l'exportation vers la France. «Le contingent d'importation du rhum en France alloué à l'Indochine est très faible. Il ne se monte en effet qu'à 5.468 hl d'alcool pur sur un contingent de plus de 200.000hl pour l'ensemble des colonies françaises»¹⁶².

Le nombre d'ouvriers dans chaque usine se présente comme suit : Hanoï : 800 ouvriers; Namdinh : 480; Haiduong : 265; Binhtay : 800 et Phnompenh: 300. Selon Charles Robequain, le nombre d'ouvriers des trois usines de Hanoi, Namdinh et Haiduong était d'une quarantaine d'agents européens et de plus de 1.200 indigènes¹⁶³. En 1929, la Société employait 1560 personnes¹⁶⁴ et dans les premières années de la Seconde Guerre mondiale, son effectif était de 2645 personnes¹⁶⁵.

Pour vendre ses produits, la Société française des Distilleries de l'Indochine a mis sur pied un large réseau commercial¹⁶⁶. Il y avait trois entrepôts situés dans les trois usines de Hanoi, Namdinh et Haiduong, d'où était expédié, par convois, l'alcool destiné aux organismes régionaux. Il y avait 36 dépôts régionaux placés, en principe, dans les chefs-lieux de province et dans d'autres centres déterminés notamment par leur situation géographique et par les besoins du

¹⁶² Agence F.O.M, carton 208, dossier 192 (l'industrie de l'alcool de riz 1862-1936). Archives Aix-en-Provence.

¹⁶³ Robequain, *op.cit.*, p. 162.

¹⁶⁴ Les trafics de l'Indochine et ses ports, p.161, 162. Cité par Marc Meuleau, *op.cit.*, p. 351.

¹⁶⁵ IGMEI de l'Indochine et ses ports, p. 205. *ibid*

ravitaillement. Il y avait 704 débits de gros, dépendant des dépôts régionaux et se ravitaillant à celui qui était le plus proche. Sous les 704 débits de gros et approvisionnés par eux, il y avait 29.431 débits de détail desservant directement les consommateurs. C'était l'organisation commerciale de la Société qui vendait de l'alcool partout au Tonkin et dans les provinces du nord de l'Annam. En Cochinchine et au Cambodge, l'organisation commerciale n'était pas moins importante. Elle était contrôlée par cinq inspecteurs européens et deux inspecteurs indochinois.

Les bénéfices déclarés de la Société augmentaient avec des taux de profits de 20,5 % en 1909 et de 50 % en 1913¹⁶⁷. Ils ont atteint 17.888.000 francs en 1937, le taux de profit étant de 36,13 %; en 1938 : 17.981.000 francs, le taux de profit étant de 23,97 %; en 1939 : 18.606.000 francs, le taux de profit étant de 24,80 %; en 1940 : 20.430.000 francs, le taux de profit étant de 20,43 %¹⁶⁸.

D'autres entreprises de distillerie ont été fondées en Indochine à cette époque :

- La Société anonyme des distilleries du Centre-Annam a été fondée en août 1912. Elle exploitait les distilleries de Quinhon et Tuyhoa en Annam et faisait de la vente d'alcool indigène dans ces provinces .

- La Société anonyme française des distilleries de Battambang (Cambodge) a été fondée en 1925; Elle fabriquait et vendait de l'alcool indigène au Cambodge, dans la région du Grand lac. Ses bénéfices augmentaient de 16.000 francs en 1938 à 40.000 francs en 1940¹⁶⁹ .

¹⁶⁶ Agence F.O.M, carton 208, dossier 192 (l'industrie de l'alcool de riz 1862-1936). Archives Aix-en-Provence.

¹⁶⁷ Meuleau, *op.cit.*, p. 342.

¹⁶⁸ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 15.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 88.

- La Société anonyme des distilleries annamites de l'Annam-Tonkin a été créée en 1932. Elle produisait de l'alcool indigène à cinquante degrés au maximum par l'utilisation des procédés traditionnels. Le produit de ses établissements industriels et tous les autres alcools pouvaient être vendus sur les territoires du Tonkin et du Nord-Annam. Elle avait des usines à Yenvien, Bacninh, Hamrong, Thanhhoa et Thaibinh.

- Et enfin, la Société anonyme des distilleries annamites du Sud de l'Indochine, constituée en 1934.

Dans le domaine de l'industrie de l'alcool, le capital français était de connivence avec le système colonial et l'administration française en Indochine pour monopoliser la production et la vente d'alcool. La Société française des distilleries d'Indochine était la plus grande entreprise productrice et distributrice d'alcool en Indochine. Elle dominait le marché de l'alcool de cette colonie et réalisait des taux de profit qui n'avaient rien à envier aux autres branches de l'industrie.

Le monopole de la production d'alcool a duré jusqu'à ce que le gouvernement français le lève, en 1943. À ce moment, la distillerie traditionnelle vietnamienne était presque détruite. « À partir de 1943, la production fut déclarée libre, à charge pour le producteur d'acquitter certains droits fixés»¹⁷⁰. La suppression du monopole de fabrication de l'alcool ne semble pas avoir modifié sensiblement le rendement des grosses usines productrices d'alcool. Pendant les années 1940-1943, les entreprises françaises produisaient aussi de 15 à 20.000 hectolitres par mois d'alcool pour automobile¹⁷¹, parce que le transport de l'essence pendant la guerre était bloqué.

¹⁷⁰ Ministère de l'Information, *Note documentaires et études*, No 95, le 26 juillet 1945, p. 7. Agence F.O.M, carton 208. Archives Aix-en-Provence.

¹⁷¹ Meuleau, *op.cit.*, p. 427.

Presque tout l'alcool des distilleries françaises était consommé en Indochine avec l'encouragement du système commercial et de l'administration régionale. Dans la vie quotidienne, cet encouragement prenait souvent la forme de coercition en ce sens qu'on refusait de vendre du sel (produit d'extrême nécessité et dont le droit de vente appartenait également à l'état) aux gens à moins qu'ils n'aient auparavant acheté de l'alcool.

Chapitre 4

L'INDUSTRIE LOURDE ET LES AUTRES BRANCHES INDUSTRIELLES

Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'industrie des charbonnages jouait un rôle important parce que le charbon était considéré comme le «pain de l'industrie». Les autres branches telles que celle de l'industrie métallurgique, celle de l'électricité et celle de la mécanique jouaient également un rôle fondamental dans le développement d'une économie en général, mais elles se sont peu développées en Indochine.

1. À propos du domaine métallurgique et de l'industrie métallurgique en Indochine

1.1 Situation de l'industrie métallurgique de l'Indochine et problème de la métallurgie du fer-acier

Vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les Français découvraient des gisements de minerai de fer près de Thainguyen, au Tonkin. Selon H. Charpentier, ingénieur, il était nécessaire de créer une usine métallurgique de fer - acier à Thainguyen où, d'une part, il y avait les gisements de minerai de fer et du charbon d'anhracite de Honggai a proximité et où d'autre part, l'acier produit pouvait être exporté vers la Chine, le Japon et les pays voisins de l'Indochine¹⁷². Mais, l'Indochine n'était pas un pays qui consommait beaucoup de métal. À cette époque, la France produisait déjà de l'acier en grande quantité, surtout dans les deux provinces d'Alsace et de Lorraine (restituées à la France par l'Allemagne). La construction des infrastructures indochinoises comme le chemin de fer, les ponts, les ports... constituait un

¹⁷² H.Charpentier, *Le développement industriel et minier du Tonkin*,p.55, 56. Cité par Pham, *op.cit.*, p. 141.

débouché important pour l'industrie métallurgique de la métropole. Le pouvoir colonial ne voulait pas créer une industrie métallurgique en Indochine qui pourrait concurrencer celle de la métropole. C'est pour toutes ces raisons que, durant toute la période de domination française, il n'existait aucune usine de traitement de sidérurgie en Indochine puisqu'il y a des usines de métaux non ferreux.

1.2 L'étain et le zinc

Les Chinois avaient déjà un peu exploité des gisements de zinc près de Thainguyen et près du port de Trangbach dans la région de Dongtrieu, au Tonkin. Mais, ces gisements ont été abandonnés, parce qu'ils étaient situés dans les montagnes couvertes de forêts, difficilement accessibles, et également à cause de la guerre. Au début du XXe siècle, les Français ont redécouvert ces gisements de zinc, avec la mine de Trangda en 1905, celle de Langhit en 1906, celle de Thanhmo en 1907, celle de Chodon en 1908 et celle de Yenlinh en 1909.

Pour exploiter ces gisements, la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine a été créée le 4 mars 1919 par F. Ledoux. Son capital social initial de 1.600.000 francs a été augmenté à 16.000.000 francs en 1921. On peut souligner que la Compagnie avait fondé une fonderie de zinc près de Haiphong (Quangyen) en 1924. Celle-ci «est conçue pour une production de 6.000 tonnes de zinc par an avec 6 fours d'une capacité de 1.200 tonnes chacun (un four en réparation, 5 fours en marche). La méthode de traitement employée est la vieille méthode belge avec des fours modernes à gazogène, le combustible employé pour la chauffe aussi bien que pour la réduction étant le charbon maigre»¹⁷³.

¹⁷³ M.Lantenois, *op.cit.*, p. 7.

Cette usine produisit 0,1 tonne (= le dixième tonne =100 kg) de zinc métallique en 1924; 1,9 tonnes en 1926; 2,9 tonnes en 1928; 3,8 tonnes en 1930; 2,3 tonnes en 1932; 4,2 tonnes en 1937; 5,3 tonnes en 1939 et 6,2 tonnes en 1941¹⁷⁴. Le zinc produit par la fonderie de Quangyen a été exporté exclusivement au Japon, jusqu'en 1931. En 1932 et 1933, il a été également expédié vers la France. Les tableaux ci-après donnent des indications détaillées sur la marche de l'exportation des mines de zinc (en tonnes) et sur la répartition des minerais pendant la période 1923-1932¹⁷⁵ :

années	Cours moyen du zinc À Londres (en livres Sterling par tonne de 1.016kgs)		Minerais de zinc			Zinc métallique
			Production		Exportation	Production de l'usine Quangyen
			Poids des minerais	Poids de métal contenu	Poids de métal continu	
1923	33,1		30,5	13,0	13,6	
1924	34,7		42,4	16,8	14,1	0,1
1925	36,6		52,9	20,8	19,5	1,2
1926	34,1		61,9	25,2	22,7	1,9
1927	28,5		54,9	22,3	24,8	1,2
1928	25,3		51,9	21,5	18,4	2,9
1929	24,8		47,4	18,8	15,9	3,8
1930	16,6		38,1	15,9	11,4	3,8
1931	11,4	12,4	18,7	8,0	6,3	3,5
1932	9,7	13,6	10,1	5,0	1,8	2,3
1 ^{er} semestre 1933	10,6	15,2	5,8	2,4	1,7	1,5

La contribution des diverses mines: Trangda, Chodon, Langhit et Yenlinh à la production a été la suivante (milliers de tonnes de minerai)¹⁷⁶ :

¹⁷⁴ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p.210 et Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 26.

¹⁷⁵ Association des mines du Tonkin, *op.cit.*, p. 210, 211.

	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
Cie minière et métallurgique de l'Indochine	17,5	24,8	28,3	39,5	38,3	38,7	35,0	25,9	13,1	10,1	5,8
Société des mines de Trangda	10,3	14,1	18,3	16,6	12,9	11,3	12,4	12,2	5,6		
Société des mines de Chodo		0,1	0,2	0,3	1,2	1,0					
Société Indochinoise des mines métalliques (Langhit)	1,5	2,1	2,6	1,9	0,7	0,9					
Société minière de Yenlinh	1,2	1,3	3,5	3,6	1,8						
Totaux	30,5	42,4	52,9	61,9	54,9	51,9	47,4	38,1	18,7	10,1	5,8

Répartition (en pourcentage du total annuel) des exportations de minerais de zinc¹⁷⁷

	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
Belgique	75	47	62	68	53	39	37	22			
France	18	20	27	26	29	37	33	53	92	67	100
Allemagne	7				6	12	26				
Japon		13	11	6	12	9	4	25	8	33	
Autres pays		20				3					
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Quant à l'étain, "en 1935, nos exportations d'étain se sont élevées à 2.031 tonnes valant 25.248.000 francs contre 1.593 tonnes d'une valeur de 20.764.000 francs en 1934 soit une augmentation de 21,5% en valeur et de 27,5% en poids..."¹⁷⁸.

En outre, la fonderie de Tasa a produit 247 tonnes d'étain métal en 1922, 334 tonnes en 1924, 333 tonnes en 1926 et 262 tonnes en 1928¹⁷⁹.

Presque tous les produits d'étain et de zinc métallurgique ont été exportés au Japon, en Belgique, en France, en Allemagne,... L'industrie de production de zinc et d'étain en Indochine

¹⁷⁶Ibid., p. 210.

¹⁷⁷Ibid., p. 211.

¹⁷⁸ Ernest Outrey, *l'effort industriel de la France au Tonkin* - Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence- agence FOM 205

¹⁷⁹ Exposition coloniale internationale, *Statistique générale de l'Indochine, résumé rétrospectif 1913-1929*, Paris, 1931, p. VII.

n'a pas su créer des produits utilisables par l'industrie indochinoise locale, mais seulement des lingots de zinc et d'étain pour le marché d'exportation.

2. L'industrie de production d'électricité

En général, l'industrie électrique fournissait de l'énergie aux autres industries en plus du courant pour les résidences familiales des Français, des Chinois et des riches Indochinois.

Au début, les usines électriques étaient construites dans les centres administratifs et les villes commerciales. Le 12 avril 1892, le gouvernement français au Tonkin a signé un contrat d'implantation électrique avec Hermenier et Planté pour fournir de l'électricité à Haiphong, centre administratif, militaire et commercial. Le 6 décembre 1892, l'électricité a éclairé Hanoi et quelques districts autour de Hanoi. Le 17 novembre 1902, la Société indochinoise d'électricité a été fondée par F.Trives. Son objet était l'installation et l'exploitation de tous les services de distribution d'eau potable, d'éclairage électrique, de transport, de force de traction et, en général, la production et l'utilisation de l'électricité déjà installée ou à installer en Indochine, notamment à Hanoi, Haiphong, Namdinh, Kouang-Tchéou-Wan et dans le delta tonkinois. Son siège social était à Paris et son capital social de 2.800.000 francs (1902) à l'origine est passé à 60.000.000 francs en 1933.

Après la Société indochinoise d'électricité, quelques autres compagnies ont fourni le courant électrique au Nord du Vietnam : la Société de l'énergie électrique de Langson a été fondée par P.Dilhan en 1935 afin d'assurer la distribution publique d'énergie électrique dans le centre de Langson; son capital social de départ était seulement de 30.000 francs.

La Société d'électricité de Caobang a été fondée par F. de Flers¹⁸⁰ en 1936 et avait pour mandat de garantir la distribution d'électricité dans le centre de Caobang.

À partir de 1939, au Tonkin, les centres urbains comme Hanoi, Haiphong et Namdinh possédaient l'électricité pour l'éclairage public et du courant électrique pour l'usage résidentiel familial.

En Cochinchine, dans le sud du Vietnam, la Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine a été fondée en 1900 par E. Teissier du Cros. Son objet était l'exploitation de tous les services de distribution d'eau potable, d'éclairage électrique ou de transport du courant à haute tension, l'utilisation d'électricité dans les colonies françaises et protectorats français, notamment à Saigon, Cholon et Phnompenh (Cambodge). Son siège social était également à Paris. Son capital a augmenté de plus en plus. De 2.500.000 francs à l'origine, il est passé à 22.500.000 francs en 1928, à 28.100.000 francs en 1933, à 57.000.000 francs en 1933 et 95.000.000 francs en 1937.

Son bénéfice¹⁸¹ équivalait à 10.329.000 Francs en 1936 (avec un taux de profit de 18,12%), 10.391.000 Francs en 1937 (avec un taux de profit de 10,93%) et 10.430.000 francs en 1938 (le taux de profit était de 10,97%).

¹⁸⁰ Comme d'autres dirigeants d'entreprises, F. de Flers était administrateur de plusieurs sociétés: Société des caoutchoucs de Kompong-thom, Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine, Société indochinoise forestière et des allumettes, Société indochinoise des plantations d'hévéas, Banque franco-chinoise, les caoutchoucs du Dongnai, les caoutchoucs de Phuochoa, Compagnie des haut-plateaux indochinois, Société des étains du Cammon, Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, société des étains et wolfram du Tonkin, société indochinoise d'exploitations minières et agricoles, Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, Société agricole des caoutchoucs d'Anphuha et Crédit colonial.

¹⁸¹ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 16, 17.

Quelques autres compagnies électriques étaient situées au sud du Vietnam comme la Société anonyme d'électricité de Rachgia, fondée en 1921, ou la Société d'électricité de Mékong, fondée en 1935.

En Annam, au centre du Vietnam, la Société indochinoise pour les eaux et l'électricité en Annam a été fondée en janvier 1928; son président était E.Denis, son conseil d'administration comprenait entre autres la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine; son objet était l'étude, l'achat, l'exploitation en Extrême-Orient de toutes les concessions de distribution d'eau, d'énergie électrique, la construction de toutes les usines et de tous les réseaux, pour les villes de Hue, Tourane (Danang), Quinhon, Samson, Faifoo, Quangtri, Nhatrang, Thanhhoa, Quangngai, Kontum, Songcau et Tourcham-Phanrang; son capital d'origine était de 550.000 francs.

En 1935, la Société d'électricité de Mékong a été fondée pour fournir de l'énergie électrique dans les centres urbains de Savannakhet et de Paksé (Laos).

En 1935, presque tous les grands centres urbains d'Indochine avaient l'électricité.

La production électrique en Indochine (en milliers de kw/h) se présentait comme suit¹⁸² :

Année	Indochine	Tonkin	Cochinchine	Annam
1929	62.825	17.450	34.292	4.293
1933	61.693	17.014	33.276	4.912
1934	59.963	16.572	31.953	5.113
1935	64.273	18.866	34.285	5.427
1936	68.401	20.350	35.588	5.588
1937	74.739	21.607	39.092	6.284

¹⁸² *L'électrification du Tonkin*, Bulletin économique de l'Indochine, 1938, p.481.

Selon ces données, la Cochinchine fournissait 52% du total de la production électrique indochinoise, le Tonkin près de 29%, l'Annam environ 8%, le Cambodge et le Laos seulement 11%.

A part l'énergie fournie par les compagnies ci-dessus, chaque entreprise, chaque usine, chaque établissement industriel produisait sa propre énergie et possédait sa propre centrale électrique.

La production électrique (en kw/h) en 1937 était répartie comme suit¹⁸³:

Établissements	Le nombre d'usines électriques	Production
Mines de houilles	9	23.500kw/h
Mines métalliques	9	14.500km/h
Autres industries	5	40.000kw/h

Ils se distribuèrent géographiquement de la manière suivante:

Tonkin: 18 66.600 kw/h

Laos: 3 7.600 kw/h

Annam: 2 3.800 kw/h

On utilisait beaucoup d'énergie électrique pour l'industrie au Tonkin, au contraire, l'Annam, la Cochinchine et le Laos consommaient peu d'énergie électrique industrielle.

L'électricité industrielle était donc indépendante de l'électricité fournie par les Sociétés parce qu'elle appartenait à chaque usine, et à chaque établissement industriel. L'industrie électrique indochinoise fournissait essentiellement l'électricité pour l'éclairage public et le courant électrique pour la consommation résidentielle et familiale.

¹⁸³ Pham, *op. cit.*, p. 155.

3. L'industrie mécanique

Pour réparer et assembler les équipements dans les autres branches industrielles en Indochine, l'industrie mécanique a fait son apparition dans les premières années du XX^e siècle. Elle a été établie d'abord pour la réparation des embarcations fluviales à Haiphong (Tonkin) et à Saigon (Cochinchine). Elle servait aussi à réparer et à assembler la machinerie des rizeries, des tramways, des locomotives... Le plus important des ateliers de construction et de réparation mécanique et maritime de l'Indochine était l'Arsenal de la Marine à Saigon qui a été créé lors de la Première Guerre mondiale. Après la guerre, en septembre 1920, le Ministre de la Marine a pris la décision de céder cet arsenal à la colonie avec faculté pour celle-ci d'en confier l'exploitation à un industriel. Cet arsenal (qui porte actuellement le nom de Usine Ba Son) utilisait un personnel technique et 1.400 ouvriers vietnamiens. L'outillage a été amélioré et complété en 1921¹⁸⁴. En 1937, cet arsenal occupait 1.285 ouvriers dont 65% étaient des travailleurs qualifiés¹⁸⁵. Selon Charles Robequain, «L'arsenal de Saigon est un établissement officiel qui a joué un rôle très utile en Cochinchine pour la formation d'une main-d'œuvre indigène spécialisée»¹⁸⁶. Cet établissement était un lieu de tension sociale permanente, quelques manifestations d'ouvriers ont eu lieu pendant les années 1936–1939 lors des campagnes de revendications sociales. À l'Arsenal de la Marine à Saigon, se concentraient de plus de 1.500 ouvriers qui y apprennent divers métiers.

Plus tard, l'usine de fabrication de bicyclettes à Hanoi et quelques petits ateliers de fabrication de pièces mécaniques pour d'autres branches ont été créées. Pendant toute la période de la domination française, il n'existait pas une industrie de production mécanique homogène et

¹⁸⁴ E.Chassigneux, *op. cit.*, p. 4.

¹⁸⁵ Aurniplime, *op. cit.*, p. 160.

¹⁸⁶ Robequain, *op. cit.*, p. 317.

globale en Indochine mais plutôt quelques manufactures éparpillées et quelques ateliers de réparation ou de fabrication de pièces de machinerie de rechange.

En 1919, la Société anonyme de constructions mécaniques a été fondée à Haiphong. Son objet était la construction et la réparation de navires, la construction mécanique et métallique, la fonderie de fonte, le bronze et l'acier moulé et la chaudronnerie. Elle employait 920 ouvriers. Elle possédait également des ateliers maritimes où, d'une part, l'on construisait des chalands, des chaloupes fluviales et de petits canots, et où, d'autre part, on produisait de l'outillages pour l'agriculture et les mines. À Haiphong, deux bateaux de Levan Vollenhoven et des fils de Paul-Doumer ont été lancés le 30 septembre 1921. Leurs caractéristiques étaient les suivantes: la longueur de 68 mètres, la largeur de 10 mètres, le tirant d'eau en charge de 5,60 mètres, le port en lourd de 1.500 tonnes, la puissance des machines de 800 chevaux et la vitesse de 9 nœuds¹⁸⁷.

La Compagnie de forges ateliers et chantiers d'Indochine a été fondée par Grammont en 1920; son siège social se trouvait à Saigon; son capital social initial était de 4.000.000 francs; son objet était de faire tous les travaux de construction mécanique, de fonderie, de chaudronnerie et de charpente métallique¹⁸⁸. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, elle utilisait 500 ouvriers.

En 1929, la société des cycles de l'Indochine (établissements Berset) a été fondée à Hanoi; son capital social initial était de 2.800.000 francs; son conseil d'administration se composait du président R.Marliangeas, de l'administrateur-délégué Louis Berset et du membre Adolphe Aubry. Son objet était la fabrication et la vente de bicyclettes, de jantes de pousse-pousse, de tous autres accessoires et pièces détachées et de réparation de bicyclettes. Au début de 1939, elle avait

¹⁸⁷ E.Chassigneux, *Le mouvement industriel en Indochine*, l'Éveil économique du 10 septembre 1922, p.4. Agence FOM 205, dossier 153.

¹⁸⁸ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 148.

engagé 145 ouvriers.¹⁸⁹ Ses bénéfices étaient de 1.082.000 francs en 1938-1939 avec un taux de profit de 38,64%, de 1.322.000 francs en 1939-1940 avec un taux profit de 47,21%; de 976.000 francs en 1940-1941 avec un taux profit de 34,85% et de 1.038.000 francs en 1941-1942 avec un taux de profit de 37,07%.

Les ateliers des Messageries fluviales de Cochinchine réparaient les bateaux qui assuraient le service de navigation sur la voie fluviale du Mékong.

La Compagnie indochinoise de Messageries automobiles (anciennement société anonyme des messageries automobiles du Nord-Annam-Laos) a été fondée en 1927. Elle exploitait les services de messageries automobiles et effectuait les opérations mobilières et immobilières qu'elle jugeait utiles en Indochine ou ailleurs.¹⁹⁰

Le capital social combiné des cinq compagnies de construction et de réparation mécanique citées ci-dessus était plus petit que celui des autres industries. En 1939, ces capitaux combinés étaient de 15.675.000 francs, équivalant à 18% de celui de la seule Société française des charbonnages du Tonkin et équivalant à 36% de celui de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine¹⁹¹. Par ailleurs, il y avait quelques ateliers mécaniques de la Compagnie française de tramway, de la Société française des charbonnages du Tonkin, et deux usines Truongthi et Dian appartenant au gouvernement français en Indochine.

L'industrie mécanique en Indochine consommait des produits métallurgiques et mécaniques de la métropole. On peut dire que l'industrie mécanique indochinoise était une annexe outre-mer de l'industrie métropolitaine. De plus, elle construisait et réparait des établissements industriels,

¹⁸⁹ Pham,, *op. cit.*, p. 163.

¹⁹⁰ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op.cit.*, p. 175.

¹⁹¹ Pham,, *op.cit.*, p. 164.

agricoles et des transports en Indochine. Après 1954, le Vietnam a utilisé ces établissements comme les premières bases matérielles pour reconstruire son industrie mécanique.

4. Industries diverses

Parmi les autres secteurs divers de l'industrie, on retiendra notamment les rizeries, les industries des allumettes, des papeteries, du tabac, du caoutchouc et du cuir.

4.1 Rizeries

Le riz, aliment de base de la population indochinoise, était produit dans toute l'Indochine et dirigé en partie vers Saigon - Cholon pour y être exporté ensuite vers l'étranger. Il a donné naissance à une branche très active fondée sur la transformation du riz en alcool. Les rizeries ont été implantées dans deux grands centres, Haiphong et la région de Saigon - Cholon. Le Tonkin et la Cochinchine ont été les deux régions d'Indochine où l'activité des rizeries était la plus importante. Au Tonkin, les rizeries travaillaient surtout pour alimenter les distilleries de Hanoi, Haiduong et Namdinh. Haiphong possédait d'importantes rizeries fondées en 1910 et travaillant pour l'exportation. Mais les plus importantes rizeries étaient groupées en Cochinchine et particulièrement à Cholon, le premier marché du riz en Indochine et "l'un des plus grands du monde"¹⁹².

Sur les 10 rizeries qui existaient avant 1914 à Cholon, 8 étaient entre les mains des Chinois et 2 seulement appartenaient à des capitaux européens. La Société des rizeries d'Extrême-Orient a été fondée en 1916 à Cholon. Elles effectuaient le décorticage et la commercialisation des riz, paddys, céréales et dérivés. De 1918 à 1929, le développement des rizeries a été considérable.

Les quatre grandes rizeries cochinchinoises appartenant à cette Société pouvaient produire 2.500 tonnes de riz blanc par jour. Ces établissements étaient si importants et possédaient un outillage si puissant qu'ils étaient obligés d'arrêter leur travail une partie de l'année faute de matières premières suffisantes à traiter. Leurs frais généraux étant élevés, ce chômage forcé avait une lourde répercussion sur leur situation financière¹⁹³. Les rizeries employaient plus de 3.000 ouvriers, recrutés dans la ville même ou dans les villages environnants. En 1937, elles ont livré à l'exportation pour un milliard de francs de produits. On évaluait à 80 millions la plus-value que le riz acquerrait par cet usinage¹⁹⁴.

Cette grande industrie du riz, fondée avec des capitaux chinois ou européens, rencontrait en Cochinchine surtout, la concurrence de petites rizeries vietnamiennes, travaillant irrégulièrement. Dans la province de Mytho (Cochinchine), deux usines à décortiquer et à blanchir le riz ont été installées en 1919 par des ressortissants indigènes. Chacune produisait 4,5 tonnes de riz blanc par 14 heures. Par comparaison, les autres grandes rizeries donnaient 20 tonnes par jour¹⁹⁵.

La fonction principale des établissements de la Société des rizeries d'Extrême-Orient était de produire le riz pour l'exportation. Les usines de la Société étaient concentrées essentiellement dans la région de Cholon-Saigon qui avait la plus grosse production de riz en Indochine. La Société n'avait pas de rizerie en Annam, au Laos ou au Cambodge, malgré le besoin de décortiquer et blanchir leurs paddys qu'avaient des paysans de ces trois régions.

¹⁹² Robequain, *op.cit.*, p. 308.

¹⁹³ Aumiphine, *op.cit.*, p. 155.

¹⁹⁴ Robequain, *op.cit.*, p. 309.

¹⁹⁵ *La gazette coloniale*, le 18 avril 1919. agence FOM 205, dossier 153. Archives Aix-en-Provence

4.2 L'industrie des allumettes

Avant 1892, l'Indochine était complètement tributaire de l'étranger pour les allumettes; l'industrie locale n'existait pas encore et les allumettes consommées dans les différentes parties de la colonie étaient presque toutes d'origine japonaise.

En 1892, la Société française des allumettes de Paris a créé à Hanoi la première fabrique. Ses débuts ont été très difficiles. Peu de temps après, se montait à Vinh (Annam) une deuxième fabrique appartenant à la Société forestière et commerciale de l'Annam. En 1903, ces deux usines ont été réunies sous une même raison sociale, la Société indochinoise des allumettes.

La fondation de la Société indochinoise forestière et des allumettes (SIFA) en 1904 avait pour objectif l'exploitation industrielle et commerciale des forêts et du bois en Indochine et dans les contrées limitrophes, et la fabrication et la vente d'allumettes. Elle avait des usines à Benthuy (Vinh, Annam) et à Hanoi. Son capital social a augmenté constamment de 1904 à 1943¹⁹⁶.

A l'origine	1.600.000 francs
Porté en 1922 à ...	2.276.000 francs
Porté en 1924 à ...	4.552.000 francs
Porté en 1925 à ...	9.104.000 francs
Porté en 1937 à ...	12.104.000 francs
Ramené en 1941 à	12.000.000 francs
Porté en 1943 à ...	13.500.000 francs

¹⁹⁶ Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques, *op. cit.*, p. 148.

Ses bénéfices nets atteignaient 852.000 francs (avec un taux de profit de 7,03%) en 1937; 1.020.000 francs (avec un taux de profit de 8,42%) en 1938 et 493.000 francs (avec un taux de profit de 4,07% seulement) en 1939.

Dès l'apparition sur le marché indochinois des allumettes provenant des fabriques locales, on a constaté un léger fléchissement dans les importations. Mais, comme la consommation ne faisait que s'accroître parmi la population indigène, tout le sud de l'Indochine (notamment la Cochinchine et le Cambodge), restait encore tributaire de l'étranger.

En 1909, une troisième usine a été créée à Ham Rong (Thanhhoa-nord Annam). Autorisée à fonctionner par décision du 1er décembre 1909, elle n'a pas tardé à effectuer d'importantes expéditions vers la Cochinchine. Dès lors, le chiffre des importations est tombé de 273.558 kg en 1909 à 230.984 kg en 1910 et à 158.328 kg en 1911¹⁹⁷.

À partir de 1915, les statistiques douanières ont mentionné des exportations d'allumettes de la colonie à destination tant de la France et de ses colonies que de l'étranger. On en trouvera le détail dans le tableau suivant¹⁹⁸ :

Exportations (en boîtes) des allumettes de l'Indochine

Années	Sur la France	Colonies françaises	L'étranger
1914	Néant	Néant	Néant
1915	60.300	Néant	125.200
1916	10.500	Néant	32.800
1917	185.200	37.200	31.800
1918	259.300	28.800	108.400
1919	225.500	34.300	175.200
1920	Néant	85.200	345.100
1921	Néant	28.900	74.700

¹⁹⁷ Gouvernement général de l'Indochine, *note sur les allumettes en Indochine* - dossier 155 dans l'agence F.O.M 205. Centre d'archives d'outre-mer, Aix-en-Provence

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 3.

Enfin, la SIFA a inauguré, le 24 novembre 1949 à Saigon, une nouvelle manufacture d'allumettes. Celle-ci produisait mensuellement plus de quatre millions de boîtes. Elle avait six cents ouvriers vietnamiens.

4.3 L'industrie des papeteries

L'industrie française des papeteries en Indochine a été fondée au début du XXe siècle pour répondre les besoins de papier dans les écoles, dans l'imprimerie et dans les institutions de l'administration coloniale.

La Société des papeteries de l'Indochine a donc été créée en 1913 par M.Bouvier. Ses administrateurs étaient: P. Bernard, Grégoire Sainte-Marie, Ch. Bivier, L. Clerc, E. Giscard d'Estaing et U. d'Hautefort. Son capital social initial de 1.500.000 francs a augmenté à 6.552.500 francs pendant les années 1935 - 1941.

Cette société avait deux usines, l'une à Viettri pour la fabrication de la pâte et l'autre à Dapcau pour la fabrication de papier à partir de la pâte à papier de Viettri. L'usine de Viettri produisait annuellement (1921-1922) 3.000 tonnes de pâtes de bambou¹⁹⁹ (nua, dang comme bambou). Pendant le 2^e semestre de 1924, elle a exporté 140 tonnes de pâtes à papier, d'une valeur de 163.000 francs vers la France²⁰⁰. En 1937, l'usine de Viettri fournissait environ 85% de pâte à papier utilisée par l'usine de Dapcau. Cette usine produisait non seulement le papier pour les écoliers et pour l'imprimerie, mais encore les papiers de «culte» pour la population indochinoise. «L'usine de Dapcau de la société des Papeteries de l'Indochine vient de recevoir

¹⁹⁹ E.Classigneux, *op.cit.*, p. 4.

²⁰⁰ Rapport du Résident Supérieur au Tonkin, l'industrie au Tonkin en 1924. Agence FOM 205. Archives Aix-en-Provence

des machines spéciales destinées à la fabrication des papiers «chinois» et de «culte» jusqu'ici importés de Chine»²⁰¹.

Le rendement de l'usine de Dapcau en 1924 était seulement de 6 tonnes de papier de toutes sortes par jour (soit de 2.190 tonnes par an), malgré «le débit journalier de l'usine, qui fonctionne nuit et jour»²⁰². Au début de la Deuxième Guerre mondiale, sa production a augmenté de 3.000 tonnes en 1939, à 3.450 en 1940 et 4.100 tonnes l'année suivante.

Cette production ne pouvait combler que la moitié des besoins du marché du papier en Indochine, malgré le fait que celle-ci possédait une source de matières premières immense en bambou. Elle se voyait donc obligée d'importer le papier d'Europe, surtout «les papiers de luxe»²⁰³. En 1939, la Société employait environ 3.000 ouvriers²⁰⁴. L'usine de Dapcau était la seule qui fabriquait du papier en Indochine à cette époque.

L'industrie française du papier en Indochine et le papier d'importation ont fortement concurrencé l'industrie traditionnelle du papier au Vietnam. Les producteurs de papier vietnamien fournissait uniquement des papiers de «culte» destinés à la fabrication des objets votifs en papier.

Sur l'emplacement de l'usine de Viettri, on a agrandi et ajouté de nouveaux établissements. Aujourd'hui, elle est devenue la plus grande usine de papeterie au Vietnam.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Notes documentaires et études* No 998, Paris, 1948, p. 16.

4.4. *L'industrie du tabac*

L'industrie du tabac est apparue assez tard par rapport aux précédentes. La Compagnie française et annamite des tabacs a été fondée en 1933, elle produisait des tabacs, des cigares et des cigarettes. La Société indochinoise des tabacs, cigares et cigarettes J. Bastos, créée en 1936, fabriquait des tabacs, des cigares et des cigarettes et pratiquait la culture du tabac. Elle avait deux usines installées à Saigon et deux autres, les plus importantes, à Cholon. Ces quatre établissements cochinchinois occupaient environ 1.500 ouvriers. Ils produisaient du tabac en paquets, mais plus encore des cigarettes. La fabrication des cigarettes, presque nulle en 1930, a atteint environ 2.800 tonnes en 1937²⁰⁵.

4.5 *Caoutchouc et cuir*

La culture du caoutchouc était typique de la culture industrialisée. La consommation du caoutchouc dans le monde a augmenté régulièrement de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1920. En 1880, on en utilisait seulement 15.000 tonnes mais 400.000 tonnes, en 1924. La production de caoutchouc était entre les mains des Anglais et des Hollandais qui avaient des plantations de caoutchouc dans leurs colonies : Malacca, Java, Sumatra, Ceylan et Bornéo. Ils avaient un intérêt évident à pousser les prix à la hausse. C'est pour cette raison que, «vis-à-vis de la concurrence étrangère»²⁰⁶, les Français implantaient le caoutchouc en Indochine, au début du XXe siècle.

²⁰⁵ Robequain, *op.cit.*, p. 311, 312.

²⁰⁶ Paul Bernard, *Le problème économique indochinois*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1934, p. 369.

Caoutchouc exporté de l'Indochine (en tonnes)²⁰⁷

Années	Produits exportés	Années	Produits exportés
1913	0,2	1922	4,6
1914	0,2	1923	5,7
1915	0,4	1924	6,8
1916	0,5	1925	8,0
1917	0,9	1926	8,8
1918	0,5	1927	9,6
1919	3,0	1928	9,8
1920	3,1	1929	10,3
1921	3,6		

En 1923, l'Indochine avait 34.000 hectares d'hévéas dont 15.000 étaient en pleine production (soit en moyenne près de 300 kilos par hectares)²⁰⁸. La même année, la France a importé 31.000 tonnes de caoutchouc dont seulement 4.452 tonnes, représentant 14,36% du total, provenaient d'Indochine. Dans les années ultérieures, la France a eu tendance à importer plus de caoutchouc d'Indochine. En 1938, pour la première fois, la production de caoutchouc d'Indochine a atteint le niveau de la consommation de la France (environ 60.000 tonnes)²⁰⁹.

Mais, le développement du caoutchouc de l'Indochine rencontrait des difficultés financières parce que, «à partir de 1934, il faut envisager un effort financier d'environ 70 millions de francs

²⁰⁷ Exposition coloniale internationale, *Statique générale de l'Indochine, résumé rétrospectif 1913-1929*, Paris, 1931, p. VI, VII.

²⁰⁸ Lantenois, *op.cit.*, p. 21.

²⁰⁹ Robequain, *op.cit.*, p. 229.

pour amener à la période de rendement les nouvelles plantations indochinoises »²¹⁰ de 93.000 ha d'hévéas nouvellement plantés. Le Gouvernement Général a décidé de ralentir son effort de soutien à 8 millions de francs²¹¹, pendant que les planteurs avaient des difficultés pour trouver d'autres capitaux. Ce problème pouvait provoquer la diminution de la production de caoutchouc dans les années suivantes.

Seules deux petites fabriques, l'une à Saigon et l'autre créée en 1938 à Hanoi, se livraient, avec 150 ouvriers environ, à la fabrication d'objets divers: les pneus de bicyclette, bottes, imperméables... pour le marché local.

En ce qui concerne le cuir, des petits ateliers indochinois de cordonnerie et de maroquinerie existaient dans les villes importantes. Mais, il n'existait qu'une tannerie française, fondée en 1912 à Hanoi, traitant les peaux de bœufs et de buffles et produisant des cuirs très divers pour chaussures, sellerie, courroies hydrofuges, cônes d'embrayage et tous usages industriels. Elle utilisait environ 100 ouvriers.

En général, l'industrie lourde française en Indochine était très modeste en comparaison avec l'industrie minière et celle de transformation. La métallurgie produisant essentiellement du zinc et de l'étain métal en lingots pour l'exportation n'était que la continuation de l'exploitation de l'industrie minière. « On s'étonne d'abord que l'Indochine, disposant de minerais et de houille, n'ait pas de métallurgie de l'étain et du zinc »²¹². L'industrie électrique apparue assez tôt à Haiphong, finit par éclairer les grandes villes d'Indochine à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. L'industrie mécanique s'occupait plus de la réparation que de la fabrication de

²¹⁰ Bernard, *op.cit.*, p. 370.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Robequain, *op.cit.*, p. 312.

machinerie. Les bénéfices de l'industrie lourde étaient moins élevés que ceux de l'industrie minière et des industries de transformation.

Chapitre 5

LE PROBLÈME DE L'INDUSTRIALISATION EN INDOCHINE

En général, la politique coloniale française consistait à maintenir ses colonies à l'état agricole et à limiter le développement de l'industrie. L'Indochine était une source de produits nécessaires à l'industrie et au commerce de la métropole. Elle constituait également un débouché profitable pour les articles industriels de la France. Pourquoi y a-t-il donc eu un débat concernant l'industrialisation en Indochine pendant les années 1937-1938 en France?

Pendant près de cinquante ans (1897-1945), le patronat français a construit en Indochine quelques branches industrielles dans le but, d'une part, d'exploiter des ressources naturelles, des produits agricoles, forestiers et d'élevages, et, d'autre part, de profiter d'une main-d'œuvre abondante et bon marché. Tout ceci était en mesure de lui apporter des profits très appréciables.

Ces branches industrielles établies en Indochine n'aboutissaient pas à un développement industriel indépendant, homogène et harmonieux capable de contribuer à l'économie de la colonie.

Du point de vue des intérêts du capitalisme français, on peut dire que la question de l'industrialisation de l'Indochine ne se posait pas et que la mécanisation du processus de production n'était pas nécessaire. C'est pourquoi dans le domaine de l'industrie minière, on préférait parfois employer la main-d'œuvre locale plutôt que les machines²¹³. Dans le domaine de l'industrie de transformation, on ne voulait pas plus acheter des machines pour remplacer les ouvriers parce que ces derniers étaient nombreux et bon marché, surtout les femmes et les enfants dans l'industrie cotonnière.

1. Les causes du problème de l'industrialisation en Indochine

Bien que les milieux d'affaires n'aient pas cherché à développer l'industrie en Indochine, la discussion concernant l'industrialisation en Indochine parmi les industriels et dans les cercles politiques a éclaté en 1937-1938 pour diverses raisons.

La crise économique mondiale de 1930-1931 a fait s'écrouler un grand pan économique du capitalisme français en Indochine. L'exportation des produits indochinois était de plus en plus difficile et les débouchés se raréfiaient. Les prix du riz et de charbon sur le marché mondial baissaient durant les années 1931-1936²¹⁴. Cette situation a provoqué des désaccords parmi les patrons français. Il y a eu quelques suggestions pour résoudre ce problème concernant l'industrialisation coloniale. «La vivacité des propos échangés, la nature des reclassements opérés au sein des milieux d'affaires permettent d'avancer l'idée que l'industrialisation des colonies allait devenir, avec l'approfondissement de la crise des années 1930, la stratégie la plus novatrice et la plus apte à assurer la modernisation de l'appareil productif»²¹⁵.

Après 1930-1931, le marché mondial devenait de plus en plus étroit pour le capitalisme. La concurrence entre les pays capitalistes pour trouver des débouchés devenait de plus en plus acharnée. En 1936, le Front populaire a gagné les élections législatives, ce qui influençait directement la situation socio-politique en Indochine, surtout au Vietnam. Les Indochinois réclamaient la paix et la démocratie. Dans les usines, les ouvriers revendiquaient des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.

²¹³ *Exposition coloniale internationale, op.cit.*, p. 11.

²¹⁴ Le prix du quintal de riz indochinois 13\$10 en Avril 1930 de 3\$20 en novembre 1933. Le prix d'une tonne de charbon était de 10\$14 en novembre 1932 à 2\$16 en avril 1936.

²¹⁵ Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, 1984, p. 254.

2. Le développement du problème de l'industrialisation en Indochine

En Indochine, il est possible de subdiviser les capitalistes français en deux groupes économiques puissants : les anciens et les nouveaux. Le groupe des anciens était formé de représentants du syndicat des exportateurs français d'Indochine. Le groupe des nouveaux, formé de nouveaux arrivants en Indochine, était notamment représenté par P. Bernard, Giscard d'Estaing, F. Bernard,.. et faisait essentiellement affaire dans les domaines de l'industrie de transformation. Il voulait augmenter la puissance de son pouvoir économique en Indochine et concurrencer dans une certaine mesure les capitalistes métropolitains dans le cadre "autarcique" du monde capitaliste de cette époque. Paul Bernard était le plus illustre représentant de ce groupe²¹⁶. Il a écrit un rapport destiné à être présenté devant les milieux d'affaires, membres de l'Union coloniale. Ce rapport était intitulé " *Les problèmes posés par le développement industriel de l'Indochine*", résumé de son livre *Les nouveaux aspects du problème économique indochinois* (1937), Bernard l'a présenté à l'Assemblée plénière de l'Union coloniale, le 25 janvier 1938. Sur ce sujet, il avait déjà écrit *Le problème économique indochinois*, publié en 1934.

Le programme de l'industrialisation de l'Indochine, présenté par P. Bernard dans son rapport, a provoqué des discussions en 1937-1938 dans les milieux d'affaires et la classe politique française dans le cadre de la conférence organisée par l'Union coloniale française (secteur Indochine). L'union a été convoquée en raison «d'oppositions d'intérêt survenues entre certains industriels métropolitains et indochinois, les uns et les autres membres de l'Union coloniale française»²¹⁷.

²¹⁶ Paul Bernard était un ingénieur, administrateur du Crédit mobilier indochinois et de la Société financière française et coloniale, Président - directeur du Crédit marocain, des Caoutchouc d'Extrême Orient, des phosphates du Tonkin, Administrateur des Papiers de l'Indochine, de la Compagnie des Salines de Djibouti et des Cartonnières de la Rochelle.

²¹⁷ Union coloniale française, section de l'Indochine, *op. cit.*, p. I. (préface)

Dans son rapport, P. Bernard se basait sur les trois points de vue juridique, économique-social et politique pour proposer son programme d'industrialisation de l'Indochine.

2.1 Point de vue juridique

Depuis le «pacte colonial» jusqu'aux lois de 1892, de 1910 et de 1913, la politique douanière de la métropole à l'égard de ses colonies a été essentiellement variable et souvent confuse.

La loi du 13 avril 1928 a enfin établi, sur des bases précises, claires et justes, la charte fondamentale du régime franco-colonial.

Cette loi a assimilé à la métropole un certain nombre de colonies et, ce faisant, elle a posé le principe de la liberté absolue et de franchise réciproque des échanges à l'intérieur du bloc ainsi constitué.²¹⁸

Se référant à cette loi de 1928, Paul Bernard a proposé les principes de l'organisation de la production impériale afin de lutter contre les relations très serrées entre les groupes économiques:

1- La liberté totale des échanges à l'intérieur de l'empire est la solution idéale vers laquelle on doit tendre et dont on doit préparer l'avènement pour un avenir plus ou moins rapproché;

2- Toute rupture de courants commerciaux existants doit être rendue impossible;

3- Aucune entente ne doit prévaloir contre l'intérêt supérieur du consommateur entendu dans le sens le plus large, c'est-à-dire en tenant compte de l'interdépendance de toutes les branches de l'économie;

4- Le régime des ententes entre producteurs n'est qu'une première étape vers une formule d'association plus complète qui doit résulter de la fusion de leurs intérêts, les producteurs métropolitains prenant l'initiative et la responsabilité de la création d'industries nouvelles outre-mer.²¹⁹

2.2 Point de vue économique-social

Il s'agissait là d'une question à laquelle P. Bernard s'intéressait beaucoup. Du point de vue économique en général, quelques branches de l'industrie présentées dans les chapitres précédents ont fait certains progrès. Pour diverses raisons, P. Bernard a appris très tôt que l'industrialisation

²¹⁸ *Ibid.*, p.3.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

de l'Indochine était inévitable. Ainsi, l'Union coloniale remarquait les facteurs principaux de cette évolution :

Le développement de l'agriculture ne permet pas de résoudre à lui seul le problème du surpeuplement, qui se pose pour ce pays une redoutable interrogation dans un proche avenir.

L'exportation des denrées agricoles et des matières premières industrielles qu'elle produit se heurte à des difficultés croissantes en raison des tendances autarciques de la très grande majorité des nations et de la résistance de la métropole aux importations de source indochinoise.²²⁰

Du point de vue économique et social, P. Bernard se préoccupait des points principaux suivants : le problème du surpeuplement, le problème des débouchés, la concurrence entre la métropole et les colonies, la relation entre l'industrie et l'artisanat, et l'industrialisation et le progrès social.

2.2.1 Le problème du surpeuplement.

Le problème du surpeuplement en Indochine, surtout au Tonkin et au nord de l'Annam pose pour ce pays de façon aiguë dès les années 1930 et nécessitait une solution rapide.

Avec une superficie de 740.000 km², l'Indochine comptait déjà environ 23 millions d'habitants (Vietnam : 17.000.000, Laos et Cambodge: 5.000.000 en 1937). La densité de la population était extrêmement inégale selon les régions; la partie montagneuse ne comptait guère plus de 4 à 5 habitants au km² alors que les trois quarts de la population étaient rassemblés dans les plaines côtières occupant un dixième de la superficie totale du pays. Les deltas de l'Indochine devaient de ce fait nourrir de 500 à 1.200 habitants au km². Enfin, dans certaines provinces du Tonkin, il n'y avait plus de terrains cultivables disponibles pour la production du riz et des autres céréales. À la même époque, on remarquait que malgré deux récoltes de riz par an et diverses récoltes de cultures vivrières; dans l'intervalle, «le rendement actuel de ces cultures est

²²⁰ *Ibid*, p. 4.

insuffisant pour nourrir la population, qui en fait est sous-alimentée»²²¹. Chaque année, la population indochinoise augmentait régulièrement d'environ 300.000 habitants. Selon Paul Bernard, pour résoudre ce problème, «il n'y avait pas d'autre moyen que l'industrialisation de la colonie. L'Indochine devait suivre le processus de développement de la plupart des pays occidentaux au cours des derniers siècles, développement axé sur l'industrie qui avait permis d'employer l'excédent régulier de la population»²²². Les exemples du Japon et des États-Unis confortaient les arguments de P. Bernard :

En 1870, la population du Japon était d'environ 34 millions d'habitants, tous occupés à l'agriculture. L'économie du pays était une économie de riz, exactement comme l'est Indochine aujourd'hui. Ce qui a provoqué l'essor véritablement extraordinaire de ce pays, c'est le développement industriel, développement pour lequel il ne paraissait pas à priori particulièrement désigné. En effet, presque toutes les matières industrielles manquent au Japon : laine, coton, fer, charbon, etc.... Il n'en a pas moins réussi en soixante-dix ans à prendre la tête des nations productrices et à concurrencer sur leurs propres marchés les veilles nations industrielles.

On peut donc dire que le seul facteur de ce développement a été la population abondante fournissant de la main-d'œuvre habile et bon marché. Les mêmes éléments se retrouvent en Indochine²²³.

P. Bernard a démontré également que, dans le domaine de la production automobile aux États-Unis, l'industrialisation avait créé plusieurs emplois indirects : «Le transport, le stockage, la vente des produits livrés par une industrie nouvelle occupent généralement plus d'individus que la fabrication proprement dite. C'est le cas encore de l'industrie automobile»²²⁴.

L'industrie créait non seulement beaucoup d'emplois mais diminuait encore le taux de croissance annuel de la population. L'industrialisation de l'Indochine s'imposait donc pour atténuer le fléau de la surpopulation et du chômage.

²²¹ L'industrialisation de l'Indochine, F.O.M, carton 88, centre d'archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence

²²² Rapport de Paul Bernard sur l'industrialisation de l'Indochine, F.O.M, carton 205, centre d'archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence.

²²³ Union coloniale française, *op. cit.*, p. 13.

²²⁴ *Ibid.*, p. 11.

2.2.2 Le problème des débouchés

L'Indochine était un pays qui produisait beaucoup de produits agricoles : du riz, du maïs, du sucre, du café, du thé, du cacao, du poivre... pour les exporter à l'étranger. Mais, à cette époque, le monde développait des tendances autarciques. L'Indochine, au cours de la crise de 1930-1931, avait déjà perdu deux marchés importants : celui du Japon et celui des Philippines. Ces pays s'étant équipés pour assurer leur auto-suffisance en produits alimentaires, avaient diminué leur importation en provenance de l'Indochine. La même situation la guettait quant au marché des Indes néerlandaises qui lui achetait de moins en moins chaque année. Le marché chinois lui-même manifestait des signes inquiétants. Même dans les années de disette, la Chine n'avait guère importé plus de 5% des besoins totaux de sa consommation. En ce qui concerne le marché de la France, enfin, il apparaissait que «le conflit aigu du riz et du blé sur le marché français n'est nullement résolu et (que) les producteurs indochinois auraient tort de penser qu'ils pourront, sans limitation accroître leurs ventes sur ce marché»²²⁵.

La stratégie «autarcique» était en fait, selon Paul Bernard, un acte de «piraterie économique» qui rejetait sur le consommateur colonial le prix des efforts que les branches exportatrices auraient dû normalement s'imposer pour améliorer leur compétitivité.

En outre, pour payer les coûteux produits importés, les colonies étaient obligées d'apporter quelque chose en échange. «Or, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et nos colonies seraient en peine d'offrir autre chose que leur riz, leur blé, leur vin, leur maïs, leur charbon»²²⁶. L'autarcie aboutissait ainsi à multiplier les conflits d'intérêts entre agriculteurs métropolitains et producteurs coloniaux. Jacques Marseille a expliqué à cet égard : «L'autarcie

²²⁵ *Ibid.*, p. 18.

²²⁶ Paul Bernard, *Nouveaux aspect du problème économique indochinois*, F. Sorlot, Paris, 1937, p. 13.

cumulait ainsi les inconvénients. Elle aboutissait d'un côté à limiter l'activité des producteurs coloniaux à des cultures dont le revenu était extrêmement modeste et le débouché aléatoire, puisqu'il dépendait du bon vouloir des agriculteurs métropolitains, et, de l'autre, à exiger d'eux qu'ils deviennent les clients exclusifs de manufactures situées dans un milieu social tout à fait différent et qui produisaient peut-être des produits de bonne qualité, mais généralement à des prix élevés»²²⁷.

Pour résoudre ce problème, Paul Bernard, à travers une conception plus humaine de l'économie, proposait le développement du marché intérieur indochinois. Un programme qui viserait à assurer aux 23 millions d'Indochinois une alimentation convenable, un logement décent et deux complets de cotonnade par an serait ainsi un débouché pour l'industrie locale²²⁸. D'une part, l'ouverture au trafic de la ligne Canton-Hankéou permettrait le ravitaillement des provinces du Kouang-Toung et du Kouang-Si, qui étaient précisément les clients principaux du riz indochinois; d'autre part, l'industrialisation créerait plusieurs nouvelles activités, de nouvelles classes riches qui pourraient pousser le pouvoir d'achat interne : «Les éléments d'activité nouveaux créés en Indochine peuvent, en effet, porter un préjudice momentané à certaines branches d'activité métropolitaines. Mais si cette activité supplémentaire se traduit par la création de nouvelles richesses et, par suite, l'apparition de nouvelles couches d'acheteurs recrutés parmi d'anciens chômeurs, c'est l'industrie de la métropole qui doit normalement en profiter»²²⁹. Jusqu'alors, le capitalisme français ne s'occupait pas du pouvoir d'achat de la population indochinoise. Les produits importés de France n'atteignaient pas la masse des consommateurs et se trouvaient absorbés essentiellement par les Européens, les Chinois et la classe riche ou aisée indochinoise. À ce propos, Jacques Marseille a encore indiqué que «des exportateurs

²²⁷ Marseille, *op.cit.*, p. 248.

²²⁸ *Ibid.*, p. 321.

métropolitains devaient donc comprendre que le développement de leurs ventes en Indochine n'était pas lié au degré de protection douanière dont ils bénéficiaient mais à la capacité de consommation des couches les plus nombreuses de la population»²³⁰

2.2.3 Concurrence entre métropole et colonies

Les producteurs métropolitains se plaignaient continuellement des avantages dont jouissaient les producteurs coloniaux notamment des conditions de travail favorables, une main-d'œuvre aux salaires fixes et à bon marché, des impôts légers, une loi sociale facile,.. P. Bernard leur répondait alors qu'il ne leur était pas interdit d'aller eux aussi aux colonies pour faire des affaires.

Le développement des industries indochinoises, surtout dans le domaine de la transformation (cimenteries, verreries, brasseries, papeteries, filatures, tissages, etc.), pouvait concurrencer celui de la métropole et entraînait la diminution de la consommation de produits métropolitains en Indochine. Pourtant, la valeur totale des importations françaises augmenta en Indochine : «Le pourcentage des importations en provenance de la métropole par rapport à la totalité des produits consommés pourra aller en diminuant constamment, mais en valeur absolue ces importations marqueront une progression continue »²³¹, comme c'est le cas dans les Indes Britanniques.

2.2.4 Industrie et artisanat

Le Gouverneur général Brévié considérait quant à lui que pour résoudre et améliorer les conditions d'alimentation, d'habitat, de vêtement des Indochinois, le développement de l'artisanat était le meilleur moyen. Pourtant, selon P. Bernard: « Le principal rôle de la machine

²²⁹ Union coloniale française, *op.cit.*, p. 25.

²³⁰ Marseille, *op.cit.*, p. 243.

est d'assurer la relève du labeur humain. Autrement dit, avec le même effort elle permet de produire plus de richesses ... Ce progrès technique qui s'impose en Indochine est conditionné par la création d'un outillage privé qui requiert la formation d'une épargne »²³². Donc, c'est l'industrialisation qui a pu permettre à l'artisan d'obtenir des résultats plus élevés.

2.2.5 L'industrialisation et le progrès social

D'après P. Bernard, l'industrialisation en Indochine ne devait pas créer une classe ouvrière «aux réactions grégaires, la ruine de l'esprit de famille, le développement des luttes de classe ... en un mot, d'une énorme machine sans âme qui consacre la suprématie de la matière sur l'esprit »²³³, comme le redoutaient certains en France au sujet des problèmes sociaux liés à l'industrialisation de l'Indochine. P. Bernard a encore ajouté qu'il fallait se doter d'une législation efficace pour « réprimer et prévenir les abus d'un patronat qui, dans notre colonie comme en tous pays du monde, est trop attaché à ses prérogatives et montre une certaine paresse d'esprit pour se plier aux évolutions nécessaires »²³⁴.

P. Bernard a proposé un plan d'industrialisation en Indochine, mais il ne voulait pas former une classe ouvrière moderne ayant un niveau technique élevé et travaillant comme les ouvriers des pays occidentaux. Il voulait que les ouvriers indochinois demeurent des travailleurs « mixtes mi-industriel et mi-agricole ». Il a également proposé à l'employeur de ne pas construire des usines centralisées ou des logements collectifs pour les ouvriers mais de les laisser se loger dans «une case individuelle entourée d'un jardin » comme les paysans indigènes.

²³¹ Union coloniale française, section de l'Indochine, *op. cit.*, p. 25.

²³² *Ibid.*, p. 40.

²³³ *Ibid.*, p. 41.

²³⁴ *Ibid.*, p. 42.

A propos du travail et de la réorganisation de la production, P. Bernard a montré l'exemple remarquable d'une entreprise de tissage de soie installée dans le centre Annam :

Le chef de cette entreprise, un des pionniers de la colonisation française en Indochine, a toujours été passionné par les questions d'artisanat indigène et il estime que, loin de s'opposer à l'industrie, cette forme d'activité peut parfaitement vivre en symbiose sinon s'intégrer avec elle. Une notable part de la production qu'il a écoulée avec le plus grand succès sur le marché français provient, en effet, d'une fabrication effectuée à façon à domicile par des indigènes sur des métiers à main ²³⁵.

Et il a conclu : « L'industrie européenne devient donc le noyau et le centre de répartition d'un vaste artisanat et cet ensemble prend l'aspect d'une véritable exploitation familiale » ²³⁶.

P. Bernard a donné un exemple intéressant de « collaboration » franco-annamite sur le plan industriel : « Citons le cas, notamment, d'une importante sucrerie cochinchinoise. Les quatre cinquièmes de l'approvisionnement en cannes de cette usine sont fournis par des planteurs indigènes qui y travaillent librement » ²³⁷. Il a précisé à cet égard, à l'instar de René Bouvier que : « L'aide reçue par ces planteurs libres qui, inlassablement, ont travaillé le sol, motte à motte s'est limitée à des avances sur récolte, généralement sous forme d'engrais, à la fourniture de boutures sélectionnées et à des conseils culturels » ²³⁸.

P. Bernard a indiqué que le style de vie, la façon de travailler des ouvriers japonais pourraient créer un modèle pour les ouvriers indochinois. « C'est l'industrie « familiale »; le mot paraîtrait paradoxal, s'il ne s'expliquait par la vie en commun du patron et de ses ouvriers, l'un peinant comme les autres, mangeant à la même table, le même bol de riz, couchant dans les mêmes chambres nues, sur les mêmes nattes » ²³⁹. P. Bernard considérait ainsi que si les ouvriers

²³⁵ *Ibid.*, p. 46, 47.

²³⁶ *Ibid.*, p. 47.

²³⁷ *Ibid.*, p. 46.

²³⁸ *Ibid.*,

²³⁹ *Ibid.*, p. 48-49.

indochinois adoptaient le modèle des Japonais, il n'y aurait ni une classe ouvrière aux réactions grégaires, ni des luttes de classes.

2.3 Point de vue politique

L'industrialisation des colonies avait bien d'autres avantages dont le plus essentiel était de consolider de façon durable les relations entre la France et son empire et de mettre fin à «d'inconséquence de la politique d'éducation dont nous sommes faits les champions»²⁴⁰.

En outre, l'industrialisation pouvait créer une nouvelle classe riche, ressource humaine importante que le capitalisme français pourrait recruter facilement dans les domaines économique, politique et financier. Cette nouvelle classe présenterait beaucoup d'intérêt pour la société française en Indochine. En particulier, elle ne lutterait plus contre la domination française : «Les vellétés d'indépendance, les aspirations autonomistes reculeraient ainsi devant le faisceau compact des intérêts réciproques qui se seraient noués»²⁴¹. P. Bernard indiquait encore que l'industrialisation était non seulement un problème économique et social mais aussi un problème politique en Indochine. L'industrialisation pouvait ainsi apporter une solution efficace à la question du chômage et permettre de relever le niveau de vie du travailleur indochinois. Or «ce travailleur doit être pris lui aussi en considération. C'est urgent parce qu'il souffre. La souffrance fait naître la révolte. Vue sous ce jour, la question de l'industrialisation de l'Indochine n'est pas seulement d'ordre économique ou social. C'est une question politique et de politique nationale»²⁴².

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 51.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 52.

²⁴² Rapport de Paul Bernard sur l'industrialisation de l'Indochine, introductif à l'Assemblée plénière de l'union coloniale, F.O.M 205, carton 88. Archives Aix-en-Provence.

Le plan d'industrialisation en Indochine de Paul Bernard a provoqué des réactions opposées parmi les membres de l'Union coloniale. Parmi ceux qui étaient opposés au plan P. Bernard, on peut compter ceux qui voulaient maintenir des relations commerciales traditionnelles, comme le Syndicat général de l'industrie cotonnière, le Syndicat des Exportateurs français d'Indochine, la Chambre syndicale du Commerce d'Importation en Indochine et quelques fonctionnaires du gouvernement français.

D'autres membres qui ont soutenu au contraire les propos de P. Bernard étaient des administrateurs de sociétés financières et quelques représentants des élites vietnamiennes. Ceux-ci voulaient en effet encourager le développement du marché intérieur en Indochine pour assurer une certaine stabilité économique, condition future de la paix sociale et politique dans la colonie.

Le mardi 27 juillet 1937, s'est déroulé à l'Union coloniale un débat entre ces deux coalitions. Étaient réunis Vivrier de Stree, Edmond Giscard d'Estaing, Le Neveu, directeur de l'union coloniale, Waddington, président du Syndicat général de l'industrie cotonnière, Angliviel de la Beaumelle et son secrétaire. Waddington qui était contre l'industrialisation en Indochine, a considéré qu'«il faudrait imposer à l'industrie indochinoise un handicap... ». Il voulait réserver le marché indochinois aux produits industriels métropolitains. L'intérêt de la classe ouvrière française était supérieur à celui des consommateurs coloniaux. La France ne pouvait pas installer ses industries dans les colonies.

Au contraire, Edmond Giscard d'Estaing a soutenu que «s'opposer à l'industrialisation des colonies est impossible». Il n'acceptait pas des «populations coloniales obligées de supporter, par une exagération des prix, les erreurs commises par la métropole»²⁴³. Le Neveu était lui aussi d'avis qu'«il est anormal qu'on oblige les colonies à acheter les marchandises métropolitaines au

²⁴³ C.C.F.O.M, 321, Cité par Jacques Marseille, *op.cit.*, p. 225.

prix plus élevé et à vendre leurs produits aux cours mondiaux. Il pense, lui aussi, que l'industrie métropolitaine aurait avantage à créer elle-même des usines aux colonies»²⁴⁴.

La deuxième discussion de l'assemblée plénière du Comité de l'Indochine a eu lieu le 3 mars 1938. Le gouverneur général Blanchard de la Brosse a soutenu les thèses de P. Bernard présentées à l'assemblée. Il a estimé que «la France n'avait pas le droit d'arrêter l'évolution des peuples qui sont placés sous sa tutelle»²⁴⁵.

Dans la note du Syndicat général de l'industrie cotonnière du 14 décembre 1937, le Président A. Waddington a fait savoir qu'il n'acceptait pas que quelques branches industrielles indochinoises puissent concurrencer celles de la métropole comme Paul Bernard l'a proposé : «il est permis de penser que le recours au marché métropolitain sera, au contraire, sensiblement plus difficile le jour où certaines branches de l'industrie métropolitaine auraient été évincées du marché de l'Indochine par le développement industriel de cette colonie, et où la solidarité d'intérêts entre l'Indochine et l'économie métropolitaine aurait été ainsi rompue»²⁴⁶. Selon lui, «les conclusions de M. P. Bernard demeurent théoriques et ne touchent pas au fond des choses, non seulement parce qu'elles supposent chez les industries métropolitaines en cause un degré d'organisation professionnelle, qui parfois leur est rendu particulièrement difficile par leur structure même, mais aussi parce qu'elles n'apportent pas de solution au problème essentiel du chômage ouvrier que soulèverait dans la métropole une industrialisation coloniale réalisée sans aucune précaution préalable»²⁴⁷. Dans la note du Syndicat des exportateurs français d'Indochine sur l'exportation dans la vie économique de la colonie du 15 janvier 1938, on a constaté que ce dernier s'intéressait aux exportations de l'Indochine mais pas à l'industrialisation de la colonie.

²⁴⁴ Marseille, *ibid.*, p. 256.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 257.

²⁴⁶ Union Coloniale Française, section de l'Indochine, *op. cit.*, p. 56.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 57.

Le syndicat a écrit : «l'exportation indochinoise joue, depuis longtemps, un rôle prépondérant dans l'économie de la colonie» mais, dans le rapport de M. Paul Bernard, elle «ne semble pas avoir une place assez large»²⁴⁸.

Le syndicat des exportateurs français d'Indochine a souligné que cette dernière était toujours un pays essentiellement agricole : «Il ne faut pas oublier que l'union est un pays essentiellement agricole et que c'est le bien-être de ses paysans que l'on doit chercher à améliorer avant tout»²⁴⁹. Si on améliore «l'équipement agricole» de la colonie, cela «permettra à des millions d'individus de travailler». Au contraire, selon lui, «l'industrialisation résoudra-t-elle dans une très faible part, le problème du chômage et du surpeuplement, en utilisant quelques dizaines de millions de bras à un salaire»²⁵⁰. Bien que sa note fut d'environ de 14 pages, seulement quelques lignes portaient sur l'industrialisation indochinoise.

On peut expliquer pourquoi le Syndicat des exportateurs français d'Indochine ne voulait pas de l'industrialisation en Indochine, car il considérait que l'exportation des produits agricoles de l'Indochine vers la France et l'étranger donnait des bénéfices énormes aux capitalistes français (chapitre 1). Par exemple, en 1934, on a exporté 1.500.000 tonnes de riz et près de 500.000 tonnes de maïs...²⁵¹. Il voulait lui aussi maintenir les intérêts français en Indochine, mais il comptait le faire en ne changeant pas la relation entre la métropole et la colonie.

Le plan de l'industrialisation de l'Indochine de P. Bernard a été en revanche soutenu par certaines autres personnes telles que J. Guyot de la Pommeraye²⁵². Celui-ci a présenté le sujet de

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 93.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 105.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 106.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 112, 113.

²⁵² J. Guyot de La Pommeraye, administrateur des Sociétés industrielles, agricoles et commerciales en Indochine et en Chine, Président de la Chambre de Commerce de Saigon, ancien Président du Conseil d'Administration du port autonome de Saigon-Cholon, ancien Conseiller privé du Gouverneur de la Cochinchine, ancien membre du Conseil de Gouvernement du Gouvernement Général de l'Indochine, membre de la Mission Franco-indochinoise au Japon en 1924.

l'industrialisation de l'Indochine à Marseille à la fin de 1937. Il a insisté sur le fait que l'industrie indochinoise se développait depuis 40 ans (1897-1937). Il a proposé une liste des branches industrielles légères que l'industrie indochinoise aurait besoin de développer dans l'avenir²⁵³. Il a cité un autre auteur qui expliquait que «la France commet ainsi une grande erreur, car nous constatons le développement économique et industriel réalisé au Japon, en Chine, aux Indes Néerlandaises, en Malaisie et au Guam²⁵⁴» pour défendre l'idée du développement de l'industrie en Indochine. Il n'a pas fait allusion en revanche au problème de la concurrence entre la France et l'Indochine dans le domaine industriel. P. Petithuguenin²⁵⁵, homme d'affaires français installé en Indochine a envoyé une lettre datée du 31 janvier 1938, à Sambuc, président de la Commission de l'industrialisation de l'Indochine (41, rue de la Bienfaisance, Paris), dans laquelle il disait qu'il était «entièrement d'accord avec M. Paul Bernard»²⁵⁶. A. Varenne²⁵⁷, ancien gouverneur de l'Indochine, dans un courrier à J. de La Promeraye, a défendu également cette position et a cherché des sources possibles de financement de ce projet. Il a écrit : «La question de l'industrialisation de l'Indochine est, à mon avis, d'une importance capitale... J'ai préconisé particulièrement l'établissement des relations économiques avec la Chine du Sud, me servant de cette même expression «l'Indochine, relais de la France en Extrême-Orient»²⁵⁸. Il a pourtant remarqué à J. de La Promeraye les difficultés existantes : «...mais il y a, vous le savez, une certaine hostilité des industriels métropolitains contre des projets d'industrialisation trop poussés

²⁵³ J. Guyot de La Pommeraye, l'industrialisation de l'Indochine, Générique : FM, cote : Agence FOM 205, carton 154, pages 17, 18, Archive d'Aix-en-Provence.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 9.

²⁵⁵ P. Petithuguenin : Compagnie agricole des thé et cafés du Kontum, Compagnie des caoutchouc du Mékong, Société foncière du Tonkin et de l'Annam, Société des distilleries Mazet, Compagnie foncière d'Indochine, Compagnie générale immobilière de Saïgon

²⁵⁶ Agence FOM 205, dossier 153. Archives Aix-en-Provence

²⁵⁷ A. Varenne, docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, ancien Gouverneur général de l'Indochine, Délégué du Tonkin au Conseil supérieur de la France d'Outre-mer.

²⁵⁸ Agence F.O.M., 205, carton 153, Archives d'Aix-en-Provence.

en Indochine»²⁵⁹. Enfin, Ernest Outrey²⁶⁰, Gouverneur Général honoraire des colonies, a publié quelques articles sur l'industrie en Indochine, surtout au Tonkin. Il acceptait que l'industrie coloniale soit créée par la France. Il a écrit : «Si les industriels métropolitains redoutent la concurrence des industries similaires aux leurs pouvant être créées au Tonkin, ils peuvent fort bien y remédier en allant créer dans la colonie de semblables industries relais. Ce serait là une thèse que devrait soutenir un Gouverneur de Front Populaire qui se targue de faire une politique humaine dans nos colonies»²⁶¹. Plusieurs d'autres personnes abondaient dans le même sens telles que Jacques Marnal, Bui Quang Chieu, etc.

3. Résultat du débat sur le problème de l'industrialisation en Indochine

L'Union coloniale française (section Indochine) a clairement exprimé son point de vue concernant les projets d'industrialisation de l'Indochine dans les propositions émises lors de la séance du 10 mars 1938 :

... qu'elle s'élève contre toute mesure législative ou réglementaire qui tendrait à empêcher le développement de l'industrie en Indochine;

... qu'elle est également opposée à ce que le développement soit artificiellement facilité par de nouvelles mesures de protection, susceptibles de provoquer, de la part des pays consommateurs des denrées et matières premières que l'Indochine exporte, des réactions préjudiciables à l'écoulement de celles-ci;

... que si elle est opposée à toute mesure de contrainte portant atteinte au principe de la liberté des échanges, elle ne ferait pas d'objection à la conclusion, entre les industries métropolitaines et coloniales se trouvant en concurrence, de toutes ententes librement consenties, ayant pour but la répartition de leurs activités respectives, - étant entendu que ces ententes ne devront pas être conçues dans le sens d'une aggravation artificielle de charges ou d'un relèvement factice des prix, afin de ne pas diminuer les chances de la colonie comme pays exportateur²⁶².

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ Ernest Outrey, Gouverneur Général honoraire des Colonies, ancien Député de la Cochinchine, Président du Comité de Défense des intérêts français en Extrême-Orient.

²⁶¹ Agence F.O.M, carton 208 – 209. Centre d'archives d'outre-mer, Aix-en-Provence.

²⁶² Union Coloniale Française, section de l'Indochine, *op. cit.*, p. 139.

De manière générale, il semble que les hommes politiques n'approuvaient pas le plan d'industrialisation en Indochine que Paul Bernard a proposé. Le Gouverneur général Brévié a déclaré notamment dans un discours officiel : « Il ne suffirait pas d'assurer l'alimentation du peuple annamite, il faut encore lui créer des ressources suffisantes pour améliorer les conditions de son existence, son habitat, son alimentation, son vêtement; bref, lui donner une capacité d'achat qui lui manque encore. Le développement de l'artisanat permettrait d'atteindre ce but...»²⁶³. Justin Godard, sénateur envoyé en mission en Indochine par le Gouvernement français pour étudier les problèmes sociaux qui s'y posaient, allait lui aussi dans ce sens et a déclaré dans son discours à l'Institut Colonial le 12 mai 1937 : « Est-il désirable de voir s'augmenter le nombre des salariés, c'est-à-dire de souhaiter le développement de l'industrie en Indochine. Je ne le pense pas ». En juin 1937, dans le journal *La République*, il a confirmé cette position : « une politique qui tendrait à industrialiser le pays serait une erreur et un crime. »²⁶⁴. Pourquoi J. Godard était-il réticent à ces idées? Lorsqu'il est arrivé en Indochine en 1937, sous influence du Front populaire française, un mouvement populaire et ouvrier organisait des manifestations un peu partout pour réclamer la liberté, la démocratie et le progrès social. Ces manifestations lui ont fait comprendre que la solidarité entre la population et la classe ouvrière indochinoises représentait une force dans le combat futur contre la domination française. C'est pour cette raison qu'il n'était pas partisan d'une industrialisation de la colonie qui aurait pour entre autres résultats, celui de développer la classe ouvrière. Enfin, le Ministre des Colonies, Marius Moutet a déclaré : « Quant à l'industrialisation de l'Indochine, il est exact que je l'estime suffisamment avancée. Elle constitue même quelquefois une source d'embarras, en ce sens que trop d'industriels sont allés chercher là bas des conditions de travail particulières, une main-d'œuvre aux salaires fixes et à

²⁶³ *Ibid.*, p. 38.

²⁶⁴ *Ibid.*

trop bon marché. Toutes ces constitutions d'agglomérations d'indigènes prolétariennes causent des difficultés»²⁶⁵. Le comportement du Gouvernement Français a montré qu'il ne voulait pas industrialiser l'Indochine parce que cela risquait de faire surgir une concurrence de la métropole, du point de vue économique, et de créer une classe ouvrière qui pouvait être dangereuse pour la domination française en Indochine, du point de vue politique. Ils préféraient développer quelques branches industrielles nécessaires, celles capables de compléter les lacunes de industrie française en colonie. En d'autre termes, l'industrie indochinoise n'a pas pu devenir une industrie indépendante capable de répondre aux besoins de l'économie indochinoise.

Les vues représentées par P. Bernard ont reflété les besoins de l'économie locale, en accord avec l'aspiration de la population indochinoise et ont reçu l'appui des élites éclairées de l'époque. Ces vues pouvaient sembler contradictoires avec les intérêts économiques français dans un premier temps, mais en réalité elles pouvaient permettre, à long terme, à maintenir les intérêts français en Indochine.

Les conceptions du Syndicat des exportateurs français d'Indochine voulaient au contraire maintenir l'économie indochinoise à son état présent et continuer à exploiter les ressources de la colonie afin de récolter des profits maximum.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 38, 39.

CONCLUSION

De la fin du XIXe siècle jusqu'aux années de la crise économique 1929-1933, l'industrie française a été petit à petit développée en Indochine par les Français. Ceci constitue un nouveau phénomène dans l'économie traditionnellement agricole et qui eut une influence considérable sur la structure et l'orientation économique de celle-ci. Cette industrie fut installée plus tard et fut moins développée que celles des pays voisins comme l'Inde anglaise, les Indes néerlandaises ou les Philippines. En dépit de ses limites, elle devait plus tard servir de base à quelques branches industrielles en Indochine (surtout au Vietnam).

Cette industrie fut créée en Indochine afin de satisfaire les visées de la politique générale de la France et de procurer à celle-ci des bénéfices. Elle est née pour répondre essentiellement aux besoins de la métropole et non à ceux de l'économie indochinoise. L'industrie coloniale permettait de faire ce que l'industrie métropolitaine ne pouvait pas faire dans ses colonies. Elle était donc faible et non homogène parce qu'elle est née de la politique de limiter le développement de l'industrie française en Indochine et a bien reflété cette politique.

L'industrie française en Indochine était présente dans différents domaines, mais fut principalement concentrée dans l'industrie extractive et celle de la transformation. Dans l'industrie extractive, celle des charbonnages était la plus importante. Dans l'industrie de la transformation, elle était essentiellement présente dans l'industrie du ciment, des cotonnades, des distilleries, de sucreries... Ces industries produisaient aux deux tiers environ pour le marché étranger, surtout en Extrême-Orient, et pour environ un tiers pour le marché local. Ces industries ont évidemment apporté des bénéfices considérables pour leurs investisseurs, principalement les Français.

Les milieux d'affaires français évitaient de développer l'industrie lourde, industrie pourtant indispensable au progrès économique du pays. Celle-ci aurait, en effet, exigé de beaucoup de capitaux frais et aurait pu concurrencer les exportations de la Métropole en Indochine. Ils ont donc essentiellement installé des branches industrielles qui ne demandent pas beaucoup de capitaux, mais qui leur permettaient de tirer le maximum de bénéfices et de récupérer rapidement leurs investissements. Ceci explique l'absence de l'industrie sidérurgique et, de l'industrie métallurgique,.. en Indochine, malgré le fait que celle-ci possédait des gisements de minerai de fer abondants et à haute teneur dans la région de Thaïnguyen. C'était un caractère important et aussi une limite de l'industrie française dans l'économie de cette colonie (au point de vue de l'intérêt économique de l'Indochine).

L'industrie française se concentrait essentiellement au Tonkin, là où il y avait plusieurs mines et où la main-d'œuvre était abondante et peu chère. Même si l'industrie n'est pas devenue le secteur le plus important de l'économie indochinoise, elle a apporté des changements dans la structure économique et sociale en Indochine. D'un point de vue économique, l'industrie française a permis l'installation de nouvelles institutions comme les sociétés anonymes, le système bancaire, selon les règles de l'économie de marché. C'était un nouveau mode de production qui eut une influence sur le changement et le développement économique indochinois. L'industrie et les autres secteurs économiques modernes français ont divisé l'économie en Indochine en deux parties, moderne et traditionnelle. La partie moderne concurrençait le secteur traditionnel. La croissance de l'industrie française étouffait totalement ou partiellement le développement normal de l'industrie traditionnelle comme celle des cotonnades, de la distillerie, des sucreries, de la papeterie (au contraire, au Japon, l'industrie moderne s'est développée mais on gardait bien les industries traditionnelles). Cependant, l'industrie purement familiale prédominait et continuait à survivre : les articles spéciaux (objets d'art, incrustations, laques) dont

la fabrication exigeait un tour de main que les machines ne pouvaient remplacer. Les objets en bambou tressé destinés à la campagne, les faïences et les poteries subsistaient eux aussi grâce à la consommation locale²⁶⁶.

D'un point de vue social, l'industrie française accéléra la croissance de l'effectif de la main-d'œuvre. Celle-ci s'élevait en 1939 à 317.800²⁶⁷ personnes. Presque tous ces ouvriers venaient de la campagne du Tonkin et du nord d'Annam; ils n'avaient pas d'éducation ni de formation professionnelle, en particulier dans les mines. «La main-d'œuvre est essentiellement nomade»²⁶⁸. Ils travaillaient et vivaient dans de mauvaises conditions. L'industrie française et les autres secteurs modernes économiques ont finalement créé la classe ouvrière indochinoise : «Les Codes (du Travail en Indochine) consacrent l'existence d'une nouvelle classe sociale parmi les annamites : celle des salariés»²⁶⁹. La classe petite bourgeoisie indochinoise est elle aussi née dans le cadre des sociétés anonymes françaises, mais son importance était modeste; elle ne pouvait pas concurrencer les capitalistes français. Elle ne jouait qu'un rôle de sous-traitant dans le cours de la fabrication et du commerce, en tant qu'actionnaire minoritaire. La naissance de la classe ouvrière et bourgeoise, les nouvelles forces dans la société agricole ont créé des changements importants dans la structure sociale de l'Indochine.

La politique économique française en Indochine, surtout dans le domaine des exportations a contribué à rattacher le pays à l'économie mondiale et surtout à celle de la région. L'Indochine a donc subi de plein fouet la crise de 1929-1933 et cette crise et à la suite de la tendance autarcique de l'économie mondiale des années 1935-1936, ainsi que les exigences de l'économie indochinoise; tous ces faits ont poussé une partie du patronat français, dont P. Bernard fut le

²⁶⁶ Vo Nhan Tri, *Croissance économique de la République démocratique du Vietnam (1945-1965)*, éditeur en langues étrangères, Hanoi, 1967, p. 63.

²⁶⁷ Phan Thanh Son, *Le mouvement ouvrier vietnamien des origines à 1945*, thèse de l'Université de Sorbonne, 1968, p. 41.

²⁶⁸ Paul Bernard, *Nouveaux aspects du problème de l'économie indochinoise*, op. cit., p.134.

représentant, à formuler une proposition concernant l'industrialisation de l'Indochine. Face au problème de l'industrialisation, le gouvernement français n'avait pas de nouvelle solution. Ce n'est qu'à partir de 1949-1950 qu'il commença à établir un «Plan d'accélérer la reconstruction et la modernisation de l'équipement économique du pays et de réaliser une première étape d'industrialisation»²⁷⁰. Mais depuis lors, les circonstances n'ont pas permis d'effectuer ce plan (parce que la guerre a éclaté à la fin 1946 entre la France et le Vietnam).

Ce mémoire, basé sur des archives consultées en France et au Vietnam ainsi que des publications, a donc tenté de faire une synthèse de l'industrie française en Indochine sur une longue période. Chaque branche pourrait donner lieu à une étude autonome et il serait enfin souhaitable que les liens entre l'industrie française en Indochine et les autres secteurs de l'économie indochinoise, par exemple, l'agriculture, l'artisanat et le commerce, fassent l'objet de nouvelles recherches susceptibles de compléter la présente étude.

²⁶⁹ Robequain, *op. cit.*, p. 91

²⁷⁰ Ministère de l'Information, Notes et études documentaires, no 809, 1948. Agence F.O.M, carton 205. Archives Aix-en-Provence.

SOURCES

1. Archives nationales section d'Outre-mer (Aix-en-Provence) : Centre des archives d'Outre-mer

Fonds ministériels : FM 24

Indochine A.OO (36) (1895-1900).

Notes mensuelle pour le président de la République sur la situation politique de l'Indochine, rédigées par les services des Colonies.

Indochine A.OO.

Rapport de Doumer sur la situation de l'Indochine pendant le mois d'Avril (26 juin 1897).

Indochine AOO. (41)

Note sur la situation générale de l'Indochine vers 1909.

Indochine AOO. (44)

Note sur la situation générale de l'Indochine (1911-1958).

Indochine I.03. (274)

Rapport sur la situation de l'industrie minérale en Indochine 1906-1917

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 205

Dossier 153. Industrie généralités 1881-1953.

Dossier 155. Industrie des allumettes 1892-1950.

Dossier 157. Industrie du café.

Dossier 158. Industrie du bois 1896-1950.

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 206

Dossier 160. Industrie du caoutchouc du XIXe siècle à 1952.

Dossier 162. Industrie des chaux et ciments 1899-1953.

Dossier 167. Industrie du coton 1900-1952.

Dossier 168. Industrie du cuir et des peaux 1905-1948.

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 207

Dossier 172. Industrie de la distillerie 1893-1952.

Dossier 173. Industrie de la fonderie 1898-1939.

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 208

Dossier 183. Industrie du papier.

Dossier 186. Industrie du riz généralités 1869-1948.

Dossier 187. Industrie des sous-produits du riz 1909-1952.

Dossier 188. Industrie du riz et du blé panification 1898-1941.

Dossier 189. Industrie de la paille de riz 1926-1939.

Dossier 190. Industrie de carbonisation de la balle de riz 1923-1939.

Dossier 191. Industrie de la bière de riz 1931-1934.

Dossier 192. Industrie de l'alcool de riz 1862-1936.

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 209

Dossier 194. Industrie de la soie artificielle 1921-1948.

Dossier 196. Industrie du sucre 1899-1949.

Dossier 197. Industrie des certains textiles 1913-1939.

Dossier 200. Industrie de la verrerie et de la poterie 1900-1950.

Fonds ministériels : FM 86 – Agence F.O.M. carton 594

Dossier 594. Industrie d'aménagement des routes en Indochine 1931-1937.

2. Centre des archives nationales I Hanoi - Vietnam

Fonds du Résident Supérieur de l'Annam

Dossier 276 RSA/ HC. A/s d'une demande présenté par M. Bogaërt pour obtenir la concession définitive d'un terrain sis à Longtho, le 13 Avril 1909.

Dossier 719 RSA/ HC. Directeur de la Société des chaux hydrauliques du Longtho à Monsieur le résident Supérieur en Annam, le 13 mars 1918.

Dossier 1105 RSA/ HC. Procès verbal constatant éboulement survenu à la carrière de calcaire de l'usine du Longtho, Thuathien, le 21 mai 1919.

Fonds du Résident Supérieur du Tonkin

Dossier L : Commerce, Industrie, Tourisme.

L.O. 20440. Rapport sur l'organisation du service commercial et industriel de l'Indochine.

L.O. 20435. Renseignements sur les industries locales de la province de Hungyen, Tonkin, 1901.

L.O. 20575. Production de la soie en Indochine 1904.

L.43. 40962. Industrie et commerce. Établissement d'un annuaire économique de l'Indochine 1925.

Dossier M.12 : Travail.

Dossier M. 13 : Main-d'œuvre.

Dossier M. 14 : Main-d'œuvre étrangère asiatique.

Dossier M. 15 : Accidents du travail.

M. 15.76.671. Accident mortel survenu à la mine de Trangbach, délégation de Dongtrieu par la chute d'un bloc de pierre, 1912.

Dossier M. 17 : Grève des ouvriers.

M. 17.77.177. Grève des ouvriers de la mine de charbon de Trangbach pour non paiement de leurs salaires, 1912.

M. 17.76.546. Mouvement de grève à la papeterie de Dapcau, le 16 mai 1923.

Observation sur les statistique de production et d'exportation du 3ème trimestre 1916.

Note pour Monsieur le Gouverneur Général de l'Indochine, le 13 novembre.

BIBLIOGRAPHIE

1. Monographies

Association des mines du Tonkin. *L'industrie minière indochinoise en 1933*. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient (I.D.E.O), 1933. 314 pages.

Baudoin, Henri. *La banque de l'Indochine*, thèse de droit. Paris 1903.

Beau (P), *Situation de l'Indochine de 1902 à 1907*, Saigon, 1908.

Ibid., *Le problème économique indochinoise*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1934. 424 pages.

Ibid., *Nouveaux aspects du problème économique indochinoise*, Paris, F. Sorlot, 1937.

Cao Huy, Thuan. *Les missionnaires et la politique coloniale française au Vietnam (1857-1914)*. Centre de relations internationales et de science politique. Paris, Université d'Amiens, 1968. 420 pages.

Cao Van, Bien. *L'industrie charbonnage du Vietnam 1888-1945 (en vietnamien)*. Hanoi, Ed. Khoahoc-Xahoi, 1998. 285 pages.

Chesneaux (J), *Contribution à l'histoire de la nation vietnamienne*. Paris, Ed. Sociales, 1955.

Decoux, Amiral (ancien gouverneur général de l'Indochine). *À la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement générale (1940-1945)*. Paris, Librairie Plon, 1949.

Devillers, Philippe. *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*. Paris, Édition du Seuil, 1952.

Detieux, Marcel. *La question monétaire en Indochine*. Paris, 1907.

Donnet (Gaston), *En Indochine : Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin*. Paris-Soc.Fr. d'Éditions d'art, 1902.

Doumer (P), *Situation de l'Indochine de 1897 à 1901*. Hanoi. Ed. I.D.E.O, 1902.

Ibid., *L'Indochine française (Souvenir)*. Nouvelle édition, Paris, 1930. 424 p.

Feray, P.R, *Le Vietnam au XXe*, Paris, Presse Universitaires de France, 1979.

Fourniau, Charles. *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettres et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*. Paris, L'Harmattan, 1989.

Gonjo, Yasuo. *Banque coloniale ou banque d'affaire. La banque de l'Indochine sous la IIIe République*. Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Paris. 1993. 428 pages.

Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Services économiques. *Répertoire des sociétés anonymes de l'Indochine*. Hanoi, I.D.E.O, 1944, 135 pages.

Gourou, (P). *L'utilisation du sol en Indochine française*. Paris, 1940.

Gourou, Pierre. *Les paysans du Delta tonkinois*. Paris, Mouton et Co. La Haye, 1965. 666p.

Henry (Y), *Économie agricole de l'Indochine*. Hanoi, 1932.

Héduy, Philippe. *Histoire de l'Indochine*. Paris, 1983.

Ibid., *Histoire de l'Indochine, la perte de l'empire 1624-1954*. Paris, Ed. Albin Michel, 1998. 472 pages.

Jean-Pierre, Aumiphin. *La présence financier et économique française en Indochine (1859-1939)*, Université de Nice, 1976.

Lanessan (E), *L'Indochine française*. Paris, Ed. Alcan, 1889.

Le Thanh, Khoi. *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*. Paris, 1952.

Ibid., *Le Vietnam. Histoire et civilisation*. Paris, Minuit, 1955.

Marseille, Jacques. *Empire coloniale et capitalisme français, Histoire d'un divorce*. Paris, Albin Michel, 1984. 446 pages.

Moncheville (M), *Notes Indo-chinoises*, Paris, Pedene, 1909.

Meuleau, Marc. *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*. Paris, Fayard, 1990. 646 pages.

Meyer, Charles, *Des française en Indochine. 1860-1910*. Paris, Hachette, 1985.

Néton (AO), *L'Indochine et son avenir économique*. Paris, Émile coline, 1904.

Nguyen duy Kiem, *L'assurance de la vie ouvrière et du développement de la production de l'usine tissage de Namdinh (en vietnamien)*. Hanoi, Suthat, 1988, 89 pages.

Nguyen thi, Dam. *Les ouvries de Longtho-Hue, sous la domination française (1896-1945) (en vietnamien)*. Hue, Ed. Thuanhoa, 1996. 156 pages.

Pasquier (P), *La colonisation des terres incultes et le problème de la main-d'œuvre en Indochine*. Saigon 1918.

Pham Dinh, Tan. *L'impérialisme français et la situation industrielles au Vietnam sous la domination française* (en vietnamien). Hanoi, Ed. Suthat, 1957. 313 pages.

Pham thi, Van. *Histoire du Vietnam sous l'œil des historiens français, 1870-1968*. (Mémoire). Centre documentaire du département d'histoire de l'Université de Montréal, 1975.

Phan Thanh, Son. *Le mouvement ouvrier vietnamien des origines à 1945*, thèse Sorbonne, 1968.

Phung Huu, Phu (rédacteur en chef), *L'Histoire du chemin de fer du Vietnam* (en vietnamien). Hanoi, 1994.

Robequain, Charles. *L'évolution économique de l'Indochine française*. Paris, Paul Hartmann, 1939. 392 pages.

Ibid., *L'Indochine française*. Paris, Armand Colin, 1948. 224 pages.

Renaury (H), *Le Tonkin et ses rescousses houillères*. Paris, 1890.

Sarraut, Albert. *La mise en valeur des colonies françaises*. Paris, 1923. 663 pages.

Saulaun (L), *L'Indochine*. Paris, 1902.

SCISA, *Société commerciale et industrielle de Soieries Annamites*. Hanoi, TanDan. 1928.

Société indochinoise pour les eaux et l'électricité en Annam. IDEO, 1928.

Silvestre (J), *L'œuvre de la France en Indochine*. Paris. 1918.

Spire (Cet A), *Le caoutchouc en Indochine*. Paris, 1906.

Ta thi, Thuy. *Les plantations françaises au Tonkin 1884-1918*. Hanoi, Ed. Thegioi, 1996. 408 pages.

Tran Huy, Lieu. *L'Histoire de 80 ans contre le colonialisme français* (en vietnamien). Hanoi, 1958.

Ibid., *Les documents concernant de l'histoire moderne vietnamienne, tomes 2,3* (en vietnamien). Hanoi, 1955.

Tran Van, Giau. *L'histoire moderne vietnamienne, volume 3* (en vietnamien). Hanoi, Imprimerie de l'Éducation (Giaoduc), 1961.

Union coloniale française, section de l'Indochine. *Le problème posé par le développement industriel de l'Indochine*. Paris, (41 rue de la Bienfaisance) 1938. 139 pages.

Yung (E), *La vérité sur l'Indochine*. Paris, 1902.

2. Rapports des représentants français en Indochine.

Bernard (P), *Hydraulique agricole et politique économique en Indochine* (Dans : Congrès de l'outillage public et privé de la France d'Outre-mer...), Paris, Larose, 1937, pp395-454.

Bogaërt, M. «Un projet de décret réglementant la main d'œuvre en Indochine». *Compte rendu des travaux du Congrès coloniale de Marseille*, tome II, 1907, p. 333-335.

Crevost. «Le cocotier en Indochine». *Compte rendu des travaux du Congrès coloniale de Marseille*, tome IV, 1908, p. 99-101.

Delmas, M.M. Philippe et Charles Duffart. «Régions de production du caoutchouc». *Congrès coloniale de Bordeaux, 4-8 Août 1907*, Institut colonial, 1908, p.89-97.

Devos, M. «Distribution d'eau en Indochine». *Compte rendu des travaux du Congrès coloniale de Marseille*, tome III. 1908, p. 51-80.

Faucon, M. Joseph. «Note sur les chiendents utilisés en Brosserie et en particulier sur le chiendent d'Indochine». *Congrès colonial de Bordeaux, 4-8 août 1907*, Bordeaux, Institut colonial, 1908, p. 19-30.

Morel, M.J. «Le régime douanier de l'Indochine». *Compte rendu des travaux du Congrès coloniale de Marseille*, tome I. 1907, p. 222-236.

Morice, M.C «Notes sur le recrutement de la main-d'œuvre indigène en Indochine». *Congrès colonial de Bordeaux, 4-8 août 1907*, Bordeaux, Institut colonial, 1908, p. 450-461.

Nacher, M.fr. «La culture du tabac en Indochine». *Congrès colonial de Bordeaux, 4-8 août 1907*, Bordeaux, Institut colonial, 1908, p. 202-209.

Pasquier, M. «Indochine». *Compte rendu des travaux du Congrès coloniale de Marseille*, tome II. 1907, p. 524-598.

3. Revues et articles de périodiques.

Annuaire économique de l'Indochine 1926-1927. (La bibliothèque nationale du Vietnam à Hanoi

Bulletin économique de l'Indochine (B.E.I) (la série des bulletins est incomplète au centre d'archives nationales I, Hanoi, Vietnam)

Bulletin des amis vieux de Hué 1933-1943 (B.A.V.H) (la série des bulletins est incomplète à la bibliothèque de la ville de Hué.

Courrier d'Haiphong. (Quelques articles dans l'archives Aix-en-Provence)

Histoire no 69 (1984) et 203 (1996)

Albert de Pouvourville. «L'industrialisation de l'Indochine». France- Outre-mer du 18 mars 1938.

Brocheux, Pierre. « Un siècle de colonisation ». *L'Histoire*, n.203, octobre 1996, pp.26-33.

Bui Quang Chieu. «Faut-il favoriser l'industrialisation de l'Indochine?». Tribune Indochine, le 18 mai 1938

Brenier, H. «Note sur l'industrialisation de l'Indochine». Cahiers coloniaux- Histoire coloniale de Marseille, série no 3, décembre 1947, pp. 10-17.

Ch. H. Manent (E.C.P.). «L'équipement industriel de l'Indochine». Journal de la Marine marchande, le 14 octobre 1943.

Duclaux, P. «Industrialisation». France-Indochine, le 18 janvier 1938.

Girard,E. «La culture de la Canne à sucre et l'industrie sucrière en Cochinchine». Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale, Vol. VII, no 71 (juillet 1927), pp. 441-446.

Marnal, Jacques. «L'Industrialisation en Indochine». Les Annales coloniales du 25 mars 1938.

Marseille,Jacques. «Les colonies, une bonne affaire?». *L'Histoire*, no 69, 1984,pp. 122-126.

Nouvelle, Georges. «L'industrie extractive en Indochine». Les Annales coloniales, le 10 mars 1931.

Outrey, Ernest. « A propos de l'Industrialisation du Tonkin». La Presse du 10 mars 1938.

Ibid., «A propos de l'Industrialisation du Tonkin». Le Midi coloniale, le 7 Avril 1938.

Ibid., «L'effort industriel de la France au Tonkin». F.O.M 205, archives Aix-en-Provence.

Ibid., «l'Industrialisation du Tonkin». La Presse du 3 mars 1938.

R.-L. «L'Indochine et l'industrie sucrière». Agence française et coloniale, le 26 avril 1928.

René-Leclerc, Ch. «Le développement industriel du Tonkin». Agence française et coloniale, le 19 et 21 décembre 1925.

Tetau, Paul. «Est-ce un crime que de vouloir industrialiser l'Indochine». Le Midi coloniale, le 14 Avril 1938.

Tien Vien. «L'industrialisation de l'Indochine». Les Annales coloniales du 21 février 1938.

Ibid., «Au sujet de l'Industrialisation de l'Indochine». Tribune d'Indochine, le 24 mai 1937.

Ibid., «Pour une industrialisation rationnelle de l'Indochine». La Patrie Annamite, le 8 janvier 1938.

Certains articles sans auteurs concernant ce mémoire qu'on a trouvés dans le Centre des archives nationales I, Hanoi, Vietnam et Archives nationales section d'Outre-mer (Aix-en-Provence), France sont les suivants :

«L'avenir du Tonkin». Le Soir, le 10 juin 1919.

«Le développement industriel de l'Indochine». Courrier d'Haiphong, le 24 janvier 1922.

«Le financement de l'industrie indochinoise ne sera pas facile». L'économiste coloniale, le 5 avril 1938.

«Indochine». La Gazette coloniale, le 18 avril 1919.

«L'Indochine s'industrialisera malgré tout». Le courrier coloniale, le 25 février 1938.

«L'Industrie tonkinoise». L'Opinion de Cochinchine, le 28 février 1919.

«L'industrie tonkinoise». La Presse du 3 mars 1919.

«Namdinh».Indochine, le 1 avril 1952.

«Production industrielle, main-d'œuvre et travail en Indochine pendant l'année 1948. L'information d'Indochine, no 719, le 5 mai 1949.

«La question de l'industrialisation de l'Indochine». La revue Franco-Annamite, no 232 (16 février 1938).

«La sucrerie de Hiephoa». Vietnam. Le 15 avril 1952.

«Société des Charbonnages d'Along et Dongdang». La vie financière, 13 janvier 1933.